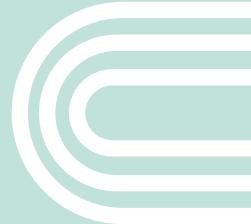


DÉBAGORA



OUTIL D'ÉDUCATION
AU POLITIQUE ET AU DÉBAT



UN OUTIL D'ÉDUCATION AU POLITIQUE ET AU DÉBAT

Débagora se situe à l'**intersection de l'éducation au politique et de l'éducation au débat**, comme l'indique son nom, contraction des termes débat et agora.

Être capable de collecter du contenu pour nuancer et approfondir son opinion ; pouvoir exprimer un avis ; le soutenir par des arguments et en débattre dans un cadre respectueux : ces compétences sont présentes dans les programmes scolaires et dans les missions des organisations de jeunesse. Elles suscitent pourtant bien des malaises et des craintes chez les personnes qui ont des charges éducatives. Ceci peut s'expliquer en partie par le manque de ressources et d'outils directement mobilisables auprès des jeunes et par la crainte de se sentir dépassé·e par ce qu'un débat en classe ou ailleurs peut engendrer. Débagora, avec humilité, vise à soutenir l'animateur·trice dans sa démarche pédagogique **d'éducation au débat** en lui proposant des activités et repères conceptuels.

Cet outil pédagogique a également pour objectif d'initier une réflexion sur **l'éducation au politique**, trop souvent réduite à une introduction aux institutions politiques et aux mécanismes démocratiques et électoraux. L'outil pédagogique Débagora conçoit l'éducation au politique comme une initiation à l'appropriation des questions relatives à la cité et, plus encore, à la participation aux débats relatifs à ces questions. Ce faisant, Débagora ne se limite pas à la politique mais aborde le politique, à savoir un ensemble qui déborde de la politique professionnelle,

institutionnelle et partisane. Éduquer au politique, c'est donc intéresser et initier les jeunes aux processus de délibération conflictuelle, démocratique et égalitaire, à propos de ce qui leur est – et nous est – commun.

Pour répondre à cet objectif, Débagora propose des activités pour construire collectivement un cadre de débat respectueux et constructif, et pour expérimenter l'ensemble du processus démocratique, depuis la problématisation d'une question jusqu'à l'intervention dans le débat public.

L'outil pédagogique Débagora :

- est adapté à un public âgé de **15 ans et plus** ;
- se compose de **huit modules** qui peuvent être combinés, mais aussi utilisés de manière indépendante ;
- propose des **activités** pour favoriser l'apprentissage, ainsi que des **repères** pour outiller les animateur·trices dans ces activités ;
- propose l'usage de la **plateforme numérique Web-Deb** pour favoriser la rigueur et la cumulativité des analyses, ainsi que les échanges entre groupes.



MODULE 1

CRÉER UN CADRE DE DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Ce module propose des activités pour :

- co-construire les règles d'un débat en classe ou en groupe ;
- s'interroger sur le cadre et les règles du débat démocratique en société ;
- questionner le principe de liberté d'expression et ses limites.

MODULE 2

FAIRE ÉMERGER ET FORMULER UNE QUESTION DE DÉBAT

Ce module propose des activités pour :

- faire émerger des sujets de préoccupation et d'interrogation ;
- transformer des préoccupations en questions politiques, et comprendre ainsi que le politique n'est pas un concept abstrait et touche la vie concrète ;
- formuler une question de débat claire et précise.

MODULE 3

RÉCOLTER LES PRÉCONCEPTIONS SUR UNE QUESTION DE DÉBAT

Ce module propose des activités pour :

- récolter et organiser les conceptions initiales des jeunes à propos d'un débat ;
- multiplier les angles de vue sur une même question ;
- synthétiser et questionner ces conceptions.

MODULE 4

SÉLECTIONNER DES SOURCES POUR COLLECTER DES ARGUMENTS

Ce module propose des activités pour :

- identifier, sur le Web ou ailleurs, des textes et documents audio-visuels en lien avec le débat ;
- faire une première analyse de leur pertinence et de la fiabilité des informations qu'ils contiennent ;
- constituer un échantillon représentatif de la diversité des positions défendues, des arguments mobilisés, des personnes impliquées et des types de documents.

MODULE 5

ANALYSER DES ARGUMENTS POUR NUANCER ET APPROFONDIR LE DÉBAT

Ce module propose des activités pour :

- analyser des textes et des documents audio-visuels qui présentent des arguments ou prennent position par rapport au débat ;
- en extraire les propositions de solutions et les arguments pour et contre ;
- appuyer les arguments par des citations de personnes et groupes prenant part au débat.

MODULE 6

IDENTIFIER ET POSITIONNER LES PARTIES PRENANTES DU DÉBAT

Ce module propose des activités pour :

- répertorier les prises de position des personnalités publiques prenant part au débat ;
- identifier les coalitions et les rapports de force entre elles ;
- comprendre les raisons objectives pour lesquelles les parties prenantes défendent ces positions ;
- identifier les divers lieux où peuvent se prendre des décisions politiques ainsi que les procédures à respecter pour ces prises de décision.

MODULE 7

DÉFENDRE UNE OPINION ORALEMENT

Ce module propose des activités pour :

- exercer une prise de parole argumentée dans une forme claire et convaincante ;
- pouvoir interagir avec des contradicteurs•trices, en écoutant et comprenant leur point de vue, et en répliquant avec justesse et respect ;
- organiser et animer un débat avec les parties prenantes d'une problématique.

MODULE 8

PRENDRE PART AU DÉBAT SUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Ce module propose des activités pour :

- comprendre que les institutions sont « influençables », qu'il est possible de les contacter, d'interagir avec elles et de les influencer partiellement ;
- identifier les stratégies possibles, comparer leurs avantages et leur faisabilité ;
- mettre en œuvre les actions qui auront été retenues.



EN UN COUP D'OEIL - LES ACTIVITÉS



MODULE 1

Créer un cadre de débat démocratique

1. Créer un cadre de discussion sécurisant
2. Comprendre ce qu'est débattre démocratiquement
3. Définir la liberté d'expression
4. Appréhender les limites de la liberté d'expression



MODULE 2

Faire émerger et formuler une question de débat

1. Faire émerger un ou plusieurs thèmes de débat
2. Problématiser et formuler une ou plusieurs questions de débat
3. Créer un débat sur WebDeb



MODULE 3

Récolter les préconceptions sur une question de débat

1. Exprimer son ressenti à propos de la question en débat
2. Se positionner sur une question de débat
3. Examiner une question sous divers angles



MODULE 4

Sélectionner des sources pour collecter des arguments

1. Collecter des documents relatifs à la question de débat
2. Créer une bibliographie sur WebDeb
3. Analyser la nature d'un document



MODULE 5

Analyser des arguments pour nuancer et approfondir le débat

1. Appréhender collectivement un document
2. Identifier et classer les arguments d'un débat
3. Analyser en profondeur les arguments



MODULE 6

Identifier et positionner les parties prenantes du débat

1. Cartographier les parties prenantes de la question en débat
2. Décrypter les prises de position et coalitions sur WebDeb
3. Comprendre le fonctionnement des institutions concernées par le débat



MODULE 7

Défendre une opinion oralement

1. Exercer la prise de parole
2. Proposer et écouter des arguments
3. Défendre son opinion dans un débat contradictoire
4. Proposer et écouter des arguments
5. Préparer et animer un débat avec des parties prenantes



MODULE 8

Prendre part au débat sur des enjeux de société

1. Choisir un ou plusieurs modes d'expression ou d'action
2. Préparer l'expression ou l'action



EN UN COUP D'OEIL - LES REPÈRES

	MODULE 1 Créer un cadre de débat démocratique	1. Quelques balises pour la gestion d'un débat 2. Les discours toxiques 3. Cadre législatif de la liberté d'expression en Belgique 4. Les enjeux à la liberté d'expression sur le web
	MODULE 2 Faire émerger et formuler une question de débat	1. Faire d'un problème une question politique 2. Problématiser et conceptualiser une question
	MODULE 3 Récolter les préconceptions sur une question de débat	1. Gérer une dynamique de débat
	MODULE 4 Sélectionner des sources pour collecter des arguments	1. Rechercher de la documentation institutionnelle 2. Rechercher de l'information dans la presse écrite 3. Rechercher des informations via les moteurs de recherche 4. Utiliser efficacement les moteurs de recherche 5. Rechercher de l'information via les réseaux sociaux 6. Texte du contenu médiatique analysé
	MODULE 5 Analyser des arguments pour nuancer et approfondir le débat	1. Rédiger un argument 2. Regrouper des arguments 3. Citer correctement les propos d'une personne 4. Identifier les sophismes et arguments fallacieux
	MODULE 6 Identifier et positionner les parties prenantes du débat	1. Parties prenantes et prise de position 2. Exemples de questions Duo/Carré/cash 3. Structure institutionnelle belge
	MODULE 7 Défendre une opinion oralement	1. Les rôles dans le débat 2. Quelques clés pour une bonne modération 3. Les trois piliers de l'argumentation
	MODULE 8 Prendre part au débat sur des enjeux de société	1. Gestion par consentement 2. Modes d'expression ou d'action



LES USAGES MULTIPLES DE DÉBAGORA

L'outil pédagogique Débagora est utilisable de multiples manières et laisse une large autonomie aux personnes chargées de l'animation.

Il est en effet possible de développer :

- **Un projet intégrant tous les modules** et toutes les activités proposées dans cet outil. Des adaptations sont bien entendu possibles, par exemple en modifiant l'ordre des modules, en laissant tomber certaines activités ou en intégrant des activités non présentées dans Débagora.
- **Un projet de plus petite ampleur**, combinant quelques modules et activités. Dans certains cas, l'enseignant·e ou l'animateur·trice doit alors assumer certaines tâches prévues dans des modules antérieurs, par exemple en choisissant les textes et/ou documents audio-visuels d'où extraire les arguments d'un débat.
- **Un seul module.** Eventuellement en l'intégrant dans d'autres projets ou séquences, y compris sans rapport avec l'éducation au politique ou au débat. Il est par exemple possible de mobiliser le module 2 (formuler une question) en histoire ou le module 3 (conceptions initiales) en religion ou philosophie et citoyenneté.



COOPÉRER AVEC D'AUTRES GROUPES OU CLASSES ?

L'outil pédagogique Débagora peut être utilisé au sein d'une classe ou d'un groupe. Mais il est également possible de développer des projets réunissant plusieurs classes ou groupes travaillant sur une thématique commune.

Développer de tels projets présente plusieurs avantages :

- Cela permet de rassembler des jeunes avec des points de vue diversifiés. On sait en effet que les publics peuvent différer fortement d'une école à l'autre ou d'une association à l'autre. Dépasser les limites de la classe ou du groupe, c'est ainsi approcher davantage la diversité de la société.
- Cela permet de brasser plus de données et de sources d'information en répartissant entre les groupes l'analyse des sous-débats, des propositions en concurrence, des arguments et des positions.

Cette coopération accroît le travail de coordination. Celui-ci peut cependant être facilité :

- grâce à l'utilisation d'outils numériques, et notamment de la plateforme WebDeb (voir ci-dessous) ;
- en participant dès 2022-2023 à l'opération annuelle francophone « Débagora - Quand les jeunes se mêlent de politique ». Cette opération, centrée chaque année sur une thématique différente, permettra à des groupes de jeunes et à des classes de suivre un parcours d'activités inspirées de l'outil Débagora, et d'interagir avec les autres classes et groupes participants lors de divers événements.



DÉBAGORA ET INTERNET

Les modules de Débagora peuvent être mis en œuvre sans autre recours à internet que la recherche de sources textuelles ou audiovisuelles dans le cadre du module 4. Internet peut cependant être utilisé dans les modules 2, 3, 4, 5 et 6, en recourant à la plateforme collaborative WebDeb.

WEBDEB: UNE PLATEFORME COLLABORATIVE POUR ANALYSER DES DÉBATS

WebDeb – www.webdeb.be – est une plateforme collaborative en ligne élaborée par l'Université de Namur et l'Université Catholique de Louvain. Elle permet d'explorer et d'organiser les arguments et contre-arguments que l'on rencontre dans les débats publics, qu'ils soient politiques, scientifiques, médiatiques ou autres.

WebDeb permet à plusieurs utilisateurs de travailler de manière collaborative à l'analyse du débat. Cela signifie que plusieurs personnes peuvent travailler ensemble sur une même thématique et s'appuyer sur la progression des uns et des autres pour avancer.

L'outil d'analyse des débats permet de regrouper facilement les arguments « pour » et « contre » une affirmation, d'encoder les citations qui mentionnent ces arguments et d'ainsi voir qui soutient tel ou tel argument. Il permet également d'identifier qui est d'accord ou non avec telle ou telle proposition, et d'ainsi identifier les coalitions de personnalités prenant part au débat.

WebDeb permet aussi de mieux connaître ces différentes personnalités. Qu'il s'agisse d'individus ou d'organisations, WebDeb propose en effet d'encoder leur profil et de collecter leurs prises de position sur divers thèmes.

L'analyse de textes sur WebDeb permet d'encoder en détail la structure argumentative d'un texte et de faire apparaître clairement les idées de leurs auteurs•trices, leurs arguments et leurs justifications.

La conception de la plateforme WebDeb a été financée par la Région Wallonne dans le cadre de l'appel Germaine Tillion puis par Innoviris, dans le cadre de la recherche Jeunes et Enjeux Politiques.



Le recours à cette plateforme permet de :

- **systématiser et standardiser** les données encodées ;
- **garder en mémoire** les analyses effectuées ;
- **mettre en commun** les travaux de plusieurs sous-groupes d'un même collectif ;
- **modifier facilement** les données encodées et les organiser progressivement ;
- **travailler en distanciel** ;
- **créer des groupes** pédagogiques privés pour travailler hors de l'espace public ;
- **corriger aisément** les contributions des jeunes.



DÉBAGORA ET LES RÉFÉRENTIELS

Débagora peut être utilisé dans les organisations de jeunesse, avec l'objectif de former des CRACS, Citoyens Responsables Autonomes, Critiques et Solidaires. Dans les écoles, les modules de Débagora renvoient à de nombreuses compétences définies dans les référentiels de plusieurs cours des deuxièmes et troisième degrés de l'enseignement secondaire. Cette transversalité permet notamment le développement de projets impliquant des enseignant·es de disciplines différentes.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu synthétique de la correspondance entre les modules et les compétences abordées dans les cours du 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

	MODULE 1 Cadre du débat	MODULE 2 Question de débat	MODULE 3 Préconceptions	MODULE 4 Sources	MODULE 5 Analyse des arguments	MODULE 6 Analyse des positions	MODULE 7 Expression orale	MODULE 8 Expression publique
PHILOSOPHIE ET CITOYENNETÉ								
Reconnaitre la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde et la pluralité des normes et des valeurs	X	X	X	X	X	X	X	
Pouvoir argumenter une position en la situant par rapport à d'autres positions possibles		X			X		X	
Penser par soi-même tout en développant la part d'inventivité et de créativité que l'on attend du citoyen dans une société démocratique			X				X	X
HISTOIRE								
Au départ d'une situation du passé ou du présent, élaborer une problématique de recherche		X		X				
Sur base d'un nombre limité de données, organiser une synthèse mettant en évidence, selon les cas, des permanences, des processus évolutifs, des changements ou des synchronismes		X			X	X		X
Porter un jugement critique et argumenté susceptible de déboucher sur l'action			X		X		X	X
En fonction d'une question déterminée, remettre dans son contexte historique, analyser et critiquer un ensemble limité de sources					X	X		



	MODULE 1 Cadre du débat	MODULE 2 Question de débat	MODULE 3 Préconceptions	MODULE 4 Sources	MODULE 5 Analyse des arguments	MODULE 6 Analyse des positions	MODULE 7 Expression orale	MODULE 8 Expression publique
GEOGRAPHIE								
Enoncer une situation-problème relative à un territoire-société (s'interroger)		X	X					X
Localiser et situer à différentes échelles le territoire ou le problème		X						X
Rechercher les causes et les conséquences des phénomènes étudiés ainsi que les acteurs concernés				X	X	X		X
Rédiger une réponse à la situation-problème et émettre des propositions d'amélioration							X	X
Repérer et identifier les interrelations entre les territoires et les principaux acteurs (organismes internationaux, États, collectivités territoriales, entreprises, groupes et associations, individus et familles)						X		
SCIENCES ECONOMIQUES								
Recueillir et traiter des informations				X				
Analyser des informations				X	X	X		
Synthétiser des informations					X	X	X	X
Déterminer les enjeux et les limites d'un concept, d'un modèle, d'une politique face à une problématique économique, juridique ou sociale		X			X			
Prendre une position argumentée face à un problème économique, juridique ou social							X	X



	MODULE 1 Cadre du débat	MODULE 2 Question de débat	MODULE 3 Préconceptions	MODULE 4 Sources	MODULE 5 Analyse des arguments	MODULE 6 Analyse des positions	MODULE 7 Expression orale	MODULE 8 Expression publique
SCIENCES SOCIALES								
Travailler ses représentations : les exprimer, les confronter, évaluer leurs modifications			X		X		X	X
Être capable de prendre part activement à un travail d'équipe	X			X	X	X	X	X
Recueillir et traiter des informations en fonction d'une recherche				X	X	X		
Analyser des informations				X	X	X		
Synthétiser des informations					X	X	X	X
Appliquer des concepts, des théories, des modèles, des procédures					X	X		
Appréhender la multiplicité des théories relatives à une même problématique : confronter des explications différentes d'un même problème de société				X	X			
Déterminer les enjeux et les limites d'un concept, d'un modèle, d'une politique face à une problématique économique, juridique ou sociale						X		X
Prendre une position argumentée face à un problème économique, juridique ou social							X	X
FRANÇAIS								
Justifier une réponse, expliciter une procédure			X				X	X
Rechercher, collecter de l'information et en garder des traces				X	X			
Réduire, résumer, comparer et synthétiser				X	X		X	X
Défendre oralement une opinion et négocier			X				X	
S'inscrire dans une œuvre culturelle								X

À PROPOS



CONCEPTION

L'outil pédagogique Débagora a été conçu en 2021 dans le cadre de la recherche Jeunes et Enjeux Politiques par une équipe de chercheurs et chercheuses accompagnée par un comité rassemblant des responsables et animateur•trices d'associations actives dans l'éducation à la citoyenneté.

L'équipe de recherche ayant travaillé à la rédaction de cet outil pédagogique est composée de Marie Defreyne (POLI-VUB et Girsef – UCLouvain, chercheuse) ; Bernard Delvaux (Girsef – UCLouvain, coordinateur et co-promoteur) ; Robin Dumont (Girsef – UCLouvain, chercheur).

L'équipe de recherche du projet Jeunes et Enjeux Politiques est composée de Didier Caluwaerts (POLI – VUB, co-promoteur) ; Marie Defreyne (POLI – VUB et Girsef – UCLouvain, chercheuse) ; Bernard Delvaux (Girsef – UCLouvain, coordinateur et co-promoteur) ; Robin Dumont (Girsef – UCLouvain, chercheur) ; Robin Lebrun (CEVIPOL – ULB, chercheur) ; Emilie Van Haute (CEVIPOL – ULB, co-promotrice).

L'équipe associative ayant participé au comité d'accompagnement et à la relecture de l'outil pédagogique est composée de La Ligue des Droits Humains, Le Musée BELvue, Jeune et Citoyen ASBL, et Infor-Jeunes ASBL.

Les activités présentées par cet outil sont inspirées entre autres des animations mises en place par ces associations. Les animations concernées sont les suivantes :

- Jeune et Citoyen : Mon Projet Citoyen ; Dynamiques de Groupe ; La Bande à Complots ; L'Atelier Citoyen.
- Musée BELvue : Democracy ; Reporters de la démocratie ; La démocratie à la sauce belge ; Particip'aktion : notre projet citoyen ; DébatBELut.
- Infor-Jeunes ASBL : Citoyenneté 2.0 ; Dossier « Comprendre, participer, s'engager pour le Monde de demain » ; Dossier « Le système politique belge ».
- Ligue des Droits Humains : Jeunes & Politique ; Le débat mouvant.

FINANCEMENT

Ce projet a été financé par Innoviris et parrainé par le Parlement Bruxellois dans le cadre du projet Jeunes et Enjeux Politiques.

DISPONIBILITÉ DU MATÉRIEL

Cet outil pédagogique existe dans une version en néerlandais. Le contenu de cet outil pédagogique est disponible sur www.debagora.be et sur les sites des associations partenaires. Pour plus d'informations, contacter info@debagora.be

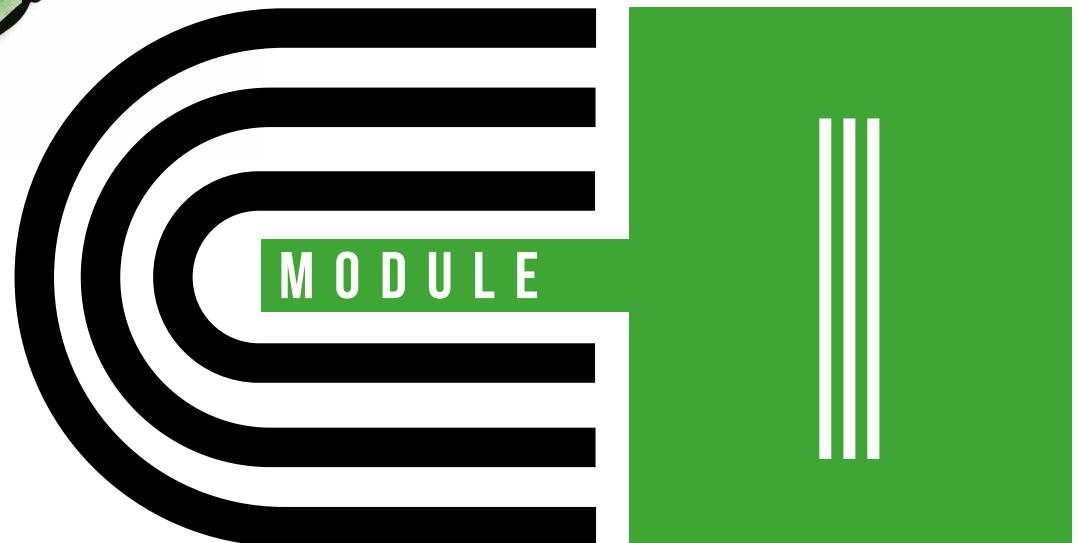




CONSTRUIRE VOTRE PARCOURS DÉBAGORA

ACTIVITÉS	DURÉE MINIMALE	NOTES
MODULE 1		
1. Créer un cadre de discussion sécurisant	25'	
2. Comprendre ce qu'est débattre démocratiquement	50'	
3. Définir la liberté d'expression	30'	
4. Appréhender les limites de la liberté d'expression	50'	
MODULE 2		
1. Faire émerger un ou plusieurs thèmes de débat	25'	
2. Problématiser et formuler une ou plusieurs questions de débat	30'	
3. Créer un débat sur WebDeb	30'	
MODULE 3		
1. Exprimer son ressenti à propos de la question en débat	30'	
2. Se positionner sur une question de débat	30'	
3. Examiner une question de débat sous divers angles	50'	
MODULE 4		
1. Collecter des documents relatifs à la question de débat	50'	
2. Créer une bibliographie sur WebDeb	30'	
3. Analyser la nature d'un document	50'	

ACTIVITÉS	DURÉE MINIMALE	NOTES
MODULE 5		
1. Appréhender collectivement un document	50'	
2. Identifier et classer les arguments d'un débat	100' - 150'	
3. Analyser en profondeur les arguments	50'	
MODULE 6		
1. Cartographier les parties prenantes de la question en débat	50'	
2. Décrypter les prises de position et coalitions sur WebDeb	100'	
3. Comprendre le fonctionnement des institutions concernées	50'	
MODULE 7		
1. Exercer la prise de parole	15'	
2. Proposer et écouter des arguments	30'	
3. Défendre son opinion dans un débat contradictoire	50'	
4. Défendre l'opinion d'une partie prenante au débat	50'	
5. Préparer un débat avec des parties prenantes	NA	
MODULE 8		
1. Choisir un ou plusieurs modes d'expression ou d'action	30'	
2. Préparer l'expression ou l'action	200'	

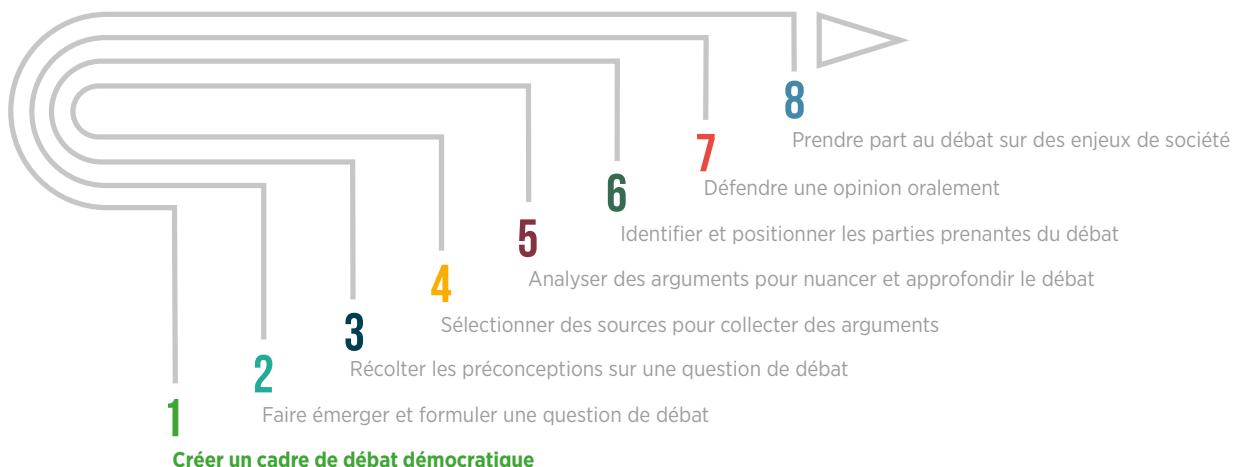


CRÉER UN CADRE DE DÉBAT DÉMOCRATIQUE

INTRODUCTION

Ce module vise à créer un espace de débat constructif et serein en groupe. Il importe en effet de préciser les règles pour favoriser l'émergence de discussions riches où tout le monde se sent à l'aise de prendre la parole. Ces règles permettront non seulement d'assurer une distribution correcte de la parole, mais également de prévenir les jugements, moqueries et interruptions de parole. Chaque participant·e pourra alors se sentir en confiance pour donner son avis et se positionner personnellement par rapport à une question, participant ainsi à la réflexion collective.

Pour atteindre cet objectif, ce module propose quatre activités, qui feront le lien entre le cadre du débat en groupe et le cadre du débat en société. La première activité est centrée sur le cadre du débat en groupe. Les trois suivantes s'attachent davantage aux règles du débat public.



POUR SUIVRE AVEC D'AUTRES MODULES

Après ce premier module, vous pouvez enchainer avec le **module 2** pour déterminer une question de débat. Vous pouvez directement passer aux **modules 4 et 5** pour récolter et analyser de l'information. Vous pouvez également aller directement au **module 7** pour des exercices de débats oraux et des joutes verbales. Vous devez dans les deux cas déterminer vous-même une thématique à travailler.



A C T I V I T É S

ACTIVITÉ 1

Créer un cadre de discussion sécurisant – p. 18

ACTIVITÉ 2

Comprendre ce qu'est débattre démocratiquement – p. 19

ACTIVITÉ 3

Définir la liberté d'expression – p. 20

ACTIVITÉ 4

Appréhender les limites de la liberté d'expression – p. 21



R E P È R E S

REPÈRE 1

Quelques balises pour la gestion d'un débat – p. 22

REPÈRE 2

Les discours toxiques – p. 23

REPÈRE 3

Cadre législatif de la liberté d'expression en Belgique – p. 25

REPÈRE 4

Enjeux de la liberté d'expression sur le web – p. 26



ACTIVITÉ 1

CRÉER UN CADRE DE DISCUSSION SÉCURISANT



Durée minimale - 25 minutes.



Disposition - Les jeunes doivent s'asseoir en cercle de façon à ce que tout le monde puisse se voir et que toutes les personnes aient spatialement la même importance.



Matériel - Une grande feuille et des marqueurs de couleur, des post-it.



Description - Cette activité consiste à construire en groupe un cadre de débat positif et bienveillant qui soit compris et respecté par tous et toutes, afin de permettre à chacun·e de se sentir à l'aise pour s'exprimer sans crainte du jugement d'autrui. En cas de débordement lors des futurs échanges, le contenu de ce cadre de débat pourra être rappelé aux jeunes.

1. EXPLICATION DE L'ACTIVITÉ

Expliquez ce qu'est un cadre de sécurité et sa raison d'être. Établir des règles communes au groupe et construire un climat de sécurité entre les jeunes est essentiel pour permettre la coopération et la libre expression de tous et toutes.

Le cadre se compose des règles minimales communes que tout le monde s'engage à respecter afin que l'espace de débat soit bienveillant et constructif, que tout le monde se sente à l'aise, sans crainte de jugement ou de stigmatisation de ses prises de parole et/ou ses opinions. Le cadre de sécurité ne garantit pas un fonctionnement sans faille et sans problème mais il permet d'avoir un document auquel se référer ultérieurement. Cette sécurité permet de libérer la parole, de pouvoir aborder les sujets dans leur complexité et d'assurer une meilleure efficacité des échanges.

Pour garantir la pérennité de ce climat de sécurité, le cadre doit être rappelé au début de chaque activité ainsi que chaque fois qu'une transgression risque de se produire.



Repères - Quelques balises pour la gestion d'un débat

2. EXPRESSION DES IDÉES

Lancez la discussion en groupe, pour répondre à la question « Quelles balises allons-nous nous fixer collectivement pour mener ce débat ? » Pour ce qui est du tour de parole, trois options sont possibles :

- Le tour de cercle**, qui permet à tout le monde de s'exprimer et responsabilise la prise de parole : une première personne volontaire prend la parole, puis à partir d'elle, la parole circule dans le sens des aiguilles d'une montre. Cette méthode a l'avantage de donner la parole à tout le monde, sans exception.
- Le popcorn**, qui fait ressortir les idées et opinions de manière spontanée : n'importe qui peut prendre la parole quand il ou elle le souhaite. Assurez-vous alors que chaque jeune qui souhaite prendre la parole a l'occasion de le faire. Cette technique permet une vraie discussion en profondeur, mais nécessite une modération attentive.
- Les post-it**, qui permettent d'établir des règles sans passer par l'oralité : donnez trois post-it sur lesquels vous demandez d'écrire les éléments jugés essentiels pour se sentir à l'aise de prendre la parole et pour être écouté (un par post-it). Les jeunes viennent ensuite les coller sur le tableau (ou n'importe quel autre support). Avec leur aide, classez-les pour former les règles communes. La méthode post-it est idéale pour les groupes dans lesquels un petit nombre de jeunes est plus confiant oralement que les autres et risque d'écraser le reste du groupe.

3. SYNTHÈSE DU CADRE

Prenez note des balises proposées et validées collectivement par le groupe (ou demandez à un·e jeune de se porter volontaire pour le faire). Vous pouvez aussi synthétiser les idées sous un format plus attractif, grâce à la facilitation graphique.



Outils - plus d'infos sur la facilitation graphique :

- Se former à la facilitation graphique - Travailler son écriture :
une vidéo de 21 minutes -> https://www.youtube.com/watch?v=un-1_np5LTM
- 20 usages de la facilitation graphique : une vidéo de 8 minutes
<https://www.youtube.com/watch?v=P1wjsz9-zpw>

4. ENGAGEMENT DE CHACUN·E

Assurez-vous que chaque participant·e connaît les règles mises en place, et s'engage à les respecter toutes. La feuille récapitulant le cadre est affichée au mur afin qu'elle soit facilement consultable en cas de besoin.

ACTIVITÉ 2

COMPRENDRE CE QU'EST DÉBATTRE DÉMOCRATIQUEMENT



Durée minimale – 50 minutes.



Disposition – 3 à 5 tables pour accueillir des groupes de 4 à 6 jeunes.



Matériel – Autant de grandes feuilles que de groupes ; des marqueurs de couleur.



Description – Cette activité, inspirée de la technique du « world café » a pour but de faire le lien entre l'espace de débat en groupe et l'espace de débat en société. On s'interrogera sur les notions de débat démocratique, les règles qui en découlent et leur raison d'être. Cette activité est interactive et permet à tous et toutes de participer activement par le biais de sous-groupes. L'idée est de favoriser les échanges et stimuler la réflexion en se déplaçant de table en table.

1. PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

Préparez sur chaque table une grande feuille avec une question visant à alimenter la réflexion sur un point précis de la thématique du débat démocratique. Demandez aux jeunes de se positionner par groupe de 4 à 6 à chaque table (en fonction de la taille de votre groupe, vous aurez donc de 3 à 5 tables pour cette activité). La question est différente pour chaque table :

- Pourquoi d'après vous le débat est-il jugé très important en démocratie ?
- À quoi ça sert de discuter ou de débattre ?
- Quels sont les dérapages et dérives auxquels peut donner lieu un débat ?
- Quelles doivent être selon vous les règles d'un débat démocratique ?

2. EXPLICATION DE L'ACTIVITÉ

Les jeunes sont répartis par sous-groupes autour d'une table. Toutes les 10 minutes, chaque sous-groupe change de table et de discussion, à l'exception d'une personne par équipe qui ne se déplace pas. Cette personne a la charge de prendre note des idées de sa table et de les synthétiser.

À chaque fois qu'un nouveau sous-groupe arrive à sa table, son rôle est de restituer les réflexions auxquelles les précédents sont arrivés, permettant au nouveau groupe de s'enrichir et de stimuler la réflexion collective, ainsi que de ne pas répéter ce qui a déjà été dit.

3. CHANGEMENT DE TABLES

Informez les jeunes lorsque les 10 minutes sont écoulées et que les sous-groupes changent de table (sauf une personne qui reste pour récapituler les idées du sous-groupe précédent au nouveau sous-groupe). La dernière session doit être un peu plus longue que les précédentes pour laisser le temps aux jeunes de sélectionner les idées les plus importantes et intéressantes par rapport à la question de départ et de synthétiser les échanges de chaque table.

En fonction du nombre de groupes et du temps qui vous est imparti pour cette activité, vous pouvez arrêter l'animation après trois changements de tables, ou diminuer un peu le temps entre chaque changement.

4. SYNTHÈSE DES RÉFLEXIONS

Rassemblez tous les jeunes en cercle. La synthèse des réflexions de chaque table est présentée à l'ensemble du groupe (10 minutes). Les idées qui semblent les plus intéressantes et pertinentes peuvent être indiquées comme prioritaires, à l'aide de gommettes sur un poster ou de marques sur un tableau, par exemple.

Cette synthèse peut être compilée en un document, soit en photographiant les feuilles créées pendant l'animation, soit en regroupant ce qui a été exprimé à chaque table sous la forme d'une carte heuristique, méthode pratique et rapide pour rassembler les idées au fur et à mesure, puis les structurer visuellement pour faciliter leur analyse et leur mémorisation.



Outils - plus d'infos sur les cartes heuristiques (Mindmap) :

- Intérêt pédagogique des cartes heuristiques :
<http://www.enseignement.be/index.php?page=27887>

- Les 7 règles de base pour réaliser une carte heuristique :
<https://www.efh.fr/ressources/les-7-regles-de-la-carte-heuristique/>



ACTIVITÉ 3

DÉFINIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION



Durée minimale – 30 minutes.



Disposition – Le local doit être agencé de manière à ce que les jeunes puissent se déplacer librement.



Matériel – Aucun matériel requis.



Description – Cette activité a pour objectif de cumuler les connaissances et représentations des participant·es sur le thème de la liberté d'expression, l'un des grands principes du débat démocratique. La méthode utilisée consiste à regrouper tout d'abord les participant·es par paires, puis à les rassembler au fur et à mesure pour confronter leurs opinions et remarques, à la manière d'une boule de neige qui grossit en continuant sa route.



1. EXPLICATION DE L'ACTIVITÉ

Demandez aux participant·es de se regrouper par paires et énoncez le thème de l'activité : qu'est-ce que la liberté d'expression ? Quelles sont ses limites ? Quels sont ses avantages et inconvénients ? Est-elle respectée ? Les jeunes ont 5 minutes (2'30" par personne) pour échanger leurs idées oralement à deux.



Repères - Cadre législatif de la liberté d'expression en Belgique et Enjeux de la liberté d'expression sur le web

2. FUSION DES PAIRES

Au bout de ces 5 minutes, deux paires fusionnent pour former des groupes de 4, qui échangent à nouveau leurs idées pendant 5 minutes. L'objectif est de cumuler les idées présentes, et prendre en compte les nouvelles réflexions qui émergent. Il y aura forcément des répétitions, c'est tout à fait normal.

On répète l'opération une dernière fois avec les groupes de 4 qui fusionnent pour former des groupes de 8, pour une dernière tranche de 5 minutes, ou un peu plus au besoin.

3. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

À la suite de cet exercice, demandez à une personne par groupe de 8 de résumer ce qui est ressorti de son groupe. Notez et synthétisez toutes les informations sur un support visible par tous les jeunes (vous pouvez vous aider des outils de la facilitation graphique). Validez les informations jugées pertinentes, et réajustez et/ou complétez le contenu si c'est nécessaire.



ACTIVITÉ 4

APPRÉHENDER LES LIMITES DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION



Durée minimale – 50 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – Une grande feuille et des marqueurs de couleur.



Description – Cette activité permet de remettre en perspective le concept de liberté d'expression et d'en définir les limites et contradictions. Elle a pour objectif de faire découvrir que l'usage d'une liberté implique aussi une responsabilité. Cette activité met en exergue les limites de la liberté d'expression dans le cas de discours « toxiques » sur le web ou en société.

1. PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

Listez une série de propos lus sur le web, entendus à la télévision, prononcés à la radio, etc. Dans cette liste, prévoyez certains extraits qui sont légèrement polémiques, d'autres dérangeants et d'autres qui sont « toxiques ». Les propos peuvent être extraits de la liste qui vous est fournie dans la partie Repères.



Repères - Les discours toxiques

2. TRI DES PROPOS (ILLÉGALITÉ)

Sur base de la liste établie sur un support visible par tous les jeunes, proposez-leur d'indiquer si certains propos sont selon eux illégaux (avec une gommette de couleur) en allant directement apposer leurs gommettes à côté de chaque situation.

3. COMPARAISON AVEC LE CADRE LÉGISLATIF

Présentez ensuite le cadre qui réglemente la liberté d'expression en Belgique. Après cette explication, repassez en vue la liste des propos avec les jeunes pour voir si certaines gommettes « situation illégale » doivent être rajoutées ou enlevées.

Ouvrez alors une discussion sur la base des constats des écarts entre les jugements des jeunes et le cadre réglementaire. Que pensent-ils de ce cadre ? Est-il trop restrictif ou au contraire pas assez détaillé ? Le cadre légal est-il le seul cadre à respecter ?



Repères - Cadre législatif de la liberté d'expression en Belgique

4. TRI DES PROPOS (TOXICITÉ)

Demandez aux jeunes s'ils trouvent « toxiques » certains propos de la liste. Apparaissent alors certains critères de toxicité d'un discours : le contenu (qu'est ce qui est dit ?), le contexte (qui le dit, et où ?), l'intention (pourquoi le discours est-il tenu ?), la cible (qui vise-t-on par ce discours ?) et l'impact sur la cible (quel est le résultat du discours sur la cible ?). Vous pouvez vous aider de la définition d'Amnesty International.

5. DISCUSSION

Vous pouvez demander aux jeunes de dire si des situations présentées comme toxiques par leurs camarades leur semblent non-toxiques. Le but n'est pas de déterminer clairement ce qui est toxique et ce qui ne l'est pas, mais bien que la toxicité de certains discours varie selon les perceptions, jusqu'à un certain point.



Point d'attention: Les discours toxiques sont parfois prononcés par des acteur·trices important·es, ou dans des contextes d'une grande légitimité. Une attention particulière devra être portée à la teneur du message, mais attention à ne pas porter de jugement sur le/la locuteur·trice.



QUELQUES BALISES POUR LA GESTION D'UN DÉBAT

Ce n'est pas toujours facile de gérer un débat réellement démocratique, qui permet à tout le monde d'exprimer son opinion dans le respect et l'écoute tout en faisant avancer les réflexions et en évitant les écueils et les débordements (débats d'égo, théories complotistes, étalement de culture, etc.).

Pour ce faire, adoptez une posture de modération neutre, c'est-à-dire ne prenez pas parti pour une position ou une autre dans la discussion. Distribuez la parole en veillant à entendre l'avis des un·e·s et des autres. Donnez de la valeur à chaque intervention (par exemple dire: merci pour ton opinion, ok, super; rebondir en questionnant: qui veut réagir à ce que X vient de dire ? Ce que tu amènes-là pose une nouvelle question quelqu'un veut-il y répondre ?, etc.). De temps à autre, reformulez ce qui vient d'être dit et embrayez sur une nouvelle question. Il y a là une part importante d'improvisation, c'est le fil de la discussion qui vous orientera.

Les jeunes doivent être dans un état de relative sérénité. Si l'émotion et les tripes prennent le dessus sur la raison, alors plus personne n'est en état de prendre du recul. Si vous sentez que le groupe n'est pas prêt à débattre

sereinement et/ou est perturbé par un élément extérieur, n'hésitez pas à proposer une activité pour sentir le pouls du groupe, comme par exemple une activité « météo intérieure ».



Outils - Pour plus d'infos sur la méthode :
<https://jeuxcollaboratifs.com/meteo-interieure-2/>

Proposer des balises

Si vous voulez gagner du temps par rapport à la création du cadre, vous pouvez proposer des balises au groupe, auquel il pourra adhérer (ou non). Voici quelques exemples:

- On peut exprimer son désaccord par rapport aux idées de quelqu'un, cela ne veut pas dire que l'on est "contre" cette personne.
- Une seule personne parle à la fois. On peut utiliser n'importe quel objet comme « micro ». Seule la personne qui le détient peut parler.
- On exprime son approbation avec ce que dit quelqu'un en agitant les mains. Cela permet de ne pas répéter plusieurs fois la même chose et d'être attentif à la parole de l'autre.
- On s'exprime de façon concise.
- Ce qui est dit ne doit pas être répété en dehors du cadre de la discussion. Cela permet de libérer la parole et d'éviter les jugements postérieurs à la discussion.
- Chacun·e doit avoir la possibilité de s'exprimer sans malaise. Si un malaise apparaît, les jeunes doivent pouvoir l'exprimer librement, sans jugement de la part des autres.
- La participation doit rester libre. Les jeunes qui le souhaitent peuvent prendre un rôle plus passif dans la conversation si la thématique ne leur inspire pas d'arguments. Ces jeunes peuvent alors prendre un rôle périphérique mais utile, comme la prise de notes, l'analyse des arguments, etc.

Que faire si un·e jeune tient des propos « inaudibles » ?

Evitez de simplement interdire le propos ou de réprimander le jeune qui les a tenus. Essayez plutôt de susciter une réaction, en adressant quelques questions qui « secouent » son opinion et/ou en expliquant qu'il est autorisé d'avoir ce genre d'opinion, mais que la société est construite sur un consensus différent. Si l'expression des opinions d'un·e jeune contrevient à la loi, notamment parce qu'elle véhicule des idées discriminatoires (racistes, sexistes, homophobes, etc.) ou qu'elle appelle à la haine, il faut par contre l'arrêter immédiatement et fermement en l'informant ou lui rappelant que de tels propos sont interdits par la loi.



Repères - Le cadre législatif de la liberté d'expression en Belgique

Néanmoins, reprendre un costume d'autorité dans un espace de débat informel pourrait être contre-productif car on prend le risque de renforcer cette opinion en la plaçant dans une position de rébellion envers l'autorité que vous et/ou la société représente. Dans ce cas, il vaut mieux prendre le temps, pour déconstruire ces types de discours. Vous n'êtes pas isolé·e, vous pouvez aussi faire appel à une ASBL, une institution, ou ONG spécialisées dans la thématique concernée.



Outils - Le musée BELvue propose une activité sur les discriminations : Discrimin'Action. N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

LES DISCOURS TOXIQUES

Amnesty International France a développé le concept de «discours toxiques», qui regroupe «les formes d'expression stigmatisant ou traitant différemment et de manière défavorable des personnes en raison de caractéristiques réelles ou supposées (telles que l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, la religion, les opinions politiques, le handicap, etc.).» Ce sont en fait tous les discours, de n'importe quels types, qui contribuent volontairement ou non à alimenter l'hostilité ou la méfiance envers un individu ou un groupe d'individus.

Les discours toxiques ne sont pas nécessairement illégaux. Preuve en est que de nombreux exemples en sont visibles dans l'espace public, sur les plateaux télévisés ou les réseaux sociaux. Néanmoins, ils ne devraient pas avoir leur place dans une discussion.

Il peut y avoir un désaccord sur la toxicité d'un discours. Pour vérifier le plus objectivement possible le degré de toxicité et de dangerosité d'un discours, il faut analyser les points suivants:

- **Le contenu:** quel est le risque présenté par le discours tenu? Il faut constater à quel point le propos est dérangeant. S'agit-il d'une insulte relativement peu agressive envers une personne isolée, d'un commentaire dénigrant une catégorie de personnes ou d'un appel à violence envers une communauté?
- **Le contexte:** où et par qui le discours est-il tenu? Une conversation privée entre deux amis, une prise de parole publique, ou un débat entre députés sur un plateau télévisé?
- **La ou les cibles:** le propos vise-t-il un politique reconnu, une minorité, ou encore un groupe d'individus vulnérables? Certaines catégories de la population sont moins à même de se défendre face à des propos toxiques.
- **L'intention et le ton:** le propos est-il tenu en tant que blague, ou dans l'intention claire de nuire? Une blague déplacée, bien que dérangeante, ne présente pas la même toxicité qu'un discours visant explicitement à encourager la haine.
- **L'impact réel et potentiel:** quelle conséquence le propos risque-t-il d'avoir? Une légère perte d'estime par l'individu ciblé, des actes de discrimination ponctuels, ou bien la persécution revendiquée de la communauté visée?



Outils - Pour une approche en profondeur des discours toxiques, Amnesty International France a élaboré une brochure très complète, ainsi qu'une vidéo récapitulant les points ci-dessus:

https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F43b06718-821d-4376-8232-ea533b438b05_agir_discours+toxiques_print_web.pdf

Quelques exemples

- **« C'est ça, il faut être étranger pour être récompensé ».**
Commentaire de « Michel » sous l'article Aziz, chauffeur à la Stib, décoré de la Médaille d'Or de l'Ordre de la Couronne, de la Dernière Heure du 03-03-2021.
- **« Femme au volant, mort au tournant ».**
Dicton populaire.
- **« Normalement, chez moi, on doit donner des prénoms dans ce qu'on appelle le calendrier, c'est-à-dire des saints chrétiens. ».**
Eric Zemmour, polémiste français, sur le plateau des « Terriens du dimanche » sur C8, le 16 septembre 2018.
- **« Ma liberté ne s'arrête pas là où commence celle d'un musulman. Non mais, chacun chez soi. ».**
Tweet de MahtfRid (4862 abonnés) du 09-03-2015.
- **« Encore heureux que c'est compliqué ».**
Tweet de Citadel.hodl sous l'article Adopter un enfant? Cela reste plutôt compliqué pour les couples d'hommes, de La Libre.be du 04-03-2021.
- **« Tu l'as un peu cherché, aussi ».**
Commentaire anonyme sous un témoignage d'une adolescente victime de harcèlement sexuel. Vu sur la page Témoignages de harcèlement sur le site Madmoizelle le 28-02-2021.
- **« [Si un enseignant doit renoncer à faire correctement son travail en posant un regard critique] ce n'est pas à cause d'une voiture folle, d'une arme blanche ni les réseaux sociaux, mais à cause de ce redoutable rouleau-compresseur soutenu par la pensée « woke ». J'ai nommé l'islamisme ».**
Conclusion de l'article L'enseignant est un passeur, pas un gourou, écrit par Nadia Geerts sur son blog le 31-01-2021.

- « **C'est un couple d'homos, mais ils sont vraiment sympas** ».
Propos tenus lors d'une soirée de quartier par l'un des habitants, à propos de nouveaux locataires dans la rue.
- « **On devrait guillotiner tous ces ministres inutiles, c'est déjà ça de moins comme salaires à payer** ».
Commentaire de Paul sous l'article La majorité des hôpitaux veulent refédéraliser les soins de santé, dans Le Soir du 10-11-2020.
- « **Je suis contre le mariage gay car les gays sont connus pour changer de mec tous les mois** ».
Commentaire de blue dragon sous la vidéo 5 ans après le 1er mariage gay en France, Vincent Autin-Boileau raconte, créée par Brut sur Youtube le 09-04-2021.
- « **Les végétariens on les reconnaît à leur teint gris et leur écharpe tricotée** »
Propos tenus par Michel Cymes dans l'émission Ça va beaucoup mieux sur la chaîne radio RTL le 30-05-2017
- « **Il faut faire couler ces bateaux illégaux [utilisés par des migrants] quand ils sont au large si ils refusent de faire marche arrière** ».
Commentaire de Jude sous la vidéo Immigration clandestine : le nombre d'arrivées des Tunisiens en Italie en hausse, créée par Euronews en français sur Youtube le 23-07-1991
- « **[Les électeurs des partis écologiques] c'est un électoral bourgeois (...) des bourgeois-bohèmes qui sont plus sensibles à des valeurs post-matérialistes qu'animés par les programmes économiques** »
Propos tenus par Pascal Perrineau dans l'émission Municipales 2020 sur la chaîne télévisée LCP le 28-06-2020
- « **Va falloir que les femmes arrêtent de chialer !** »
Commentaire de Alain Hunerbein sous l'article La crise [du covid-19] a renforcé les inégalités entre hommes et femmes, publié par Sudinfo le 06-03-2021
- « **Si tu veux pas qu'on te dise d'être à la cuisine, change de métier !!** »
Commentaire de Giovanni Arigoni sous l'article Daisy Hoebelke, policière à Bruxelles depuis 36 ans : « On me disait retourne à tes casseroles », publié par DHnet le 08-03-2021
- « **S'ils ne veulent pas dormir en rue, qu'ils retournent chez eux ; à propos, ils vivent de quoi ? À votre avis ?** »
Commentaire de Nicolas Dechesne sous l'article Saint-Gilles : Infrabel veut expulser deux familles [roms], publié par Sudinfo le 09-04-2020
- « **Comment voulez-vous que le travailleur français [...] qui voit sur le palier à côté de son HLM, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses, et une vingtaine de gosses, et qui gagne 50 000 francs de prestations sociales, sans naturellement travailler ! Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, il devient fou. [...] Et ce n'est pas être raciste que de dire cela** »
Propos tenus par Jacques Chirac, président français, lors d'un discours politique le 19-06-1991
- « **Toutes des p***** »
Graffiti apposé sur une affiche dénonçant les chiffres des féminicides en Belgique, vu à Louvain-la-Neuve en octobre 2020
- « **Je #bronzerai #seinsnus si je veux je mangerai de la #viande parce que le steak de #soja c'est dégueulasse je parlerai de l'#esclavage et j'utiliserai le mot #Nègre parce que c'est notre #histoire, j'irai #chasser si j'ai envie, raz-le-bol de tous ces interdits** »
Tweet de Corinne Martineau (957 abonnés) du 28-08-2020

CADRE LÉGISLATIF DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN BELGIQUE

La liberté d'expression est une liberté fondamentale, énoncée par l'article 19 de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Cet article stipule que «Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression». Il s'agit donc d'un des fondamentaux démocratiques les plus essentiels.

Ceci s'est traduit en droit dans différents textes de loi qui la consacrent mais en posent aussi les limites.

Convention européenne des droits de l'Homme et Constitution belge

La Convention européenne des droits de l'Homme (qui est d'application en Belgique) précise par exemple (article 10, alinéa 2) que :

«L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la

protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire».

Constitution Belge

Mais alors, quelles sont ces limites ? Que dit justement ce cadre légal dans notre pays ? Tout d'abord, la Constitution belge fait référence au droit à la liberté d'expression dans ses articles 19 et 25 (pour la presse). L'article 19 énonce que «*la liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties*». Mais la limitation légale à l'exercice de cette liberté est immédiatement introduite dans le même article : «*sauf la répression des délits commis à l'occasion de l'usage de ces libertés*».

On ne peut donc, au nom de l'exercice de sa liberté d'expression, contrevénir à la loi. L'insulte, la diffamation, etc. restent des actes illégaux, et nul ne peut se prévaloir de la liberté d'expression pour contrevénir à la loi.

Outre notre Constitution, notons principalement le code pénal prohibant la diffamation, la calomnie et l'injure et trois textes de loi postérieurs qui ont étayé le cadre dans lequel s'exerce la liberté d'expression.

Diffamation, calomnie et injure dans le code pénal

La diffamation, la calomnie ou l'injure sont prohibées. Ces délits constituent, du point de vue légal, des infractions au droit au respect de la vie privée en ce qu'ils peuvent ternir la réputation ou attenter à l'honneur de la victime.

La diffamation est définie par notre Code pénal. L'article 443 du code énonce en effet que «*l'imputation méchante, à une personne, d'un fait précis qui est de nature à porter atteinte à l'honneur de cette personne ou à l'exposer au mépris public*» est passible d'une peine allant jusqu'à un an d'emprisonnement et d'une amende. Il existe une subtile nuance entre la diffamation et la calomnie, nuance qui porte sur la possibilité de prouver légalement le bien-fondé des dires de l'accusé, mais au-delà de cette argutie juridique les deux notions sont définies pareillement par la loi.

L'injure peut être, elle, définie comme le fait de divulguer un fait imprécis portant atteinte à l'honneur d'une autre personne. La peine prévue pour ce délit est un emprisonnement qui peut aller jusqu'à deux mois, comme l'indique l'article 448 de notre Code pénal.

Loi du 30 juillet 1981 contre le racisme ou la xénophobie, dite « Loi Moureaux »

Cette loi vise à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie. Elle rend hors-la-loi certains propos, notamment ceux qui incitent à la haine ou à la violence, motivée par la xénophobie ou le racisme, envers une personne ou un groupe de personnes.

Le texte original stipule que «*quiconque (...) incite à la discrimination», «à la haine ou à la violence», «à la discrimination ou à la ségrégation», «à l'égard d'une personne (...), d'un groupe, d'une communauté ou de leurs membres» en raison de sa «nationalité, (d') une prétendue race, (de) la couleur de peau, (de) l'ascendance ou (de) l'origine nationale ou ethnique» est passible d'un mois à un an de prison.*

Autrement dit, en Belgique, l'incitation à la haine ou à la discrimination pour des motifs xénophobes ou racistes est passible de prison ferme. C'est donc clair : d'un point de vue légal, en Belgique, les propos racistes ne sont pas considérés comme une opinion mais comme un délit. La liberté d'expression ne peut servir de justification à leur expression publique.

Loi du 23 mars 1995 contre le négationnisme

Cette loi vise à rendre illégale la remise en cause de la réalité de l'Holocauste. Cette loi punit (éventuellement par une peine de prison) quiconque «*nie, minimise grossièrement, cherche à justifier ou approuve le génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la seconde guerre mondiale*». Tout comme les propos racistes, les propos négationnistes sortent donc du cadre légal de la liberté d'expression en Belgique.

Loi contre la discrimination du 10 mai 2007

Ce texte étend en fait le champ de validité de la loi Moureaux. Avec cette loi, les discriminations et incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence, en raison de «*l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique, l'origine sociale*» deviennent illégales.

Unia, le centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, définit l'incitation comme «*toute communication verbale ou non-verbale qui incite à, stimule, attise, encourage, accentue, provoque, pousse ou appelle d'autres personnes à certaines réactions de haine*». Et précision importante: ces considérations sont valables indépendamment des conséquences qu'elles peuvent avoir ou non puisque «*par contre, il n'est pas nécessaire que cette incitation entraîne d'office une réaction*».

Autres limites à la liberté d'expression

Il existe également d'autres limites à la liberté d'expression comme le respect de la vie privée, le droit à l'image, le harcèlement. En plus des limites déjà présentées plus haut, d'autres restrictions plus générales sont à noter.

Tout d'abord, la liberté d'expression ne peut pas être utilisé comme excuse pour enfreindre le droit à la vie privée d'un individu. Au-delà de la diffamation, il est donc interdit de diffuser des informations privées sans l'accord de la personne concernée. Cela concerne par exemple des informations médicales, financières, etc., mais également n'importe quelle conversation privée. Enregistrer les paroles privées de quelqu'un pour les rediffuser publiquement est donc interdit. De la même, le droit individuel à l'image est également une restriction à ce que l'on peut diffuser ou non. Comme les paroles, les photos et vidéos prisent dans un cadre privé ne peuvent pas être diffusées n'importe comment. En principe, poster une photo sur un réseau social nécessite même l'accord de toutes les personnes identifiables sur l'image.

Le harcèlement n'a pas de définition ferme dans le code pénal belge. L'article 442bis qui le cadre se contente d'en pointer le caractère abusif, répété, et portant atteinte à l'individu qui en est la cible. La limite est ici non seulement dans le contenu du propos, mais également et surtout dans la manière dont il est présenté. Le harcèlement peut se produire sur n'importe quel support de communication et pas uniquement en personne. Un propos a priori autorisé peut devenir du harcèlement, et enfreindre alors la loi. Notons que la liberté d'expression n'est pas vraiment limitée par cette sanction du harcèlement, mais bien sa mise en œuvre.

Comment détermine-t-on ce qui relève du délit ou ce qui relève de l'usage légitime de la liberté d'expression ?

La responsabilité de déterminer ce qui relève ou non du cadre légal de la liberté d'expression incombe à la Justice et donc in fine aux magistrats. Comme le rappelait l'avocat Alain Berenboom, dans *La Libre Belgique* du 14 janvier 2015, c'est donc au cas par cas que sont évalués les modules litigieux. «*Le juge doit se prononcer sur ce qui relève de la diffamation, de l'injure ou de l'insulte, tout en tenant compte du type de publication incriminée*».

Ce sont en effet les mêmes règles qui valent pour tous les supports: journaux d'information, satiriques, livres, émissions de radio, de télé, publications sur la Toile, réseaux sociaux...



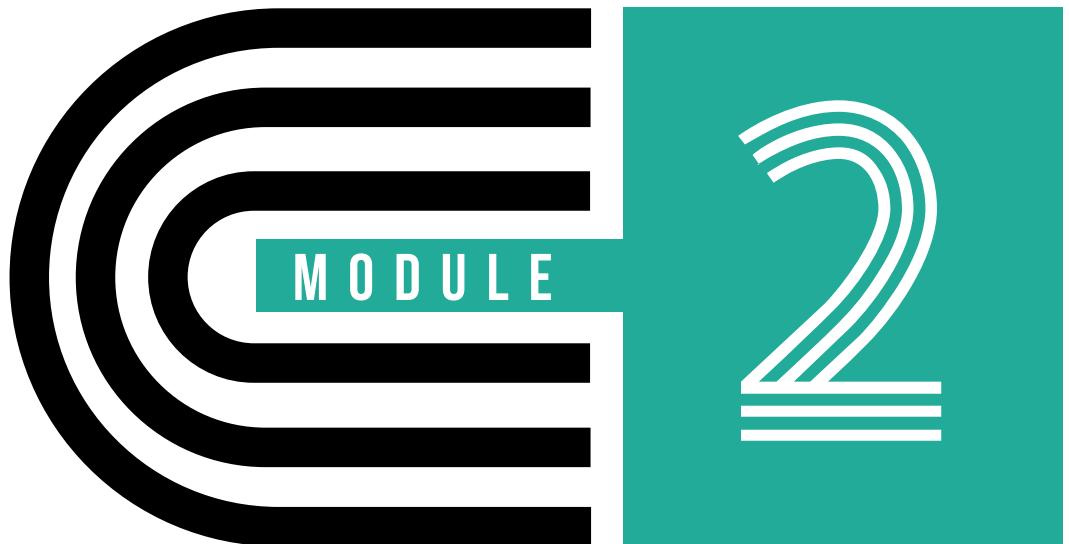
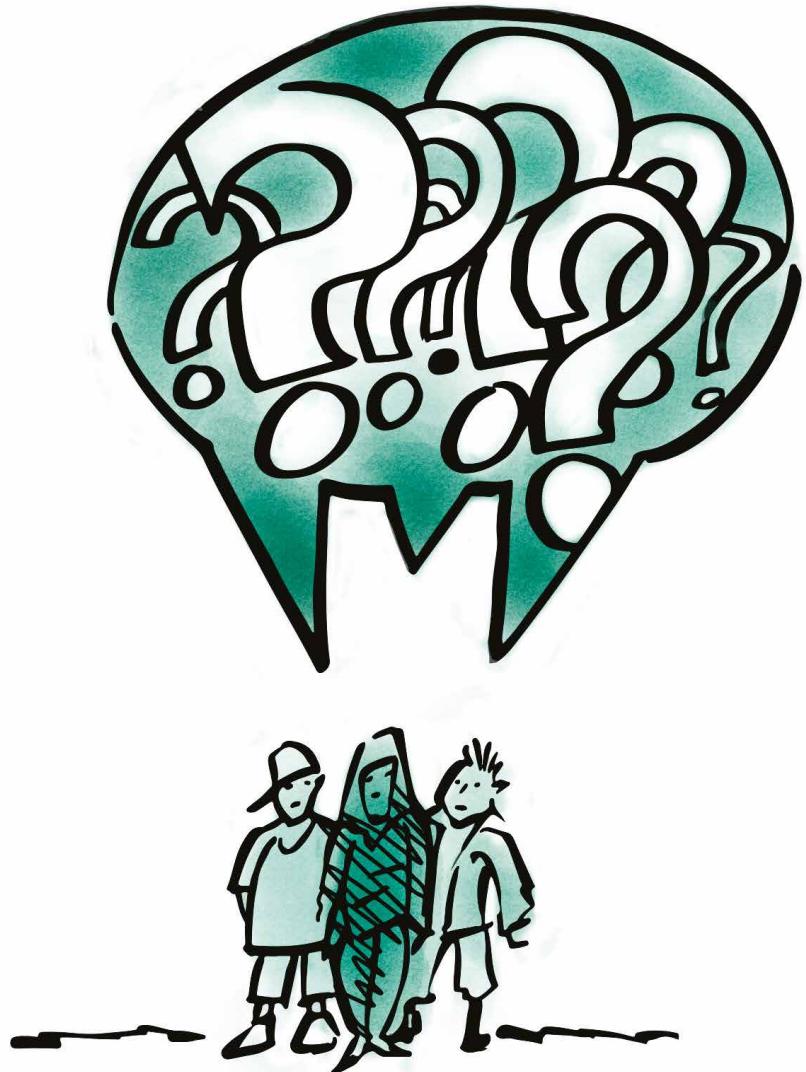
Sources - https://www.rtbf.be/info/societe/detail_liberte-d-expression-quelles-sont-les-limites-que-dit-la-loi?id=8722028

4

ENJEUX DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION SUR LE WEB

Sur internet, les limites à la liberté d'expression sont identiques à celles qui régissent l'espace public. Un propos négationniste, par exemple, est tout aussi illégal sur Twitter ou dans une vidéo YouTube qu'à la télévision ou à l'école. Le web fournit une couverture d'anonymat qui laisse parfois croire que l'on peut y dire ce que l'on veut en toute impunité. C'est tout à fait faux, comme en témoignent les amendes et procédures judiciaires à l'encontre d'internautes a priori anonymes.

En plus de ces limites légales, il faut également prendre en compte l'aspect éthique. Internet invisibilise les utilisateurs, qui n'apparaissent que sous forme de photo, de nom voire de pseudo. Cela facilite bien souvent les dérapages, car on ne se rend pas nécessairement compte que derrière cette photo ou ce pseudo se trouve une personne bien réelle, impactée parfois fortement par les propos tenus.

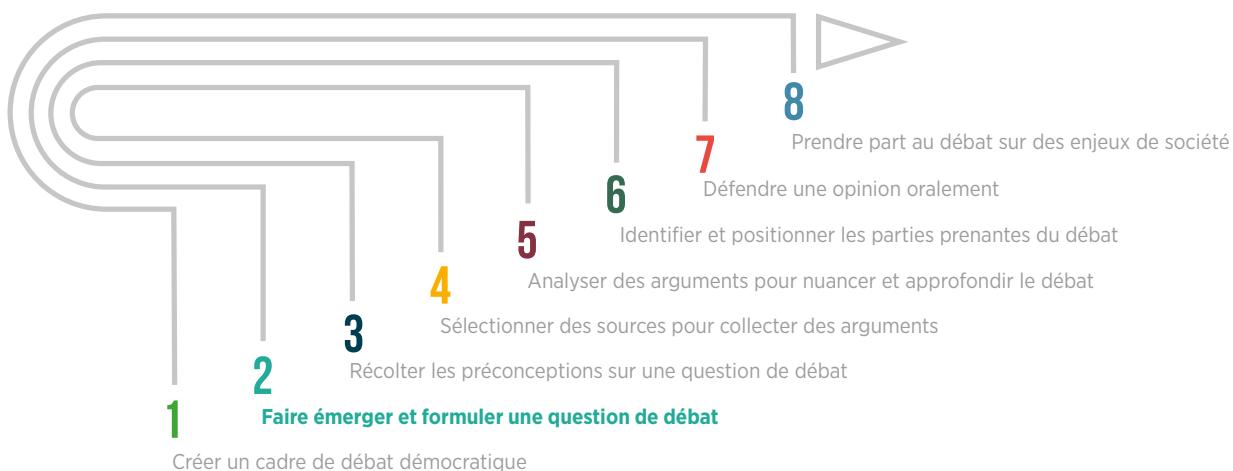


FAIRE ÉMERGER ET FORMULER UNE QUESTION DE DÉBAT

INTRODUCTION

Ce module aide à problématiser des préoccupations quotidiennes concrètes pour en faire des objets de débat politique. Qu'on en soit conscient ou non, qu'on le souhaite ou non, la politique nous concerne tous et toutes sur de multiples questions. Pouvoir transposer une préoccupation individuelle ou collective en question politique est la première étape pour s'engager dans un processus collectif, se forger une opinion et l'exprimer publiquement. L'objectif est donc de conscientiser les jeunes sur le fait que la politique n'est pas un concept abstrait : elle touche la vie concrète.

Pour cela, ce module propose différentes activités. Il aide à identifier un ou plusieurs thèmes (activité 1), puis à formaliser une ou plusieurs questions de débat sur ce thème (activité 2). L'activité 3 est utile dans le cadre d'un parcours incluant l'usage de la plateforme WebDeb pour les modules 4 et 5.



PRÉREQUIS à réaliser par le groupe ou vous-même

- Cadre du débat (**module 1**)

POURSUIVRE AVEC D'AUTRES MODULES

Vous pouvez poursuivre avec **le module 3** afin de faire émerger les préconceptions des jeunes. Vous pouvez aussi passer **au module 4**, pour récolter des sources d'information, ou **ou au module 5** pour analyser des arguments en lien avec la question. Allez directement **au module 7** pour des exercices de débat oraux et de joutes verbales autour de la question de débat.



A C T I V I T É S

ACTIVITÉ 1

Faire émerger un ou plusieurs thèmes de débat – p. 30

ACTIVITÉ 2

Problématiser et formuler
une ou plusieurs questions de débat – p. 31

ACTIVITÉ 3

Créer un débat sur WebDeb – p. 32



R E P È R E S

REPÈRE 1

Faire d'un problème une question politique – p. 34

REPÈRE 2

Problématiser et conceptualiser une question - p. 35



FAIRE ÉMERGER UN OU PLUSIEURS THÈMES DE DÉBAT



Durée minimale – 25 minutes.



Matériel – Une grande feuille et des marqueurs de couleur, des post-it.



Description – Différentes modalités peuvent être envisagées pour faire émerger un thème en associant les jeunes : émergence à partir d'un document d'accroche, à partir de représentations, d'une expérience commune des jeunes, d'un fait de vie scolaire ou d'une actualité. Quelques propositions vous sont données dans cette activité pour faciliter cet exercice.

1. ÉNONCÉ DU THÈME

Afin de faciliter l'émergence d'idées, proposez aux jeunes une accroche en énonçant une question générale : Qu'est-ce qui vous indigne, vous touche, vous inquiète ou vous préoccupe en ce moment ? Déployez ensuite cette question en indiquant quelques types de réponses qui peuvent être apportés à cette question. Expliquez-leur par exemple que ce qui les indigne ou les touche peut être :

- a. une injustice qu'ils ou elles subissent ou une souffrance qu'ils ou elles ressentent ;
- b. une injustice ou une domination que d'autres subissent ici ou ailleurs ;
- c. une évolution de la société qui les inquiète ou les révolte ;
- d. un projet qui est actuellement en débat, qu'ils trouvent dangereux ou inquiétant, et à propos duquel ils ou elles aimeraient pouvoir rassembler davantage d'information ;
- e. un changement qu'ils ou elles voudraient voir arriver ;

Pour stimuler leur réflexion, vous pouvez mettre à disposition des jeunes un photolangage et/ou des magazines et journaux.

2. TEMPS DE RÉFLEXION INDIVIDUEL

Une fois l'accroche donnée, proposez aux jeunes de noter individuellement, sur des post-it, toutes les idées qui leur viennent à l'esprit (5 minutes). Il est important que les jeunes n'aient pas peur d'être jugé•es durant ou après cette étape : toutes les idées sont les bienvenues, même les moins conventionnelles.

3. RÉCOLTE DES POST-IT

Récoltez un premier post-it contenant une idée, collez-le au mur et demandez si d'autres personnes ont écrit des propositions s'approchant de cette première idée. Si oui, collez-les à côté du premier post-it. Répétez l'étape jusqu'à épuisement des post-it (5 à 10 minutes). Pour chacun des groupes de post-it, trouvez un titre commun pour les rassembler sous une seule thématique.

Pour l'étape suivante, vous pouvez décider d'abandonner certains thèmes, par exemple parce qu'ils n'ont pas une dimension politique suffisamment évidente, parce qu'il vous semble difficile de rassembler de la documentation, ou d'avoir un débat riche et contradictoire sur ce sujet. Veillez toutefois à ne pas trop vite rejeter les questions à première vue individuelles. Il peut en effet être intéressant de prendre le temps de les transformer en questions politiques.



Repères

Faire d'un problème une question politique

4. VOTES ET CHOIX

Une fois notés les thèmes retenus lors de la précédente étape, chaque jeune est invité•e à venir voter en donnant trois points pour l'idée qui lui semble la meilleure, deux points pour son deuxième choix et un seul point pour son troisième choix. Recensez ensuite les votes et dégagez le ou les thèmes qui en totalisent le plus.

En cas d'égalité ou de quasi-égalité, vous pouvez refaire un ou plusieurs tours de vote. Vous pouvez ensuite valider un ou plusieurs sujets selon que vous avez décidé de faire travailler le collectif sur un seul thème ou sur plusieurs.



ACTIVITÉ 2

PROBLÉMATISER ET FORMULER UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS DE DÉBAT



Durée minimale – 35 minutes.



Matériel – Une grande feuille et des marqueurs de couleur, des post-it.



Description – Une fois que le ou les thèmes ont été choisis, cette activité vise à faire émerger différentes questions à propos de cette thématique. Elle permet de comprendre qu'un seul sujet peut amener différentes questions et donc différents angles d'approche. Son but est d'identifier une question ou un petit nombre de questions qui seront travaillées dans la suite du processus.

1. RÉDACTION INDIVIDUELLE DE TROIS QUESTIONS

Invitez les jeunes à écrire individuellement sur un papier trois questions en lien avec le sujet choisi (une question par papier) sur lesquelles débattre (5 minutes). Il importe de leur dire que les questions :

- a. peuvent être d'une grande précision et porter sur des points spécifiques, ou au contraire être très larges et englober la totalité de la thématique ;
 - I. **Large** : Faut-il implanter la 5G ?
 - II. **Précise** : Est-il vrai que la 5G est nocive pour la santé ?

- b. qu'elles peuvent questionner l'intérêt, la véracité ou les points forts et faibles d'une proposition;
 - I. **Pertinence d'une proposition** : Faut-il élargir la zone piétonne à Bruxelles ?
 - II. **Véracité d'une proposition** : Est-il vrai que l'implantation du piétonnier a été néfaste aux commerces de la zone piétonne ?
 - III. **Les points forts et faibles d'une proposition** : Quels sont les points forts et faibles de l'impôt sur la fortune ? ; Quels sont les points forts et faibles de l'uniforme à l'école ?
- c. qu'il peut s'agir de questions auxquelles on peut répondre de manière binaire (oui/non ; pour/contre) ou donner au contraire plusieurs réponses (différentes propositions sont envisageables pour répondre à tel problème et le débat peut alors porter sur les points forts et faibles de ces diverses réponses).
 - I. **Questions avec réponse binaire** : Faut-il encadrer les loyers ? Faut-il instaurer l'uniforme à l'école ? Faut-il donner le droit de vote aux résidents non belges pour les élections régionales et fédérales en Belgique ? Faut-il limiter les trajets en avion par personne ? Est-il vrai que la 5G est nocive pour la santé ? Est-il vrai que les écoles belges francophones sont ségrégées ?
 - II. **Questions ouvertes, avec réponses multiples** : Quel système politique offre le plus de sécurité contre le totalitarisme ? ; Quelles œuvres artistiques ont le plus marqué le XXe siècle ? Comment lutter contre les violences policières ? Certaines réponses peuvent aussi faire l'objet de débats pour/contre. Exemples : par des formations pour le corps policier ; par des bodycams ; en supprimant la police ; etc.

2. PARTAGE EN SOUS-GROUPES

Formez des groupes de quatre jeunes pour partager leurs questions. Donnez-leur 5 minutes pour fusionner leurs questions, en écrire de nouvelles qui leurs viennent une fois en groupe et enfin pour sélectionner parmi ces questions celle qui leur semble la plus intéressante.

Si aucun consensus ne peut être trouvé, le sous-groupe peut soumettre au groupe deux questions au lieu d'une seule. Les questions sont lues à voix haute une par une et écrites au tableau. Si deux questions sont identiques ou similaires, elles sont fusionnées. À la fin de cette étape, il doit rester un petit nombre de questions différentes.

3. CHOIX D'UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS

Les différentes questions reformulées sont lues une dernière fois, et une discussion a d'abord lieu sur les éventuels liens entre les questions, puis sur la ou les meilleures questions à retenir pour la suite du travail.

La ou les questions de débat sont choisies par consensus et par affinités par rapport à la question de débat si vous avez la possibilité de faire travailler les jeunes sur des questions différentes. Cela demandera cependant de suivre l'évolution de plusieurs questions en même temps.

Pour cette sélection, plusieurs critères peuvent entrer en ligne de compte :

- a. l'angle de réflexion préféré du groupe,
- b. la richesse potentielle du débat (Y a-t-il vraiment des positions différencierées ou au contraire unanimité ? Y a-t-il une documentation suffisamment riche et accessible à propos des arguments ? Les avis dans le groupe sont-ils convergents ou divergents ?),
- c. la faisabilité (Est-il possible de travailler la ou les questions dans le temps disponible ? Le sujet n'est-il pas trop vaste ou trop technique ?), ...

4. DÉFINITION DES TERMES-CLÉS DE LA QUESTION

Vérifiez la précision des termes utilisés dans la question de débat avec les jeunes.



Repères

Problématiser et conceptualiser une question de débat



CRÉER UN DÉBAT SUR WEBDEB



Durée minimale – 30 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière si l'activité est réalisée en grand groupe. Dans le cas où plusieurs questions de débat sont analysées en même temps, chaque sous-groupe est rassemblé autour d'un ordinateur ou d'un smartphone.



Matériel – Un ordinateur à disposition de l'animateur·trice et un projecteur. Prévoir en plus un smartphone ou un ordinateur par groupe de 3 à 5 jeunes (dans le cadre de l'activité en sous-groupe, avec plusieurs questions de débat).



Description – Une fois que la question ou les questions ont été définies dans le cadre de l'activité 2, cette activité sur WebDeb permet de faire le tour des caractéristiques de cette question et surtout de préparer l'utilisation de WebDeb pour les modules suivants, en particulier les modules 5 et 6, qui visent à enrichir l'analyse du débat public, et subsidiairement le module 3, qui vise à recueillir les préconceptions.

1. DÉCOUVERTE DE WEBDEB

Si c'est la première fois que le groupe utilise WebDeb, les jeunes doivent tout d'abord s'inscrire sur la plateforme et éventuellement dans le groupe WebDeb que vous aurez créé au préalable. Si vous travaillez sur une seule question de débat, cette activité se fera avec le groupe entier. Si vous travaillez sur plusieurs questions de débat, chaque sous-groupe effectuera cet exercice pour une question de débat différente.

Commencez par projeter le site www.webdeb.be. Montrez que pour créer un débat, il faut cliquer sur l'onglet « Contribuer » en haut à gauche de l'écran, puis sur « Ajouter un débat », en bas à gauche. Le groupe ou les sous-groupes peuvent alors travailler les formulations de la ou des questions définies lors de l'activité 2, en se conformant aux normes imposées par WebDeb.

Sur le site WebDeb, cinq possibilités de début de question sont proposées :

- Faut-il...?
- Est-il vrai que...?
- Quels sont les points forts et points faibles de ...?
- Comment... ?
- Quel(s)/Quelle(s)... ?

Les questions « Faut-il » et « Est-il vrai que » attendent des réponses simples. Les questions « Comment » et « Quel(s)/Quelle(s)... ? » attendent des réponses multiples, alors que la question « Quels sont les points forts et points faibles de ...? » peut recevoir des réponses des deux types.

NB : Si une question similaire existe déjà, WebDeb vous la propose automatiquement afin d'éviter les doublons. Si vous voulez malgré tout recréer un autre débat, il vous suffit de changer un mot dans la formulation de votre question.

2. CHOIX DES MOTS-CLÉS

Le site WebDeb vous propose de choisir des mots-clés. Cela va aider les jeunes à définir quelles sont clairement les thématiques traitées par la question. Pour ce faire, demandez-leur de noter individuellement quels sont les mots-clés traités dans cette question de débat. Demandez-leur d'être précis, par exemple « *la formation d'un gouvernement fédéral belge* » est préférable à « *le gouvernement* ».

3. DESCRIPTION DU DÉBAT

Demandez aux jeunes de définir les termes qui peuvent être compliqués et d'écrire individuellement une brève introduction à cette question de débat. Elle doit rester objective et ne doit pas introduire des arguments pour/contre la question. Encodez la description dans le champ « Informations de base. ».

- La description doit permettre de contextualiser le débat. C'est donc dans ce champ que l'on indique les limites temporelles et géographiques du débat. On peut également profiter de ce descriptif pour présenter un historique de la question, si c'est pertinent, ou pour présenter une perspective internationale à une question locale. Si le débat porte sur un acteur individuel ou organisationnel, encodez ces informations également.

- Le texte de présentation du débat doit aussi donner les définitions nécessaires à la bonne compréhension des termes du débat. Le nombre de signes disponibles étant limité à 1.500, le texte doit être concis. Mais il peut être complété par des renvois à des documents disponibles sur internet, via la rubrique hyperliens, par exemple pour présenter les diverses propositions de réponse à une question ou la définition de certains concepts.

4. AJOUT D'UNE IMAGE

Une image de couverture peut être ajoutée. Lancez un rapide concours pour trouver l'image libre de droits la plus appropriée pour le thème de la question de débat.

Sur internet comme ailleurs, les images, infographies et photos sont le plus souvent soumises à une propriété intellectuelle. Cela signifie qu'il est interdit pour une personne (physique ou morale) de réutiliser une image sans prévenir son auteur·trice, et le cas échéant payer pour son emploi.

Sur WebDeb, comme d'ailleurs sur les autres plateformes de ce type, y compris Wikipédia, les images indiquées doivent être libres de droits. Pour trouver des images libres, il suffit d'indiquer dans les paramètres de votre moteur de recherche (par exemple dans la rubrique images > filtres > licences du moteur de recherche Ecosia, ou dans la rubrique images > paramètres > droits d'usage de Google) que vous cherchez des images libres, des images réutilisables sans but commercial, ou des images « creative commons », « common license » ou « wikimédia commons » selon votre moteur de recherche. Ces licences indiquent simplement que l'usage de l'image est autorisé dans un cadre non commercial, ce qui est le cas de WebDeb.

Ce paramètre va diminuer drastiquement la quantité de photos et d'images disponibles. Pour augmenter ses chances de trouver la perle rare, n'hésitez pas à chercher des synonymes de vos mots-clés, à élargir un peu le champ de votre recherche, ou encore à faire la même recherche en anglais. La simple traduction des mots clés recherchés donne souvent de meilleurs résultats qu'en français.

1

FAIRE D'UN PROBLÈME UNE QUESTION POLITIQUE

L'activité 1 - Faire émerger un ou plusieurs thèmes de débat - propose de partir de ce qui indigne, touche, inquiète ou préoccupe les jeunes. Cette question, volontairement ouverte, peut déboucher sur des énoncés variés. Quels sont les critères à remplir pour faire d'un problème une question politique^[1] ?

LA DIMENSION COLLECTIVE DU PROBLÈME

D'une part, le problème doit avoir une dimension collective. La distinction entre ce qui relève du privé ou du collectif fait fréquemment l'objet de débats, et il arrive plus souvent qu'on ne le pense qu'un problème initialement privé devienne un problème collectif. Le droit de fumer en public, par exemple, a longtemps été considéré comme un droit individuel avant d'être transformé en problématique collective. Autre exemple : la problématique des agressions et du harcèlement sexuel à l'encontre des femmes a été maintenue dans un registre individuel jusqu'à ce que des mouvements forts – #metoo, #balanceTonporc, etc. – transfèrent ces questions à la sphère collective en

désignant ce problème comme systémique. Pour qu'un problème devienne collectif, il faut que les personnes vivant ce problème l'expriment en public, constatent qu'elles ne sont pas seules dans cette situation, et qu'elles peuvent se rassembler.

L'activité 1 est donc l'occasion de mener en groupe ce processus de transformation d'une préoccupation individuelle en question collective. Quand des jeunes présentent une préoccupation individuelle, il peut dès lors être important de laisser aux autres jeunes la possibilité de manifester leur intérêt pour cette problématique, qui peut devenir alors collective.

LA DIMENSION COLLECTIVE DE LA RÉPONSE AU PROBLÈME

D'autre part, une des réponses envisagées pour résoudre le problème doit se situer au niveau d'un collectif, d'un organisme ou d'une institution. Certes, une action individuelle peut être qualifiée de politique quand elle cherche à contribuer à une « solution ». C'est ainsi par exemple qu'on dit souvent qu'acheter est un acte politique. On peut dès lors considérer qu'une question telle que « Faut-il acheter des produits fabriqués dans les colonies israéliennes » est une question politique. Et de fait, c'est le cas. Dans le cadre de Débagora cependant, nous souhaitons éveiller les jeunes au processus de délibération et de décision collectives, raison pour laquelle nous vous invitons à considérer qu'un problème devient politique lorsqu'il suppose une décision ou une action d'un collectif, et donc un débat et une délibération à cette échelle sur la question de savoir si et comment ce collectif peut intervenir, par exemple sous la forme d'une campagne d'information, d'une règle, d'un investissement ou d'incitants. Pour reprendre l'exemple du boycott des produits des colonies israéliennes, la question n'est plus alors « Faut-il acheter individuellement ces produits ? », mais par exemple « Faut-il imposer un étiquetage spécifique de ces produits ? » ou « Faut-il imposer à ces produits des taxes d'importation plus importantes ? »

A partir d'une telle conception, un problème collectif tel que la pollution engendrée par la multiplication des trajets en avion n'est pas vraiment politique si la réponse à ce problème est renvoyée à la seule responsabilité de chaque individu. Elle est au contraire considérée comme politique quand on débat de la pertinence d'une décision visant, à une échelle organisationnelle ou institutionnelle, à informer sur les méfaits de ces pratiques, à mettre en place des désincitants, à investir dans d'autres modes de transport ou encore à promulguer certaines interdictions.

Les collectifs, organismes ou institutions amenés à prendre des décisions peuvent être de taille et de nature très variables. Une entreprise ou une école, par exemple, mènent des politiques. Débattre à cette échelle d'une question politique peut avoir du sens (par exemple débatte de la politique d'inscription d'une école, ou de sa politique en matière d'orientation, de port du voile ou de harcèlement).

On peut aussi s'adresser aux institutions politiques (communes, communautés, régions, fédéral) pour encourager un changement qu'on souhaite voir advenir. Si le problème concerne l'échelle européenne ou mondiale ou si une part des compétences est supranationale, cela n'exclut pas de traiter la question mais ne perdez pas de vue l'effet fourmi : au plus on grimpe cette échelle, au plus l'individu semble insignifiant, ce qui peut décourager les jeunes qui participent.

[1] Il n'est pas toujours évident de définir le politique. Nous proposons ici une définition dans le cadre de l'outil pédagogique Débagora, qui n'est pas nécessairement valide dans tous les cas de figure.



PROBLÉMATISER ET CONCEPTUALISER UNE QUESTION

LA PROBLÉMATISATION

La problématisation permet d'établir une certaine distance vis-à-vis de son propre avis. Un avis est en général formulé sous la forme affirmative. À l'inverse, l'objectif de la problématisation est le questionnement: se défaire de l'affirmatif, afin de favoriser l'interrogatif, synonyme d'un état de recherche et d'ouverture d'esprit.

Par le recul réflexif qu'elle impose, la problématisation permet de questionner les évidences et d'entamer une discussion ouverte et collective des propos de chacun•e. Cela permet donc de reposer son opinion sur des bases saines, que l'on ait changé d'avis au cours du processus ou non. Pour l'auteur Michel Tozzi, problématiser, c'est rendre problématique notre rapport à la certitude, c'est organiser et soutenir que le doute de chacun doit méthodologiquement porter sur ses convictions et sur ses évidences.

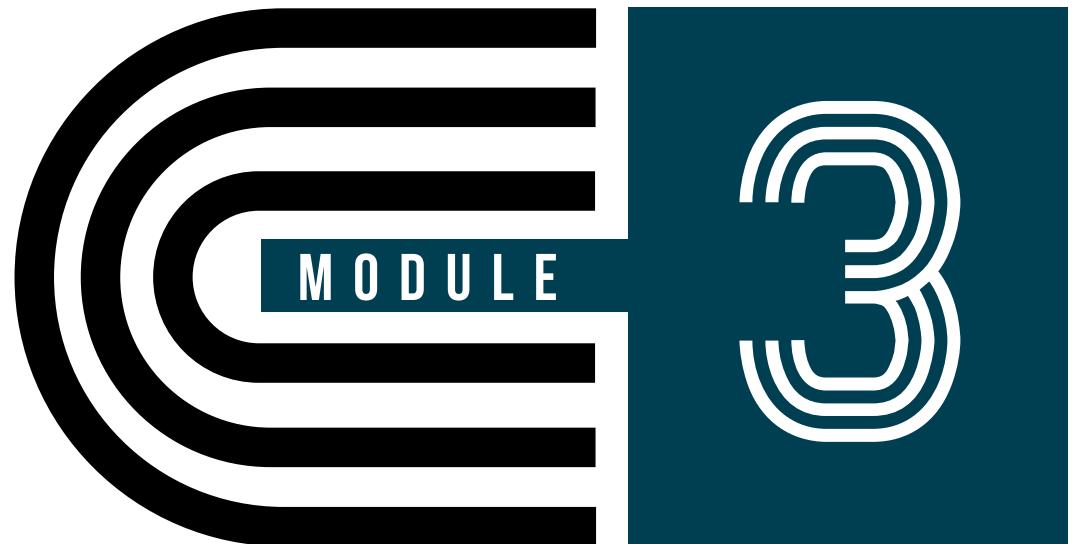
Pour problématiser, on va reformuler une opinion, fermée, sous forme de question, ouverte.

LA CONCEPTUALISATION

La conceptualisation vise à définir et clarifier le sens des notions fondamentales de la discussion. Les manières de conceptualiser sont multiples : on peut s'appuyer sur l'étymologie, circonscrire le sens d'un terme à partir de mots proches ou opposés, identifier les attributs et caractéristiques spécifiques des notions examinées. Conceptualiser consiste autrement dit à définir clairement les termes employés, donner un contexte (géographique, historique,...) à la question, et à s'assurer que la question est compréhensible par tous et toutes de la même manière.

Cette opération est indispensable à la discussion, car elle permet de lever des ambiguïtés, des équivoques ou des confusions qui empêcheraient la discussion de progresser. En précisant le sens de mots que l'on emploie, on quitte peu à peu le registre de la compréhension individuelle pour atteindre une forme plus universelle. Si la signification d'un mot ne fait pas toujours l'unanimité, la conceptualisation permet à tout le moins d'ouvrir à autrui le lexique d'un individu que l'on s'efforce de comprendre et de clarifier.





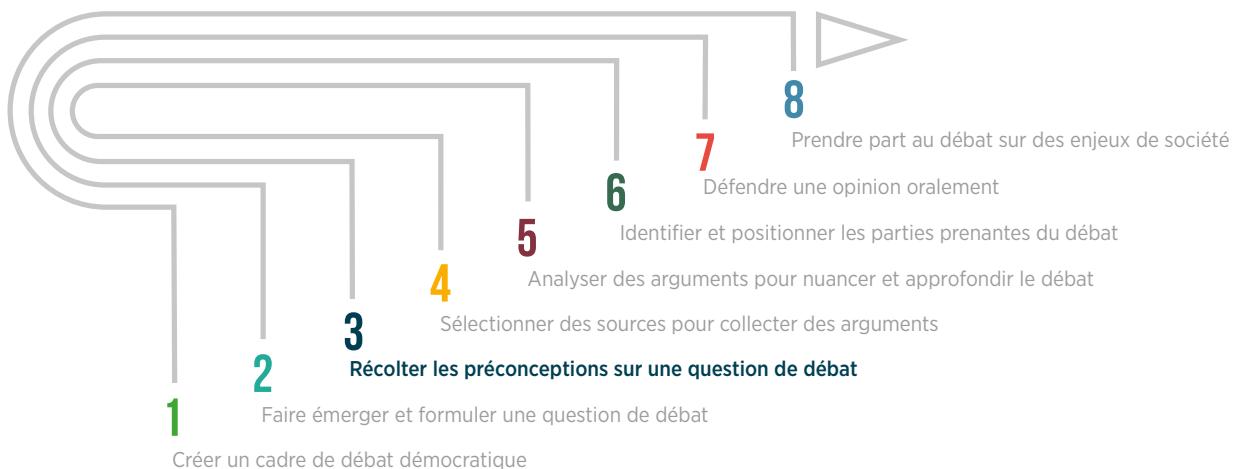
RÉCOLTER LES PRÉCONCEPTIONS SUR UNE QUESTION DE DÉBAT

03

INTRODUCTION

Ce module a pour objectif de susciter l'intérêt, l'interrogation et le débat au sein du groupe. Une fois les conceptions initiales des jeunes récoltées, il sera plus facile de déconstruire les préjugés sur la question et de faire émerger des questions supplémentaires et des pistes de réponses.

Pour cela, quatre activités sont proposées. L'activité 1 favorise l'expression des ressentis, l'activité 2 encourage l'expression des prises de positions et des arguments tandis que l'activité 3 propose d'envisager la question de débat sous différents angles. La dernière activité, au travers de l'utilisation de la plateforme numérique WebDeb, permet de préparer les modules 4, 5 et 6. Elle peut correspondre aux moments de synthèse qui clôturent chacune des trois premières activités.



PRÉREQUIS à réaliser par le groupe ou vous-même

- Cadre du débat (**module 1**)
- Formulation de la question de débat (**module 2**)

POURSUIVRE AVEC D'AUTRES MODULES

Prolongez le travail avec le **module 4**, pour récolter des sources d'information. Vous pouvez aussi passer directement au **module 5** pour analyser des arguments en lien avec la question. Si vous le souhaitez, allez directement jusqu'au **module 7** pour des exercices oraux et des joutes verbales, mais faites attention dans ce cas aux arguments employés par les jeunes, qui n'auront pas étudié de sources liées à la question de débat.



A C T I V I T É S

ACTIVITÉ 1

Exprimer son ressenti à propos de la question en débat – p. 40

ACTIVITÉ 2

Se positionner sur une question de débat – p. 41

ACTIVITÉ 3

Examiner une question de débat sous divers angles – p. 42



R E P È R E S

REPÈRE 1

Gérer une dynamique de débat – p. 44

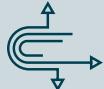


ACTIVITÉ 1

EXPRIMER SON RESENTI À PROPOS DE LA QUESTION EN DÉBAT



Durée minimale – 30 minutes.



Disposition – En cercle.



Matériel – Photolangage



Description – Cette activité repose sur l'utilisation d'un photolangage. Par ce biais, elle permet à tous et toutes d'exprimer leur ressenti, même pour celles et ceux moins à l'aise avec la prise de parole en public, et contribue à désamorcer certaines tensions qui pourraient découler de la thématique. Il ne s'agit donc pas ici de favoriser l'expression rationnelle d'arguments mais plutôt l'expression de sentiments.

1. PROPOSITION D'IMAGES

Apportez une série d'images et disposez-les sur une table. Pour en trouver, nous vous proposons ci-dessous une série de ressources, mais libre à vous d'en trouver d'autres dans des journaux et magazines, sur le web via une recherche d'images, ou encore en prenant vous-même des photos.

Idéalement, les images doivent être symboliques et interprétables ; des images trop évidentes risquent de coincer les jeunes dans une série d'idées plutôt que de leur ouvrir des pistes.



Outils

Sélection d'images :

- 112 images de photolangage par Yapaka : <https://www.yapaka.be/page/photolangage>
- Quelques photographies de Anne BresC sur Pinterest : <https://www.pinterest.fr/AnneBresC/photolangage/>
- Le jeu « Dixit » édité par Libellud : <https://www.libellud.com/dixit-2/>
- Trouver des images gratuites en ligne via www.pixabay.be, www.freepik.com ou www.unsplash.com.

2. CHOIX D'UNE IMAGE

Demandez ensuite aux jeunes de choisir une image qui exprime ce qu'ils ressentent par rapport à la question de débat. Chaque jeune explique en quelques mots son ressenti, ainsi que son choix d'image.

Attention au cadre bienveillant qui doit être maintenu, il s'agit d'un exercice difficile pour certains jeunes. Il faut donc éviter moqueries, remarques et autres commentaires sur le ressenti des autres. En cas de besoin, renvoyez le groupe vers ce cadre.

3. CHOIX D'UNE SECONDE IMAGE

Une fois que chaque jeune a pris une image et l'a brièvement expliquée, proposez un second tour, cette fois sur base volontaire. Il est plus que probable que plusieurs jeunes dans le groupe aient besoin de plus d'une image.

4. TEMPS COLLECTIF

Quand tout le monde a pris la parole, prenez quelques minutes pour faire le point. Relevez les inquiétudes communes, les ressentis partagés par de nombreux jeunes, ... Donnez-leur l'occasion de faire part de leurs craintes, et voyez ensemble si vous pouvez y répondre, s'il est possible de diminuer les anxiétés et d'augmenter la motivation.

Pour y parvenir, vous pouvez par exemple demander aux jeunes qui ont des ressentis positifs de décrire pourquoi ils sont motivés/excités/joyeux/... à l'idée de travailler cette thématique. Ne niez pas pour autant l'importance ou la validité des ressentis négatifs, mais mettez-les en perspective.

5. PRISE DE NOTES

Si vous le jugez nécessaire, prenez note des interventions. Ces interrogations, craintes ou espoirs seront intéressants à explorer par la suite. Si vous disposez de plusieurs jeux d'images vous pouvez également coller les images sélectionnées sur une affiche, ou encore les compiler en ligne et en prendre une photo.

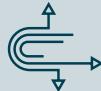


ACTIVITÉ 2

SE POSITIONNER SUR UNE QUESTION DE DÉBAT



Durée minimale – 30 minutes.



Disposition – Les jeunes doivent pouvoir se déplacer dans le local et se positionner sur une ligne.



Matériel – Pas de matériel nécessaire.



Description – Cette activité a pour objectif de favoriser l'expression de la pensée des jeunes par l'argumentation. Les jeunes sont amenés à se positionner dans l'espace en fonction de l'affirmation de départ (pour/contre/neutre), puis à justifier leur positionnement. Elle peut déboucher également sur une réflexion concernant les vertus du débat démocratique.

1. COMPRÉHENSION DE LA QUESTION

Rappelez l'intitulé de la question, son contexte (limites géographiques, temporelles, acteurs impliqués, bref historique de la question, ...) et définissez les termes complexes si la question en contient. Attention toutefois à ne pas dévoiler des arguments qui pourraient influencer le positionnement des jeunes, sans quoi le débat risque d'être biaisé. Assurez-vous que la proposition est bien comprise par le groupe.

2. POSITIONNEMENT

En reposant la question, demandez à chaque jeune de se positionner physiquement :

- Soit à votre droite pour une réponse « plutôt d'accord » à la question ;
- Soit à votre gauche pour une réponse « plutôt pas d'accord » ;
- Soit entre les deux, s'il est trop difficile de choisir une position claire pour un des deux camps (mais il faudra également pouvoir argumenter pourquoi).

Les jeunes ont maximum dix secondes pour réfléchir et se positionner.

Pour les débats à réponse ouverte (les questions auxquelles on ne peut pas répondre par « oui » ou « non », comme par exemple la question de débat « Comment limiter la pollution en Région Bruxelloise ? »), l'activité débute par une première étape de récolte de pistes de réponse : réduire la vitesse autorisée pour les voitures ; encourager l'achat de vélos ; augmenter l'offre de transport public ; etc. Notez ces pistes de réponses, et proposez-les ensuite successivement au groupe qui se positionnera à droite ou à gauche selon leur accord.

3. ARGUMENTATION

Demandez à quelques jeunes de justifier leur positionnement. Commencez par les arguments du plus petit groupe. Demandez à deux personnes dans ce groupe de s'exprimer. Demandez ensuite à deux personnes de l'autre groupe d'exprimer leurs arguments. Puis deux personnes du milieu. Invitez les jeunes à se déplacer vers une autre position si un argument développé modifie leur avis.

Alimentez la réflexion et poussez plus loin le débat en posant des questions d'approfondissement. Vous pouvez également apporter des compléments d'informations, et nuancer lorsque cela est nécessaire. L'idée est bien de montrer qu'il n'existe pas toujours une vérité, et que la réponse est souvent complexe.



Repères

Se questionner sur sa posture ;
Distinguer objection et contradiction ; Examiner les registres de contradiction

4. PRISE DE NOTES

Il est intéressant de demander à un ou plusieurs jeunes de prendre note des arguments progressivement. Cette prise de note peut s'effectuer de diverses manières. Privilégiez la prise de note directe sur la plateforme WebDeb si vous comptez aussi l'utiliser dans les modules 4 ou 5.

Dans ce cas, il faut avoir au préalable créé le débat sur WebDeb (vous-même ou via l'activité 3 du module 2) puis expliqué aux secrétaires la manière d'encoder les arguments sur WebDeb.



WebDeb

Fiches-tutos sur la page «aide» de WebDeb <https://webdeb.be/help>

5. RESENTIS ET DISCUSSION

Demandez aux jeunes comment ils ont vécu cet exercice de débat, au niveau de la qualité d'écoute, de leur ressenti par rapport aux arguments opposés, de leur intégration d'autres propos à leur opinion.

Faites en sorte de ne pas repartir dans une discussion sur la question de débat, mais plutôt sur l'écoute et la présence de désaccords : Les avis ont-ils changé au cours de la discussion ? Le cas échéant, quels sont les arguments qui les ont convaincus ? Les jeunes ont-ils le sentiment d'avoir été influencés par des facteurs autres que les arguments avancés, comme par exemple la pression du groupe, le langage émotionnel, etc. ? Pour les jeunes qui n'ont pas changé de position durant la discussion, quel était l'intérêt d'échanger sur ces questions ? Pourquoi ont-ils des avis différents ? Comment gérer cela dans une société démocratique ?



Repères

Gérer une dynamique débat



ACTIVITÉ 3

EXAMINER UNE QUESTION DE DÉBAT SOUS DIVERS ANGLES



Durée minimale – 30 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – 6 chapeaux de couleurs différentes, des post-it de couleurs différentes.



Description – Cette activité a pour but de séquencer la réflexion sur la question de débat en distinguant six façons de réfléchir à la même question. Cette activité (inspirée des « Six chapeaux de Bono ») permet d'amener toutes les personnes d'un groupe à prendre la même posture (représentée par un « chapeau » symbolique) au même moment.

1. EXPLICATION DE L'ACTIVITÉ

Rappelez la question de débat. Expliquez ensuite le but de l'activité : réfléchir ensemble à la question posée en adoptant différents angles de vue. Les six chapeaux représentent chacun une posture différente :

- Avec le **chapeau blanc** (j'observe), on énonce des informations objectives. On rappelle l'intitulé de la question, son contexte (limites géographiques, temporelles, les acteurs impliqués, un bref historique de la question, ...) et on définit les termes complexes si la question en contient. Le chapeau blanc vise à répondre à la question : « Que savons-nous du sujet ? » C'est l'image de la neutralité et de l'objectivité des faits.

- Avec le **chapeau rouge** (je ressens), on exprime ce que l'on ressent par rapport à la question de débat. On met en avant ses sentiments, intuitions et émotions. Le chapeau rouge vise à répondre à la question : « Qu'est-ce que je ressens par rapport à ce sujet ? »
- Avec le **chapeau noir** (je mets en garde), on envisage les dangers, les problèmes et les difficultés liées à la question de débat. Cette réflexion aide à repérer les éventuels freins et obstacles. Avec ce chapeau, chacun·e est invité·e à être « l'avocat·e du diable » et à répondre à la question suivante : « Quels sont les risques et les limites par rapport à ce sujet ? »
- Avec le **chapeau vert** (j'innove), on propose de nouvelles idées et explore de nouvelles pistes. La question à laquelle on essaye de répondre est : « Quelles autres alternatives et solutions sont envisageables à ce sujet ? » L'idée est de laisser son esprit sortir des sentiers battus, être créatif et envisager de nouvelles façons de voir la question.
- Lorsque l'on porte le **chapeau jaune** (je positive), tout devient possible. C'est le moment d'envisager les avantages et aspects bénéfiques de la question. Le chapeau jaune répond à la question : « Qu'y a -t-il de positif à ce sujet ? »
- Enfin, lorsque l'on porte le **chapeau bleu** (je concrétise), on canalise les idées et essaie de les mettre en place de façon pratique. Le chapeau bleu répond aux questions logistiques du « comment » : « A quoi faut-il veiller pour que la proposition ou le projet réussisse ? Qu'est-ce qui devrait être mis en place ? Comment faudrait-il organiser concrètement les choses ? »

Par exemple, en très bref, sur la question de débat « Faut-il instaurer l'uniforme en Belgique ? », on pourrait obtenir :

- Pour le **chapeau blanc** (j'observe) : tout d'abord définir la question : De quel uniforme parle-t-on ? Qu'est-ce qu'on entend par « en Belgique » (sachant que l'enseignement est une compétence des Communautés) ? Pour quel niveau d'enseignement ? Sur cette base, on peut rechercher des informations pour savoir ce qu'en dit la loi. A quel niveau de pouvoir cette décision se prend-elle ? etc.
- Pour le **chapeau rouge** (je ressens) : on obtiendra les avis des jeunes sur la question. « Moi, l'uniforme ça me déprime » ; « J'aime bien, ça fait chic » ; « J'ai peur que cela coûte trop cher » ; « Je ne me sens pas concerné par cette question » ; « Cela me serait égal ».
- Pour le **chapeau noir** (je mets en garde) : on parlera des réticences et obstacles relatifs à la question : « Le port de l'uniforme est une fausse solution pour de vrais problèmes : inégalités, discipline, sécurité » ; « L'achat d'un uniforme peut parfois coûter très cher pour des familles avec des revenus modestes. » ; « Cela nous rend tous pareils, cela ne nous permet pas d'exprimer notre personnalité » ; etc.

- Pour le **chapeau vert** (j'innove) : on envisage ce qui serait possible à la place de l'uniforme. Si l'uniforme a pour mérite de gommer les inégalités, comment peut-on y remédier d'une autre façon ?
- Pour le **chapeau jaune** (je positive) : on examine les aspects bénéfiques de l'uniforme : « L'uniforme garantit plus de discipline au sein de l'établissement scolaire » ; « L'uniforme permet de gommer les différences » ; « L'uniforme coûte moins cher que de suivre la mode et acheter des vêtements de marques ».
- Pour le **chapeau bleu** (je concrétise) : on regarde les aspects pratiques de la question : Est-ce que ce serait le même uniforme pour toutes les écoles ? Un code couleur ou un type de vêtements ? Donné par l'école ou acheté par les parents ?

2. PRISES DE PAROLE

Chapeau par chapeau, demandez au groupe de contribuer en pop-corn (c'est-à-dire que chaque jeune peut prendre la parole quand il le souhaite, sans tour de parole) pour récolter des infos/leurs ressentis/des idées/des arguments en fonction de la couleur du chapeau sur la question de débat.

3. PRISE DE NOTES

Il est intéressant de demander à un ou plusieurs jeunes de prendre note des arguments. Cette prise de note peut s'effectuer de diverses manières. Privilégiez la prise de note directe sur la plateforme WebDeb si vous comptez aussi l'utiliser dans les modules 4 ou 5. Dans ce cas, il faut avoir au préalable créé le débat sur WebDeb (vous-même ou via l'activité 3 du module 2) puis expliqué aux secrétaires la manière d'encoder les arguments sur WebDeb.

 **WebDeb** - Fiches-tutos sur la page «aide» de WebDeb www.webdeb.be/help

4. RESENTIS ET DISCUSSION

Demandez aux jeunes comment ils ont vécu cet exercice de débat, au niveau de la qualité d'écoute et de leur ressenti par rapport aux différents ressentis/idées/arguments exposés au cours de l'activité. Faites en sorte de ne pas repartir dans une discussion sur le fond de la question de débat, mais plutôt sur la manière dont s'est déroulée l'activité.



Repères

Gérer une dynamique débat



GÉRER UNE DYNAMIQUE DE DÉBAT

RAPPELER LE CADRE FIXÉ

Dans un débat contradictoire, ou simplement lorsque des opinions différentes et des arguments incompatibles apparaissent dans une discussion, l'ambiance peut rapidement se dégrader. Pour éviter cela, il est possible de désigner un·e responsable de l'ambiance. Le plus simple, c'est de donner cette charge à l'animateur·trice, mais n'importe qui d'autre peut avoir cette responsabilité. À l'aide d'un triangle, d'une petite cloche ou un autre signal discret, la personne qui a la charge de surveillance signale les dérapages. On repère ceux-ci en se basant sur le cadre du débat qui a été établi préalablement (voir module 1). Quand le signal retentit, il faut reprendre son idée en changeant de ton ou de formulation pour faire passer le désaccord du niveau des personnes et des affects au niveau des idées et de la raison.

À la fin de la discussion ou de l'activité, un temps de retour est consacré à l'examen de ces quelques situations, ce qui nécessite que l'on garde une trace précise de ce qui s'est dit ou fait. Attention, on ne doit pas interpréter ces

dérapages, mais bien décrire factuellement ce qui s'est déroulé : telle formule, telle intonation, telle réaction, ont justifié une intervention tintante.

La parole est ensuite donnée à la personne qui s'exprimait, qui est alors invitée à expliquer son intervention et la correction effectuée au cours du débat. Il ne s'agit pas de se justifier : on n'accuse d'ailleurs personne, on tente de comprendre des mécanismes classiques de la communication dans lesquels nous sommes tous pris. Il est préférable de faire part de ce que l'on a perçu de la situation, de son intention initiale, puis de sa réaction au tintement du signal.

SE QUESTIONNER SUR SA POSTURE

Lors d'un débat, se questionner sur sa posture est très important. Il faut faire attention à la manière dont on accueille les arguments adverses, au respect dont on fait preuve envers les autres personnes qui débattent, etc.

Questionnement sur la qualité de mon écoute

Quel pas je fais vers l'autre ? Est-ce que je souhaite seulement l'entendre ou bien suis-je fermé·e et fermement décidé·e à camper sur ma position ? On peut aussi se questionner après coup et objectiver l'avancée : avant, je pensais ceci, maintenant, j'ai ajouté telle nuance, grâce à l'argument de telle personne. Cette auto-évaluation permet de valoriser l'écoute et ses effets comme un objectif assigné clairement à la discussion et dont on vérifie ensuite la réalisation effective.

Questionnement sur ma relation aux arguments opposés

Quelles raisons poussent mon interlocuteur·trice à développer une idée différente de la mienne ? Serait-ce vraiment parce qu'il ou elle est un peu plus sot·te, moins expérimenté·e ? Ou y a-t-il aussi d'excellentes raisons de penser ce qu'il ou elle pense ? Peut-être la différence tient-elle au fait de regarder la réalité à partir d'un autre angle ou d'en connaître des éléments différents ?

Non seulement j'écoute l'autre suffisamment pour savoir qu'il ou elle a dit telle ou telle chose, mais je peux reprendre cet élément dans ma propre argumentation, l'intégrer et le faire mien. On peut observer ainsi les changements d'avis, les nuances, les révisions de position qui sont consécutives à l'argumentation ou à l'objection d'un autre et les relever (et par conséquent les valoriser).

Évaluation de la discussion

Cette discussion m'a-t-elle appris quelque chose ? Me permet-elle d'avoir un peu plus de distance à l'égard d'une conviction bien enracinée, mais peut-être pas vraie pour autant ? Me permet-elle de nuancer un avis, de modifier ou d'affiner un argument ?

REFORMULER

La reformulation par un tiers (ça peut être un·e jeune ou la personne chargée de l'animation) est une autre façon d'ôter le caractère émotionnel des désaccords en les explicitant : « si je comprends, l'idée de X s'oppose à celle de Y. Nous sommes donc en présence de deux thèses opposées. » C'est en gros la fonction qu'on assigne classiquement à un médiateur dans un conflit. Cette reformulation permet également aux personnes qui ont perdu le fil du débat de se raccrocher ou d'avoir une vision plus synthétique de tous les échanges qui viennent d'avoir lieu.

DISTINGUER OBJECTION ET CONTRADICTION

Outre les raisons multiples du désaccord, une distinction peut nous aider à clarifier le niveau du désaccord : il peut porter soit sur l'idée avancée, soit sur les arguments pour défendre cette idée. Nous utiliserons le terme « désaccord » de manière générale, pour désigner qu'il y a controverse. L'objection est un désaccord qui porte sur l'argument et la contradiction un désaccord qui porte sur la thèse. Cette distinction est importante dans la mesure où quand un désaccord porte sur les arguments, il n'invalidise pas pour autant la thèse soutenue, qui pourrait être défendue par d'autres arguments.

Objection : le désaccord porte sur un argument

L'objection implique donc un travail interne, qui prend en compte l'argument auquel elle répond sans apporter une nouvelle idée et sortir du cadre.

Par exemple, dans le débat « Êtes-vous pour ou contre l'adoption par un couple homosexuel ? », voici un premier argument contre cette thèse : « L'adoption par des parents homosexuels ne devrait pas être autorisée car un enfant a besoin d'un modèle masculin et féminin pour se construire, il a besoin d'autorité et de douceur ». Une objection à cet argument serait par exemple : « L'adoption devrait être autorisée car s'il est vrai qu'un enfant a besoin d'un modèle masculin et féminin, ces modèles ne sont pas liés à la différence des sexes biologiques, la différence entre deux individus est suffisante pour incarner ces modèles quel que soit leur sexe ».

Contradiction : le désaccord porte sur la thèse avancée

Nous avons en réalité souvent tendance à proposer une autre idée pour nous opposer à l'idée de l'autre, car nous préférons généralement nous exprimer plutôt que de prêter attention à ce qui est dit. Ce faisant, nous proposons souvent une contradiction : je ne suis pas d'accord avec toi, non parce que ce que tu dis comporte des erreurs ou des imprécisions, mais parce que je pense autre chose.

Apporter une contradiction, c'est examiner la question à partir d'un autre point de vue, sans nécessairement tenir compte de l'argumentation proposée par l'autre. Dans la critique externe, il n'y a pas de rapport entre les arguments mais bien entre les thèses, qui s'opposent.

Exemple : « L'adoption par des parents homosexuels ne devrait pas être autorisée car un enfant a besoin d'un modèle masculin et féminin pour se construire, il a besoin d'autorité et de douceur. » Une contradiction sera : « L'adoption devrait être autorisée car, si le mariage est accordé, le droit de fonder une famille doit l'être aussi ».

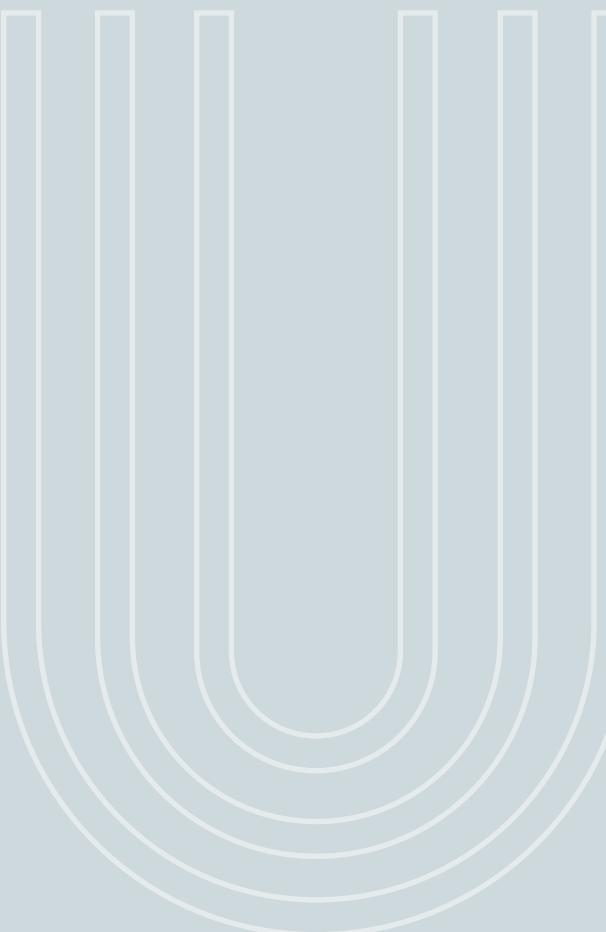
EXAMINER LES REGISTRES DE CONTRADICTIONS

L'exercice consiste à examiner les registres auxquels appartiennent les arguments pour et contre, de façon à mieux comprendre les raisons de nos contradictions.

Il y a toutes sortes d'arguments : politiques, historiques, esthétiques, financiers, sociologiques, psychologiques, etc. Cette façon d'isoler un champ de preuves donne les limites d'une argumentation : elle agit à partir d'un registre, d'un point de vue particulier sur la chose et pas d'un point de vue absolu.

L'enjeu n'est pas ici de se mettre d'accord, ni d'évaluer la valeur de nos arguments respectifs, mais de mesurer que nous parlons à partir de points de vue différents. Certains sont davantage sensibles à un argument éthique et d'autres à un argument économique. Ce sont bien des valeurs qui s'affrontent à travers les arguments mobilisés. Et on peut situer alors le débat à ce niveau-là.

Il est par exemple possible de contrer l'argument économique en soulignant que la vie n'a pas de prix et qu'un jugement économique, comme d'ailleurs technique ou utilitariste, est moins bon qu'un jugement éthique en cette matière. À l'inverse, on peut opposer à un argument éthique qu'il n'est pas financièrement réaliste, ou qu'il est utopique pour telles et telles raisons. Cette approche de l'argumentation ouvre également une porte vers la pensée créative : comment éviter le dogmatisme par la recherche d'alternatives, de pensées divergentes, mais aussi, dans ce cas, par la multiplicité des perspectives ? Y a-t-il des angles différents pour aborder une question (par exemple, si un débat sur la génétique peut être abordé à partir de ses enjeux scientifiques, d'autres angles sont possibles : sociaux, éthiques, économiques) ?



Par exemple, en ce qui concerne le sujet du travail scolaire à domicile, différents registres de contradictions peuvent être utilisés :

- « Je suis pour le travail scolaire à la maison parce que les élèves ont plus de temps pour apprendre s'ils travaillent chez eux »

⇒ argument utilitariste

- « Je suis pour le travail à domicile car il coûte moins cher que de payer un enseignant pour travailler à l'école »

⇒ argument économique, fondé sur la rentabilité

- « Je suis contre le travail à domicile parce qu'il déborde du cadre légal normal établi pour les écoles »

⇒ argument juridique

- « Travailler à domicile est déprimant pour des élèves qui devraient avoir l'occasion de profiter de leur jeunesse »

⇒ argument éthique

- « Je suis contre parce que je connais des élèves qui sont déjà chargés de s'occuper de leur famille et n'ont pas le temps de faire des devoirs »

⇒ argument factuel, qui s'appuie sur une situation réelle évoquée comme exemple pour soutenir une thèse.

Pour la peine de mort, le même exercice donnerait :

- « Je suis pour la peine de mort parce qu'elle est la plus dissuasive »

⇒ argument utilitariste

- « Je suis pour la peine de mort parce qu'elle coûte bien moins à l'État qu'un emprisonnement à vie »

⇒ argument économique

- « Je suis pour la peine de mort parce que l'État a le devoir d'assurer la sécurité de ses membres, et qu'il s'agit là d'une forme de légitime défense »

⇒ argument juridique

- « Il n'est jamais juste et bon de donner la mort à un autre être humain ».

⇒ argument éthique

- « Je suis contre parce qu'il est arrivé qu'on condamne à mort un innocent »

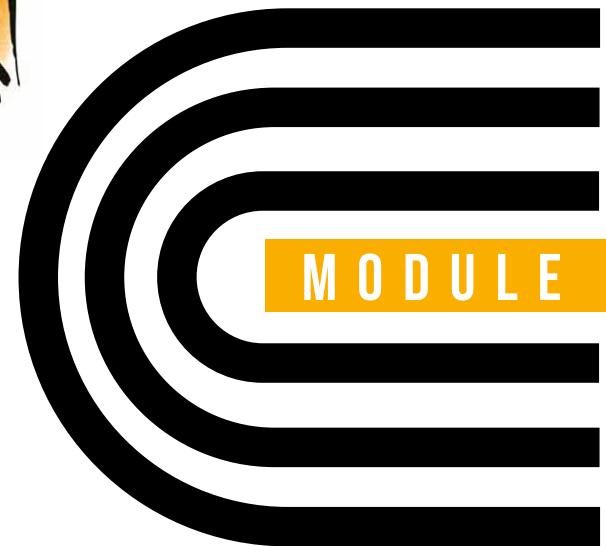
⇒ argument factuel

Ces catégories (ou d'autres) peuvent servir de base au regroupement des arguments proposés par les jeunes.



Sources

https://www.philocite.eu/blog/wp-content/uploads/2017/11/PhiloCite_Lart_dargumenter_1.pdf

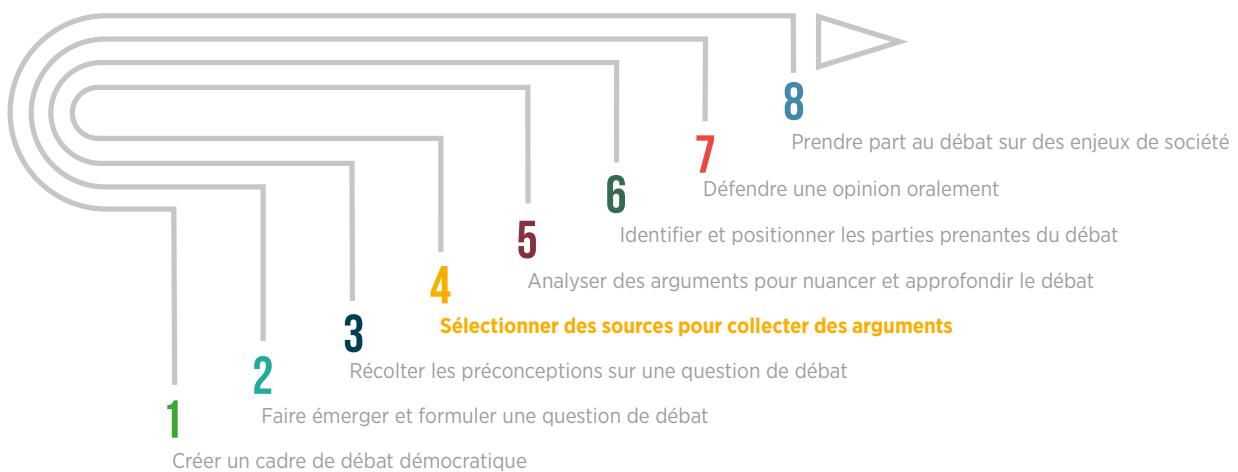


SÉLECTIONNER DES SOURCES POUR COLLECTER DES ARGUMENTS

INTRODUCTION

Comment faire un choix, comment prendre et défendre une position si l'on n'est pas informé·e, mal informé·e ou désinformé·e ? Ce module a pour objectif d'outiller les jeunes dans la collecte de sources et le travail d'analyse et de tri de ce contenu. L'objectif est de constituer un échantillon de documents représentatifs de la diversité des points de vue, des acteurs et des types de discours, ce qui permettra ensuite, dans le module 5, d'effectuer une analyse des arguments mobilisés dans le débat.

Pour cela, ce module propose trois activités. La première a pour objectif d'outiller les jeunes pour la collecte de documents. La seconde est un outil pour créer sur la plateforme WebDeb une bibliographie sur une thématique donnée. Ces deux activités peuvent être couplées pour n'en former qu'une seule. L'activité 3 implique les jeunes dans l'analyse de la nature de ces documents.



PRÉREQUIS à réaliser par le groupe ou vous-même

- Cadre du débat (**module 1**)
- Formulation de la question de débat (**module 2**)

POURSUIVRE AVEC D'AUTRES MODULES

Après avoir récolté des sources, utilisez le **module 5** pour analyser les arguments présentés. Vous pouvez aussi aller au **module 6** pour analyser les parties prenantes au débat rencontrées en récoltant des sources. Vous pouvez aussi réaliser directement le **module 7** et exercer le débat oral, ou le **module 8** pour prendre position publiquement sur la question.



ACTIVITÉS

ACTIVITÉ 1

Collecter des documents relatifs à la question de débat - p. 50

ACTIVITÉ 2

Créer une bibliographie sur WebDeb - p. 51

ACTIVITÉ 3

Analyser la nature d'un document - p. 53



REPÈRES

REPÈRE 1

Rechercher de la documentation institutionnelle - p. 55

REPÈRE 2

Rechercher de l'information via la presse écrite - p. 57

REPÈRE 3

Rechercher de l'information via les moteurs de recherche - p. 58

REPÈRE 4

Utiliser efficacement les moteurs de recherche - p. 59

REPÈRE 5

Rechercher de l'information via les réseaux sociaux - p. 61

REPÈRE 6

Texte du contenu médiatique analysé - p. 61



ACTIVITÉ 1

COLLECTER DES DOCUMENTS RELATIFS À LA QUESTION DE DÉBAT



Durée minimale – 50 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – Au moins un smartphone (ou un ordinateur) pour deux jeunes.



Description – Cette activité vise à trouver sur internet (et sur des supports papier) des textes et des documents audiovisuels en rapport avec la question de débat. Les jeunes sont ainsi initiés à la recherche documentaire et amenés à prendre conscience de la grande diversité des sources disponibles, au-delà de celles qu'ils consultent habituellement ou des premiers résultats que leur proposent les moteurs de recherche.

1. DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Présentez l'objectif de l'activité, à savoir la recherche de textes, vidéos, rapports et documents qui présentent des positions et arguments relatifs à la question de débat. Donnez des consignes claires concernant les modalités de recherche de contenu sur internet.

Notamment :

- a. La possibilité d'utiliser plusieurs moteurs de recherche (en mentionner quelques-uns) ;
- b. La manière de formuler les requêtes (usage des guillemets, des opérateurs, etc.) ;
- c. La possibilité de faire des recherches au sein d'un site ;
- d. Les différents filtres possibles.



Repères

Utiliser les moteurs de recherche de façon efficace

En plus de ces informations techniques, n'hésitez pas à donner quelques limites à la recherche de documents. Ces limites faciliteront le travail d'analyse à venir. Elles ne sont pas indispensables, mais ne pas en tenir compte vous imposera un travail de nettoyage préalable à l'analyse. Parmi ces limites, pensez à faire un point d'attention sur :

- a. La **taille** des documents écrits, la durée des documentaires vidéo ou audio, etc. Si les jeunes trouvent un podcast très intéressant, mais qui dure 50 minutes, il faudra probablement que vous opériez une sélection des passages plutôt que de l'écouter dans son intégralité.
- b. La **date** du document. Attention aux sources trop vieilles, qui pourraient nécessiter une mise en contexte trop importante pour le temps dont vous disposez. Dans certains cas, un document d'archive peut toutefois être intéressant.
- c. La **complexité** du discours. Un article scientifique trouvé sur Google Scholar est souvent une source intéressante. Elle n'est cependant pas toujours à la portée des non-initiés.

2. RECHERCHE PAR PAIRE

Rassemblez les jeunes par paires et répartissez entre eux les « zones » de recherche sur la ou les questions de débat. Ces zones peuvent dépendre du thème, mais il est conseillé de les définir en fonction du type de source. Par exemple, les médias (qui peuvent être divisés selon qu'il s'agit de la presse papier ou des médias audiovisuels) ; les partis politiques ; les parlements et gouvernements ; les administrations ; les lobbies et associations ; la recherche scientifique ; les réseaux sociaux ; etc.



Repères

Rechercher de l'information via la presse écrite ; Rechercher de la documentation institutionnelle ; Rechercher de l'information via la presse écrite



Attention : Si vous souhaitez utiliser WebDeb pour l'analyse (voir le **module 5**), seuls des textes et des retranscriptions de vidéos et audios seront exploitables.

3. RÉFÉRENCEMENT DES DOCUMENTS

Demandez aux groupes d'enregistrer les adresses URL des ressources sélectionnées dans un document partagé, ou d'en noter les références précises (ou de passer à l'activité 2 de ce module qui consiste à la création d'une bibliographie sur WebDeb).

4. DISCUSSION

Vous pouvez compléter cette activité par un débriefing sur les difficultés rencontrées au travers de l'utilisation des moteurs de recherche, sur les obstacles (abonnement payant sur les sites des médias, par exemple) ou réussites de la recherche de leur documentation.



ACTIVITÉ 2

CRÉER UNE BIBLIOGRAPHIE SUR WEBDEB



Durée minimale – 30 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – Au minimum un smartphone (ou un ordinateur) pour 2 jeunes. Complétez cela par un projecteur connecté à un ordinateur ou un écran commun.



Description – L'objectif de cette activité est d'apprendre aux jeunes à rédiger une bibliographie de façon rigoureuse. Des compétences méthodologiques sont ainsi développées au travers du remplissage d'un formulaire destiné à archiver sur la plateforme collaborative WebDeb les documents collectés lors de l'activité 1. Cet encodage est également destiné à faciliter les activités des modules 5 et 6.

1. DÉCOUVERTE DE WEBDEB

Si le groupe n'a pas encore travaillé sur WebDeb, indiquez aux jeunes comment s'enregistrer et rejoindre le groupe que vous avez éventuellement créé. Montrez aux jeunes la page à partir de laquelle ils pourront procéder à l'encodage. Il s'agit de l'onglet « bibliographie » du débat qui a été créé dans le cadre du module 2 (ou que vous avez créé vous-même).

Dans cet onglet, cliquez sur « Ajouter un texte ». WebDeb propose deux options : rechercher sur la plateforme si le texte s'y trouve déjà, ou ajouter un nouveau texte si ce n'est pas le cas. Choisissez cette seconde option.

2. ENCODAGE

Pour chaque texte, chaque groupe de jeunes devra indiquer dans le formulaire :

- Si le texte ou le document audiovisuel est **disponible en ligne**. Dans ce cas, il faut encoder l'URL (cet encodage génère automatiquement le remplissage d'autres champs du formulaire, dont le contenu doit cependant être vérifié).
- Le **titre** du texte ou du document audiovisuel.
- Le **nom de l'auteur** (à savoir son prénom puis son nom dans le cas d'une personne, ou le nom complet de l'organisation). S'il y a plus d'un auteur, il faut cliquer sur le +.

Si l'auteur est connu de la plateforme, des fonctions et affiliations vous seront proposées quand vous commencerez à entrer du texte dans la case correspondante. Il est possible aussi que WebDeb vous demande de confirmer son identité. Si l'auteur n'est pas encore enregistré dans WebDeb, il vous sera proposé de créer sa fiche, mais il est possible de limiter cet encodage au strict minimum, à savoir le prénom et le nom de la personne ou le nom de l'organisation.

- La **date de parution** du texte ou du document audiovisuel.
- Le **site internet** d'où le document est issu, ou son éditeur.
- Le **contenu du texte**
 - Ce texte sera affiché automatiquement dans le cas d'un document disponible sur internet. Mais s'il émane d'un site accessible uniquement aux abonnés, le texte ne sera visible que si votre groupe est abonné. Si ce n'est pas le cas, pour pouvoir rendre visible le texte sur WebDeb, il faut
 - supprimer l'URL dans la première rubrique du formulaire ;
 - copier/coller le texte du site d'origine dans le formulaire WebDeb.



ATTENTION : Tous les textes ne sont pas libres d'accès, même sur internet. Si le texte n'est pas libre d'accès, vous ne pouvez faire cette opération de copier/coller que dans le cadre du groupe que vous avez créé dans WebDeb et qui est à portée pédagogique. Vous ne pouvez en effet diffuser ces documents non libres de droit dans l'espace WebDeb public.

- Dans le cas d'un document sous format pdf, il faut d'abord enregistrer ce pdf sur le smartphone ou l'ordinateur puis, dans le formulaire WebDeb, cliquer sur « Parcourir » et sélectionner le fichier.
- Si le texte n'est pas disponible sur internet, il faut le copier-coller ou le dactylographier.
- Idem si vous voulez n'enregistrer qu'une partie du document (dans ce cas, il faut préalablement supprimer la mention de l'URL puis copier/coller la partie qui vous intéresse).

Il est possible d'ajouter d'autres informations non obligatoires :

- **La fonction et l'affiliation** du ou des auteurs. Par fonction, il faut entendre la profession de l'auteur (par exemple journaliste) ou la fonction qu'il occupe dans l'organigramme de son organisation (par exemple directeur général). Par affiliation, il faut entendre le nom complet de l'organisation dont il est membre. Une seule fonction et affiliation peut être mentionnée par auteur.
- **Le genre de texte**, qui renvoie à la dimension « typologie » de l'activité d'analyse de la nature et de la qualité des documents.

Quand ces informations sont encodées, cliquer sur « Enregistrer ». Cela a pour effet de renvoyer à l'écran texte et nécessite de revenir à l'écran débat pour effectuer l'encodage suivant. Il est par ailleurs toujours possible de modifier les informations de la fiche texte en cliquant sur le titre du texte puis sur éditer (en haut à droite), en choisissant « mettre à jour » dans le menu déroulant qui s'ouvre alors.



ACTIVITÉ 3

ANALYSER LA NATURE D'UN DOCUMENT



Durée minimale – 50 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – Pas de matériel nécessaire.

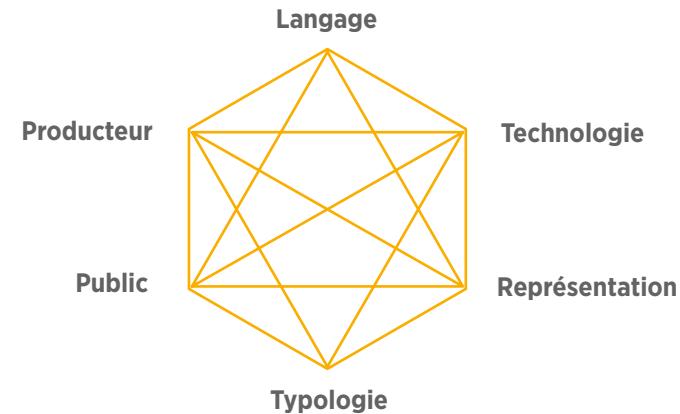


Description – Cette activité vise à apprendre aux jeunes à situer un document, en l'analysant sur la base d'une grille multidimensionnelle, inspirée du modèle du British Film Institute, outil abondamment employé dans l'éducation aux médias pour décortiquer un contenu médiatique.

1. DÉCOUVERTE DE LA GRILLE D'ANALYSE

Expliquez la grille d'analyse. Dans un contenu médiatique, il y a toujours six dimensions : le langage, la technologie, les représentations, la typologie, le public et le producteur. Ces six dimensions permettent d'envisager un produit médiatique comme un matériel structuré qui s'inscrit dans un système de production, de diffusion et de réception organisé de manière complexe.

Ces dimensions ne sont pas hiérarchisées et ne sont pas conçues pour être abordées isolément. Elles sont, au contraire, interdépendantes ; chacune offrant un point d'entrée nécessairement lié à tous les autres. On peut extrapoler l'usage de l'analyse de ces six dimensions à tout document, médiatique ou autre.



Le langage : Le langage utilisé dans la presse écrite, à la radio, à la télévision ou sur internet n'est pas le même. La dimension du langage dans cette grille d'analyse s'attache à étudier la construction du message médiatique, au niveau visuel, sonore et langagier. Comment ce message se fait-il comprendre de moi ?

Chaque type de média (cinéma, presse écrite, radio, etc.) utilise ses codes propres, et au sein même d'un type de média, par exemple la presse écrite, le langage et les codes utilisés dans la presse féminine ne sont pas les mêmes que dans un magazine de chasse et pêche. Il s'agit de déceler ces codes langagiers (via l'utilisation d'un terme plutôt qu'un autre, l'utilisation de l'écriture inclusive – ou pas-, la qualité de la langue, etc.) et la façon dont le message est construit.

La représentation : **Comment ce média conçoit-il et représente-t-il le monde ?** Cette dimension désigne à la fois les représentations du monde contenues dans un document et l'impact de ce document sur les représentations du public. Comment les sujets sont-ils représentés ? Quels stéréotypes et quelle vision du monde sont véhiculés ?

La technologie : Les procédés techniques divergent dans la construction du message et ont un impact sur le résultat. La technologie est un paramètre qui influence la communication. Une photo en noir et blanc plutôt qu'en couleur, un film avec des effets spéciaux, un live facebook, etc. **Quelle technologie est utilisée et comment impacte-t-elle le contenu, la formulation du message et la réception du document ?**

Le producteur : Le producteur ou la productrice est la personne qui émet le message. **Qui a produit ce message, qui l'a financé, quelles sont les intentions de l'émetteur-trice ?** Convaincre, informer, vendre ? Il s'agit, au travers de cette dimension, d'analyser la production et la diffusion du message en prenant en compte le contexte de production idéologique et les enjeux et contraintes socio-économiques qui lui sont propres.

Le public : Le public est le destinataire de la communication. **A qui s'adresse ce document ?** **Qu'en fait le public ?** Comment les messages sont-ils interprétés ? Quelle est l'influence du public sur la construction du sens ? Il s'agit d'étudier dans cette dimension le pôle de réception, soit l'activité par laquelle un·e auditeur·trice, un·e spectateur·trice, un·e lecteur·trice donne du sens à un document.

La typologie : La typologie est le type de document que l'on analyse. De quel genre de document est-il question ? Scientifique ? Informatif ? D'opinion ? Publicitaire ? Les documents peuvent être classés en différentes catégories suivant leur contenu (par exemple le registre de l'information vs registre du divertissement), leur genre (par exemple la science-fiction vs le soap opera), leur support (par exemple la télévision vs la radio), etc. L'objectif de cette dimension est d'analyser quel type de média a été utilisé pour transmettre le message.

2. ANALYSE DE LA NATURE D'UN DOCUMENT

Répartissez les textes entre les jeunes, de manière à ce que chaque jeune ou binôme de deux jeunes dispose d'un texte ou d'un document audiovisuel à analyser. L'idéal est que chaque jeune ou binôme sélectionne (ou se voie attribuer) un des documents qui a été collecté lors de l'activité 1.

Les jeunes sont ensuite chargés d'analyser chacune des dimensions du schéma, et d'indiquer sur papier (sur une grille ou librement) leur évaluation. En plus de l'analyse de ces six points, les jeunes indiquent leur conclusion : ce document est-il pertinent pour leur corpus de texte ?

3. DISCUSSION

Une discussion est importante suite à cette activité pour comparer les différentes analyses des jeunes et mettre en exergue quelques points essentiels : Est-ce que le langage diffère en fonction de la typologie du document ? ; Est-ce que le document est adapté pour convenir au public recherché ? ; Quel impact les représentations du document peuvent-elles avoir sur le public ? ; etc. Autant de questions intéressantes à aborder en groupe afin de prendre conscience des messages induits par la forme des documents collectés.

Exemple d'analyse

Carte blanche « La suppression des examens dans l'enseignement secondaire ? Une nécessité ! » rédigée par Corentin Melchior, élève et délégué de classe en sixième secondaire (publiée le 9/03/2021 sur le site web du Soir) :

- **Le langage.** Soutenu ; le texte est découpé en différents paragraphes ; annotation de bas de page et usage d'une source littéraire ; usage de concepts (principes de sécurisation et exploration) ; utilisation des mots « le/les jeune(s) » pour parler du public qui le concerne.
- **La représentation.** C'est un jeune qui parle des jeunes, mais de façon assez extérieure. Les jeunes sont décrits comme anxieux, démotivés, résignés.
- **La technologie.** L'article a été publié sur le site web du soir. Cet article n'est pas disponible en version papier. Quotidien généraliste belge, Le Soir existe depuis 1887. Journal de référence dans la presse quotidienne francophone, la marque Le Soir se décline maintenant sur tous les formats disponibles : papier, web, applications mobiles, réseaux sociaux....
- **Le producteur.** Corentin Melchior, élève et délégué de classe en sixième secondaire. Il n'est pas fait mention de son école. Il a écrit un autre article pour le magazine Traces (février 2021) intitulé « Confinement, côté étudiant ». L'auteur est directement concerné par la thématique et son objectif est de convaincre d'abandonner les examens de fin d'année au profit d'une prolongation de l'apprentissage de la matière.
- **Le public.** Aucun public n'est visé de manière explicite au sein de la carte blanche. Le lectorat visé par Le Soir est un public « au profil haut de gamme^[1] », avec un âge moyen entre 40 et 50 ans.
- **La typologie.** C'une carte blanche dans un quotidien francophone de référence.



Repères

Texte du contenu médiatique analysé

[1] <https://www.rosseladvertising.be/fr/le-soir>

1

RECHERCHER DE LA DOCUMENTATION INSTITUTIONNELLE

Un certain nombre de documents contenant des informations importantes ne sont pas si simples à trouver. Les programmes des candidats aux élections, les accords des gouvernements, les discussions parlementaires, toutes ces informations sont importantes lorsque l'on essaie de comprendre quel parti adopte quelle position sur une question ou pour comprendre les arguments derrière des décisions prises dans un hémicycle.

Il n'existe pas de recette magique pour trouver ces informations, les ressources sont différentes selon les thématiques et les documents recherchés. Il est cependant possible de dresser quelques généralités, présentées ci-dessous.

IDENTIFIER LES INSTITUTIONS PERTINENTES

Avant de commencer à chercher des informations publiées par les institutions, il est important d'identifier quelles institutions ont des informations à fournir. Une institution ne dispose d'informations intéressantes à consulter sur une thématique particulière que si elle exerce des compétences dans cette matière. Pour découvrir qui est compétent sur une question, le plus simple est sans doute de se rendre sur le portail fédéral et d'explorer les pages des pouvoirs publics.

Toutes ces informations sont disponibles via ce lien : https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics.

En règle générale, une entité est compétente directement pour une série de thématiques, et va recevoir en plus la charge de certaines tâches confiées par l'entité de tutelle qui lui est supérieure. Par exemple, les communes gèrent les bois communaux, mais si une région prend une décision concernant tous les espaces verts sur son territoire, cette décision s'appliquera aussi aux bois gérés par les communes. Les compétences des entités fédérées et de l'État fédéral se présentent comme suit :

- Les **communes** sont chargées de gérer ce qui relève de l'intérêt communal, c'est-à-dire tout ce qui ne dépend pas des entités supérieures. Elles sont notamment compétentes en ce qui concerne les travaux publics, le maintien de l'ordre et le logement. Elles sont également chargées de remplir les missions qui leur sont confiées par les entités supérieures.
- Les **provinces** gèrent ce qui dépend de l'intérêt provincial. Il s'agit entre autres de certaines questions liées au tourisme, à la vie culturelle, à l'aide sociale ou encore à la gestion des espaces verts. Elles sont également chargées de remplir les missions qui leur sont confiées par les entités supérieures.
- Les **régions** ont des compétences directement liées à la notion - assez large - de "territoire". Quand on parle d'emploi, d'agriculture, de travaux publics, d'énergie, de transport (sauf SNCB), d'aménagement du territoire, d'écologie, de logement, et enfin de tutelle sur les provinces et les communes, on parle de compétences régionales.

- Les **communautés** reçoivent toutes les compétences relatives à la langue et aux matières dites "personnalisables", c'est-à-dire liées aux individus. On compte parmi ces compétences la culture, l'enseignement, le sport et l'aide aux personnes.
- L'**Etat fédéral** rassemble les compétences qui concernent ce qui a trait à l'intérêt général de tous les Belges. On compte parmi ces compétences les finances, l'armée, la justice, les affaires étrangères, la police fédérale, la sécurité sociale et les grandes lois de protection sociale (comme par exemple pensions et assurance maladie-invalidité).

TROUVER LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Une fois que l'on a identifié quel pouvoir public est compétent à propos de la thématique, il est temps de trouver les informations que cette entité met à disposition.

Pour commencer, il est souvent intéressant d'observer les accords de gouvernement (ou de majorité), qui représentent en quelque sorte le plan d'action au cours de la législature. Les consulter permet le plus souvent de comprendre pourquoi une décision a été prise, et pourquoi elle a été mise en place. Attention, à l'instar des programmes des partis, il s'agit d'un plan d'action pour la législature, et non pas d'un compte-rendu de ce qui a été réalisé. C'est là l'un de leurs intérêts : les accords de gouvernement montrent avec une grande précision ce qui était promis au départ d'une législature. Ils permettent donc d'identifier les promesses non-tenues, les tentatives ratées et les projets inaboutis de chaque législature.

On trouve ces accords de gouvernement directement sur le site de l'entité concernée :

- Pour le **gouvernement fédéral** : l'accord de gouvernement est sur www.belgium.be (tapez « accord de gouvernement » dans la barre de recherche).
- Pour la région de Bruxelles-Capitales, les accords et arrêtés sont rassemblés sur la page <https://be.brussels/a-propos-de-la-region/le-gouvernement-regional/accords-et-arretes>
- Pour les **gouvernements de Wallonie et de Communauté française**, les accords sont disponibles sur leurs sites respectifs. Pour la déclaration de politique régionale, rendez-vous sur la page <https://www.wallonie.be/fr/plans-wallons>. Pour la déclaration du gouvernement communautaire, vous trouverez ce qu'il vous faut sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; <http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/a-propos-de-la-federation/le-gouvernement/>
- En **Flandre**, on trouvera l'accord de gouvernement en néerlandais, mais aussi en français, sur le site <https://www.vlaanderen.be/publicaties>.
Indiquer “accord” dans la barre de recherche pour trouver le document.

Les accords de gouvernement ne sont toutefois pas suffisants pour avoir une idée claire d'une problématique, notamment parce que l'opposition n'y prend pas la parole. Pour savoir clairement ce que nos représentants proposent dans les conseils et hémicycles, il faudra aller voir les documents parlementaires où l'on peut trouver les documents qui jalonnent un débat : « Bulletin des questions et réponses », « Propositions ou projets de loi ou de décret », contenant notamment l'exposé des motifs (autrement dit les intentions et arguments des auteurs), « Rapports de commission » à propos de ces projets ou propositions, et enfin « Comptes rendus de séances plénières ». Ces textes sont parfois complexes et techniques. On y trouve cependant souvent des opinions et arguments qui ne seront pas forcément repris dans les communications officielles. Ces documents sont disponibles en ligne sur les sites des institutions concernées, dans les sections “Documents” ou “Travaux Parlementaires”.

En plus des accords de gouvernement et des documents parlementaires, les institutions politiques et administratives publient plus ou moins fréquemment de la documentation à propos d'une thématique dont ils ont la charge. Une recherche sur la section “documents”, “actualités” ou “publications” des sites de ces institutions fournit parfois des informations intéressantes. Il est également possible de trouver ces informations via les réseaux sociaux, sur les comptes de ces institutions. Malheureusement, tout n'y est pas disponible et la diffusion des informations par ces outils est très inégale.

TROUVER DES DOCUMENTS D'ORGANISATIONS

Certains documents d'organisations seront proposés par les recherches thématiques sur les moteurs de recherche, mais il faut craindre que ces documents n'apparaissent pas dans les premières pages de résultat. Pour trouver ces documents, deux stratégies sont possibles :

- Aller directement sur les sites des organisations étant parties prenantes du débat ;
- Utiliser certaines techniques décrites ci-dessous dans « Utiliser les moteurs de recherche de façon efficace », et notamment la fonction « AND » pour relier les mots-clés thématiques et le type d'organisation (par exemple « syndicats »).

TROUVER DES DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

Certains de ces documents seront aussi accessibles via les moteurs de recherche (parfois en ajoutant dans la recherche le terme « scientifique »), mais il existe des sites dédiés à ce type de document :

- <https://www.worldcat.org>
- <https://www.researchgate.net>
- <https://scholar.google.com>

Ces sites permettent d'accéder ensuite facilement aux versions téléchargeables des textes, quand celles-ci sont disponibles.



RECHERCHER DE L'INFORMATION VIA LA PRESSE ÉCRITE

La presse écrite est une excellente source d'informations, d'opinions, d'arguments et de points de vue. Avant de commencer à rechercher des données sur le site d'un journal, il faudra choisir lequel. Pour être certain·e de vos informations, il est préférable de ne pas se contenter d'une seule source. Attention, un article du quotidien *Le Soir* peut être une dépêche (Belga ou autre) qui sera également publiée par ailleurs.

Veillez également à faire attention à l'auteur ou autrice de l'article. À l'ère du numérique, les sites de presse laissent une certaine place à des contributeurs et contributrices extérieures, auquel cas il faudra analyser d'où vient cette contribution. Enfin, renseignez-vous également sur la ligne éditoriale du journal ou du magazine consulté. Celle-ci représente les habitudes éditoriales d'un périodique, et la connaître permet donc de vérifier les éventuels biais que les auteur·trices peuvent avoir en écrivant leurs articles.

En cherchant des informations issues de la presse écrite, il est fort probable de trouver des articles réservés aux abonnés du périodique exploré. Pour lever ces obstacles, il n'y a malheureusement pas de solution autre que de prendre un abonnement, ou de s'abonner à une plateforme qui regroupe des articles de périodiques, comme *Europresse.com* par exemple. Avant de commencer votre récolte, renseignez-vous sur les abonnements dont vous disposez ou dont votre organisation dispose. Les établissements scolaires et autres organisations pédagogiques profitent bien souvent de tarifs préférentiels.

Avant de commencer, il faut dresser une liste des périodiques à consulter, en tenant bien compte de la thématique que l'on explore afin de noter également les journaux et magazines spécialisés. On peut alors se rendre sur chacun de ces sites et utiliser la fonction recherche intégrée au site ou cheminer à travers leurs rubriques.

3

RECHERCHER DE L'INFORMATION VIA LES MOTEURS DE RECHERCHE

Pour trouver de l'information, dans un texte, un article ou autre, le premier réflexe est bien souvent de se rendre sur un moteur de recherche. Il existe plusieurs moteurs de recherche efficaces, chacun avec des avantages et des inconvénients différents. En plus des moteurs classiques, qui cherchent de l'information sur la toile dans son ensemble, il existe aussi des outils destinés à des thématiques ou des domaines spécifiques. La liste qui suit n'est pas exhaustive, mais elle reprend quelques-uns des moteurs les plus importants.

GOOGLE, YAHOO ET BING

Ces trois moteurs sont sans aucun doute les plus utilisés. Les résultats de recherche qu'ils fournissent sont très complets, ils permettent donc de trouver rapidement et facilement de l'information en masse. Ils ont cependant quelques défauts notables.

Pour commencer, ils proposent en priorité des résultats dits "sponsorisés". Autrement dit, les premiers résultats d'une recherche sont souvent des annonces publicitaires, ce qui nuit à l'objectivité de l'information. Ensuite, ils montrent en priorité les résultats populaires, c'est-à-dire les pages les plus visitées. Cela permet effectivement d'avoir en haut de la page des résultats pertinents, mais cache des pages parfois intéressantes car elles sont moins souvent visitées. Pour pallier ce problème, il faudra utiliser des mots-clés précis et des requêtes claires, ce que nous décrivons plus bas.

Notons que la majorité des moteurs alternatifs utilisent les algorithmes de ces moteurs célèbres. Ces derniers souffrent donc des mêmes défauts.

LES MOTEURS ALTERNATIFS

Lilo, Ecosia, Youcare, ... Ces moteurs alternatifs ont une visée caritative et/ou écologique. Les bénéfices tirés de leurs recherches sont reversés à des associations (au choix de l'utilisateur dans le cas de Lilo) ou utilisés pour planter des arbres et sensibiliser à l'écologie, par exemple. Ils se basent dans la plupart des cas sur le moteur Bing.

Qwant, DuckDuckGo, ... : ces moteurs ont pour objectif principal de protéger les données de l'utilisateur. Les résultats de recherche de ces moteurs sont anonymes.





4

UTILISER EFFICACEMENT LES MOTEURS DE RECHERCHE

Lors d'une recherche sur un moteur en ligne, on est souvent tenté de poser une question comme on le ferait oralement face à un·e interlocuteur·trice. Cela fonctionne très bien pour des recherches factuelles ou des questions très précises - et peu controversées - telles que "Quelle est la hauteur de la tour Eiffel ?" ou "Combien de communes néerlandophones y a-t-il en Belgique ?". La réponse est alors facile à trouver et apparaît généralement dans les premiers résultats de la recherche. Lorsque l'on recherche des opinions, des arguments ou une information débattue cependant, cette méthode laisse à désirer.

En effet, la requête risque de fournir des résultats très variés selon la formulation de la question, et un bon nombre de mots dans la question viennent parasiter la recherche. Au lieu d'une question en toutes lettres, il est donc préférable d'utiliser des mots-clés, ainsi que quelques indicateurs qui permettent de préciser la requête. La recherche devient alors plus précise, et il est plus simple d'en modifier les détails. La question "pourquoi la 5G est-elle nocive ?" renvoie par exemple presque exclusivement vers des sites convaincus de la nocivité de la 5G, alors que la requête "5G santé" renvoie vers des résultats plus nuancés.

LES RÉSULTATS INFLUENCÉS

Sur les moteurs de recherche les plus commerciaux, qui sont aussi les plus célèbres, il est possible pour l'administrateur d'un site web d'acheter des résultats de recherche. Pour ce faire, un webmaster « achète » un ou plusieurs mots-clés, qui garantissent l'apparition de son site lors d'une recherche de ce mot. Il est donc souvent enrichissant de ne pas se contenter des résultats des premières pages, qui contiennent souvent beaucoup de résultats de ce type.

En plus de ces achats de mots-clés, les moteurs commerciaux proposent des publicités, des annonces. Il s'agit des deux ou trois résultats les plus hauts sur la première page de votre recherche. Ces résultats sont clairement indiqués comme des publicités. Ils sont parfois intéressants malgré tout, mais l'utilisateur devra se méfier de l'objectivité de l'information.

Enfin, les résultats sont influencés par les recherches précédentes qui ont été effectuées sur un même ordinateur, ou avec un même identifiant. Un résultat qui a été cliqué de nombreuses fois par un·e même utilisateur·trice va apparaître en bonne place lors de ses futures recherches. Pour éviter ces biais, il est possible de supprimer son historique de recherche via les réglages de son moteur favori, ou en utilisant la navigation privée.

LES MOTS-CLÉS

L'utilisation de mots-clés pour rechercher de l'information peut paraître simple, mais quelques astuces sont importantes à garder en tête. Les moteurs de recherche sont en effet insensibles à la synonymie, l'homonymie et la polysémie. Les moteurs d'aujourd'hui sont capables de fournir des recherches sur un bon nombre de synonymes, mais ils ne sont pas encore tout à fait au point. Lors d'une recherche, il faudra donc faire attention aux éventuels synonymes du mot-clé, et affiner la recherche, voire changer le mot-clé au besoin.

L'homonymie reste par contre un problème de taille. Une requête sur le terme "grève" donne des résultats très variés concernant les pratiques ouvrières, l'actualité, la géographie et même quelques personnages historiques. Pire encore, puisque les résultats sont souvent proposés par "pertinence", certaines recherches donnent un résultat qui ne correspond pas au terme que l'on cherche mais qui y ressemble. Une recherche sur le politologue de la VUB Didier Caluwaert fait par exemple apparaître quelques résultats concernant l'auteur Didier Van Cauwelaert.

Enfin, la polysémie comporte le même type de risques. La plupart du temps, il est facile de remarquer quand un résultat n'est pas cohérent avec le sens du mot-clé. Cependant, lors de certaines recherches, il faudra y prêter une attention particulière. L'adjectif "américain", par exemple, fait référence au continent américain dans son ensemble mais est très souvent utilisé en limitant le sens aux États-Unis. La confusion peut dans ce cas provenir du moteur de recherche, mais également de l'internaute qui effectue la requête.

Pour dépasser certaines de ces limites, l'internaute peut recourir aux indicateurs de recherche.

LES INDICATEURS DE RECHERCHE

Note : la plupart de ces indicateurs ne fonctionnent que si'ils sont indiqués en majuscule.

Choisir l'ordre des mots

L'ordre des mots a son importance : le moteur a tendance à se concentrer plus sur le premier mot, puis le second et ainsi de suite.

"AND" / "ET"

Il n'est pas indispensable sur la plupart des moteurs. Ajouter "AND" force le moteur à rechercher les deux mots que l'indicateur relie.

Exemple: "5G AND santé". Le moteur ne fera apparaître que les résultats qui contiennent les deux termes, alors que "5G et santé" fera apparaître les résultats contenant seulement l'un des termes si le résultat est populaire.

"OR" / "OU"

Le moteur va chercher tous les résultats contenant l'un des mots. Cette fonctionnalité est utile quand plusieurs mots sont employés pour la même notion, ou que l'on n'est pas certain du terme précis que l'on cherche.

Exemple : voyage OR vacances en Europe

Les symboles "+" et "-"

Utiliser les symboles "+" ou "-" permet de forcer le moteur à ajouter un mot à la recherche ou à supprimer les résultats qui contiennent un terme. Il suffit de coller le symbole souhaité au mot que l'on ajoute à la recherche, et le tour est joué.

Exemple : taper "chat" dans le cadre d'une recherche d'image donne des milliards de résultats très variés : des chats éveillés, qui dorment, avec un chien, à l'extérieur, ... Si l'on souhaite chercher les images d'un chat qui dort, et que l'on ne veut pas de chien sur l'image, on tapera "Chat +dort -chien".

Les guillemets

En utilisant cette fonctionnalité, on trouvera précisément l'expression que l'on a mise entre guillemets. Cela limite énormément les résultats, attention donc à l'orthographe.

Cette fonctionnalité est très intéressante lors de la recherche d'une citation précise, de la recherche d'une personne ou d'une suite de mots dont on est certain qu'elle apparaît dans un texte ou sur un site.

Exemple : chercher "J'ai fait un rêve" avec guillemets donne presque exclusivement des résultats liés au discours célèbre de Martin Luther-King. Sans guillemets, on trouve des

résultats liés à ce discours, mais également des résultats liés à des forums sur le sommeil.

La troncature

Même si elle ne fonctionne pas toujours impeccablement, c'est un outil intéressant ; il s'agit de remplacer une partie du mot par « * ».

Exemple : si vous faites une recherche sur l'éducation et que vous souhaitez retrouver à la fois les termes « éducation », « éducatif », « éducateur », vous pouvez taper simplement « éduc* ».

« Le Joker »

Il peut arriver que votre information soit incomplète, qu'il vous manque un élément ; vous pouvez le remplacer par « * » à l'intérieur de votre requête.

Exemple : si vous cherchez la date d'un évènement, par exemple le 11 septembre 2001, mais que vous n'êtes pas certain qu'il s'agissait bien du 11, vous pouvez entrer « * septembre 2001 ».

Le type de fichier

Si vous cherchez un type de fichier particulier, un document en pdf ou en docx, une image en JPEG ou en PNG, ou une vidéo au format MP4, vous pouvez restreindre les résultats à ce type de fichier. Il suffit alors d'ajouter la commande « filetype:xyz », où xyz représente le type de fichier.

Exemple : si je cherche une recette de crêpes en pdf, je peux taper « recette crêpes filetype:pdf »

Filtres

Les moteurs de recherche proposent également des filtres. Ils vous permettent, après affichage des résultats de recherche, de ne retenir que ceux qui correspondent à certains critères, par exemple une date ou une langue.

Exemples de synthèse

Il convient donc, tout d'abord, de bien cibler sa recherche, c'est-à-dire de réfléchir avec précision au sujet sur lequel on cherche des informations. Les exemples ci-dessous sont effectués sur le moteur google, mais les résultats sur d'autres moteurs seraient très proches.

a. Les « attentats terroristes du 22 mars 2016 »

- Si je tape sans guillemets "attentats terroristes Belgique", j'obtiens 672.000 résultats.
- En ajoutant un symbole "+" devant Belgique, pour forcer le moteur à ne tenir compte que des résultats en Belgique, je récolte 2.240 résultats. NB : la première page de résultats est strictement identique, le moteur avait bien montré les résultats les plus pertinents d'abord.
- Si j'ajoute la date « 22 mars 2016 » entre guillemets, il ne reste que 616 résultats.

b. La « recherche spatiale américaine »

- Les 3 mots tapés dans l'ordre me donnent 111.000 résultats
- La requête suivante : « «recherche spatiale» + américaine » donne 13.100 résultats
- La requête : « «recherche spatiale» + américaine – Europe » donne 1.770 résultats

Il est utile de procéder par étape, et de préciser la requête au fur et à mesure pour éviter de supprimer des résultats qui peuvent s'avérer intéressants. Attention également à ne pas trop préciser : dans la première recherche, l'ajout de la date du 22 mars 2016 entre guillemets exclut en effet les dates indiquées sous la forme "22/03/2016".

5

RECHERCHER DE L'INFORMATION VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les acteurs politiques, les institutions et les partis utilisent de plus en plus les réseaux sociaux pour diffuser leurs opinions, leurs arguments, etc. Il est donc important de les consulter pour avoir certaines de ces informations, parfois compliquées à obtenir. Sur leurs comptes facebook, twitter, etc., de nombreux acteurs politiques commentent l'actualité, donnent leur avis ou proposent des arguments. Il est parfois intéressant de consulter leurs profils pour découvrir leur point de vue personnel. Attention toutefois, ces prises de position en ligne n'engagent en principe que leur auteur, il faudra donc prêter attention au statut de l'auteur.

Pour rechercher une position sur les réseaux sociaux, il existe plusieurs manières de faire. La plus évidente est d'utiliser la fonction de recherche du réseau que vous consultez, et de taper les mots-clés de votre recherche. Cela ne donne pas toujours des résultats probants, mais c'est un bon point de départ. Pour aller plus loin, rendez-vous sur la page de la personne ou l'institution dont vous souhaitez avoir l'avis et effectuez une recherche plus précise à cet endroit. Si le réseau ne dispose pas d'une

fonction de recherche, vous pouvez utiliser le raccourci clavier ctrl+f, et taper un mot-clé. Dans ce cas, n'hésitez pas à faire défiler la page de votre cible jusqu'à une date qui vous convient, la fonction ctrl+f ne cherche que le contenu chargé et ne fonctionne donc pas si vous n'avez pas chargé la page jusqu'à la date qui convient.

6

TEXTE DU CONTENU MÉDIATIQUE ANALYSÉ

Texte dans son intégralité : <https://plus.lesoir.be/359643/article/2021-03-09/carte-blanche-la-suppression-des-examens-dans-lenseignement-secondaire-une>

**« La suppression des examens dans l'enseignement secondaire ?
Une nécessité ! »**

[Texte ajouté par la rédaction : Au regard du stress et de la perte de motivation qu'éprouvent les élèves lors de

cette année si particulière, un élève de sixième secondaire propose d'envisager la suppression des examens au profit d'un prolongement de l'enseignement.]

Représentant d'élèves en sixième année dans l'enseignement secondaire général, il ne passe pas un jour sans que les étudiants ne me parlent des évaluations quotidiennes auxquelles ils font face. Chaque jour contient son lot d'interrogations qui pèse sur la santé mentale des jeunes. Le débat s'emballe lorsque j'aborde le sujet des examens de fin d'année ; cette période qui pèsera lourd sur la décision de leur réussite ou non.

Il me semblait donc primordial de mettre par écrit les remarques et questionnements des étudiants et de faire écho de la dégradation inquiétante de leur état d'esprit.

UNE SITUATION QUI LEUR ÉCHAPPE

Lors de mes nombreuses discussions avec les élèves qui m'entourent, je me suis rendu compte de la fatigue mentale qu'ils éprouvent au cours de cette année si particulière. Les deux mêmes mots reviennent continuellement quand je leur demande de mettre des termes sur ce concept aussi large que complexe. Ils me citent la (dé)motivation et le stress. Dans une situation où la motivation s'évapore au fil du temps, le travail laissé de côté par cette perte d'envie s'accumule et crée une montagne de tâches qui semble alors impossible à gravir. C'est la confrontation à cette épreuve a priori insurmontable qui génère un stress important auprès des étudiants. C'est ce qui marque le début du cercle vicieux qui fragilise la santé mentale des jeunes car le stress est lui-même une des causes de la démotivation qui impacte la scolarité. Les jeunes se sentent donc happés par une situation qui leur échappe de plus en plus.

UNE MOTIVATION QUI S'EFFONDRE

Outre la vue de cette montagne de travail, il y a d'autres facteurs qui expliquent cette perte de motivation chez les

jeunes. Pour mieux la comprendre, il faut la décomposer en deux principes : celui de sécurisation et celui d'exploration^[1].

Le jeune cherche d'abord à se sentir en sécurité dans son milieu tel que son milieu scolaire via une relation bienveillante avec ses enseignants ou ses camarades de classe. Ce n'est qu'une fois cette première étape atteinte que l'élève cherchera à découvrir et à explorer le monde qui l'entoure notamment en s'investissant dans les cours donnés par ses professeurs. Or, la crise sanitaire actuelle ne permet pas d'atteindre correctement ce premier palier de motivation de sécurisation, ce qui rend le second d'autant plus inaccessible.

UN BESOIN DE RELATION ET DE COMPRÉHENSION

Par ailleurs, les jeunes ont également besoin de comprendre le sens de leur apprentissage. La compréhension du lien entre les matières qu'ils étudient et la vie quotidienne est primordiale pour la motivation du jeune. Le problème est que, eux-mêmes accaparés par l'investissement que nécessite l'adaptation à l'enseignement hybride, certains enseignants ne prennent plus le temps d'établir cette relation entre apprentissages et quotidien, ce qui a pour effet de diminuer la motivation des jeunes.

Le dernier facteur à citer se retrouve directement dans le principe de la collectivité : la faculté d'un groupe à décharger la peine, les sentiments négatifs de ceux qui le composent. C'est grâce à la discussion que les étudiants peuvent trouver un moment de répit et diminuer leur niveau de stress. Or, ils se retrouvent aujourd'hui privés de cette opportunité pourtant cruciale pour le maintien de leur bonne santé mentale.

L'ÉCHÉANCE DE LA FIN DE L'ANNÉE

La fin d'année se rapprochant, la peur des examens se fait grandissante. Cette peur de la décision de leur réussite et de son impact sur leur parcours scolaire. Malgré leurs appréhensions, les élèves semblent tristement résignés à l'idée de passer ces épreuves de fin d'année. Le débat se ravive aussitôt que je formule l'idée d'abandonner les examens au profit d'un approfondissement de la matière. En effet, au regard du stress et de la perte de motivation qu'éprouvent les élèves lors de cette année si particulière, ne serait-il pas préférable d'envisager la suppression des examens au profit d'un prolongement de l'enseignement ? Autrement dit, de consacrer la période habituellement vouée aux évaluations à des cours ayant pour principal objectif de mettre tous les étudiants sur un pied d'égalité dans la maîtrise des savoirs.

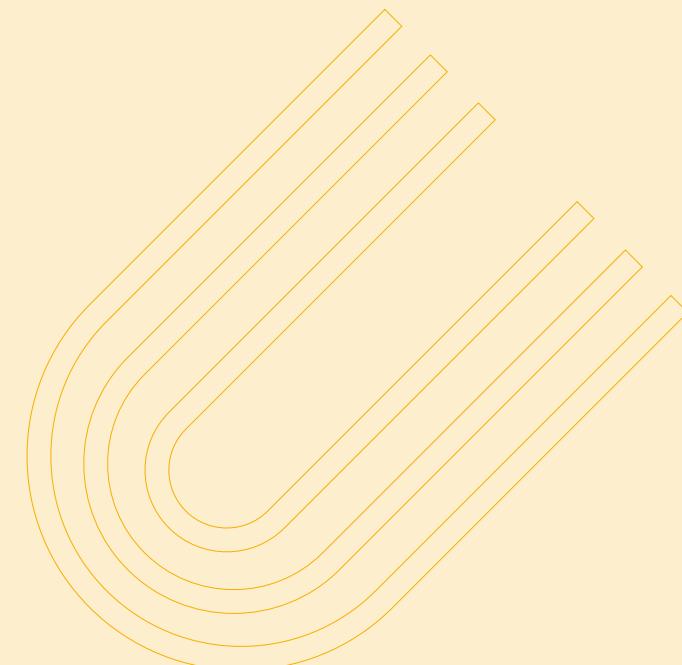
De plus, la possibilité d'un retour à l'école de tous les étudiants après Pâques me semble leur être bénéfique. A condition toutefois que ce retour ne rime pas avec l'envie de rattraper tout le retard accumulé durant l'enseignement hybride dans le but de maintenir les examens tout en rajoutant une pression sur les étudiants.

Si la volonté de conserver des examens persiste malgré tout, je m'inquiète de l'état de santé mentale des étudiants à leur sortie. Les élèves se retrouvant déjà dans une situation compliquée risquent de s'écrouler avant la ligne d'arrivée et pour ceux la franchissant, cela pourrait laisser des marques.

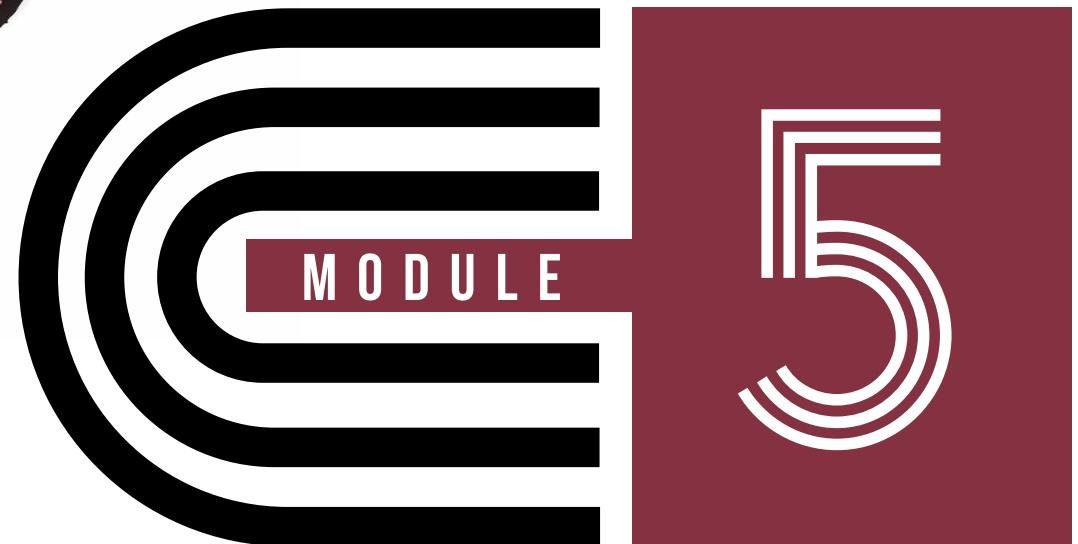
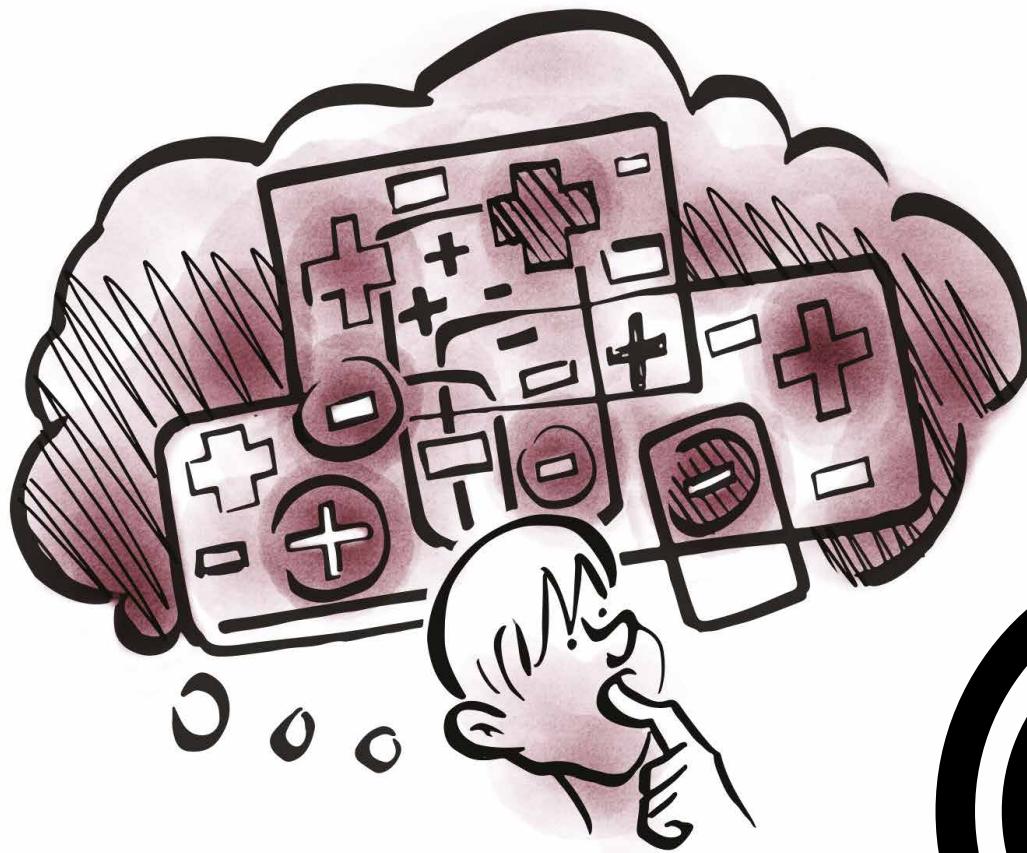
UN BUT COMMUN

Aujourd'hui, enseignants et étudiants ressentent le besoin de souffler dans une situation compliquée pour tous et qui perdure. Il est donc important de faire le tri entre l'essentiel et l'accessoire. Il est essentiel d'accrocher les jeunes jusqu'en fin d'année et de leur permettre de mettre de côté leur stress en supprimant une échéance qu'ils voient comme une surcharge émotionnelle venant exacerber leur lassitude et leur fatigue. Cela serait également bénéfique pour les enseignants en leur permettant d'envisager plus sereinement cette fin d'année.

Ce n'est que par la discussion, des actions communes et l'alliance profs/élèves que nous pourrons permettre à chacun de s'épanouir.



[1] Mael Virat, Quand les profs aiment les élèves, Odile Jacob, 2019.

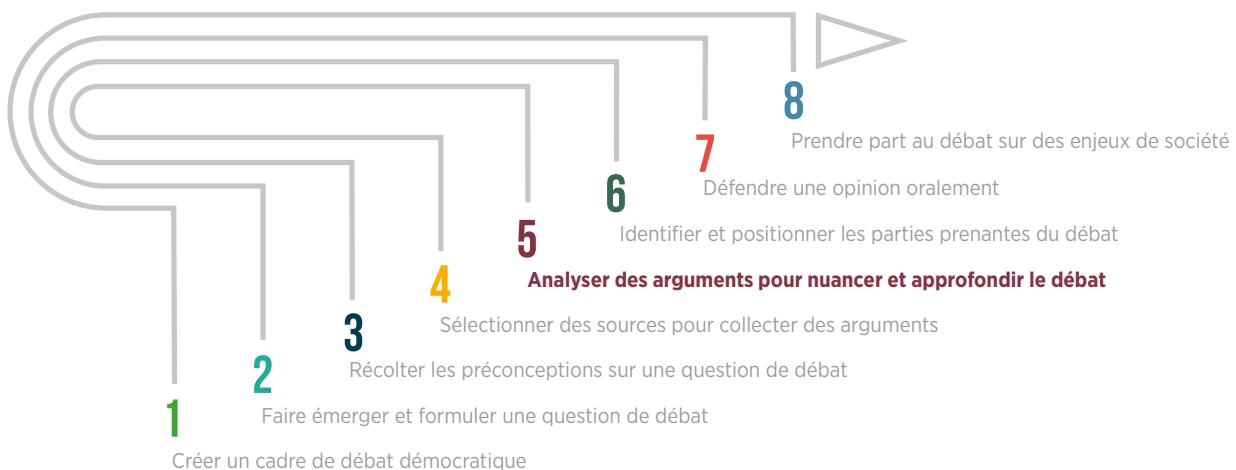
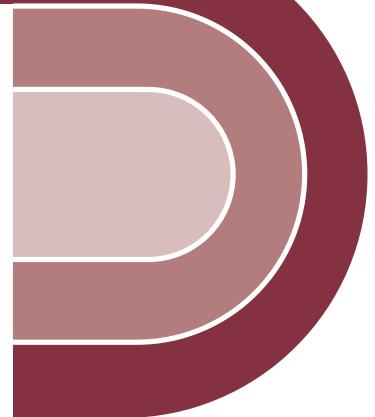


ANALYSER DES ARGUMENTS POUR NUANCER ET APPROFONDIR LE DÉBAT

INTRODUCTION

Ce module a pour objectif de fournir des outils d'analyse d'un débat et de son argumentaire. Il apprend à considérer l'ensemble des arguments d'un débat plutôt qu'à se concentrer uniquement sur des arguments supportant son point de vue. Il vise enfin à outiller les jeunes à l'analyse rigoureuse d'une source documentaire et de l'argumentaire qu'elle développe.

Pour cela, ce module propose trois activités. La première consiste en une activité de lecture, pour s'assurer que tous les jeunes comprennent bien le texte qui leur est confié. La seconde permet d'identifier dans un corpus de documents diversifiés les arguments pour/contre relatifs à la question de débat, et d'extraire des citations correspondantes. La troisième vise à effectuer une analyse critique des arguments énoncés dans l'espace public et à fonder sur cette base une prise de position.



PRÉREQUIS à réaliser par le groupe ou vous-même

- Cadre du débat (**module 1**)
- Formulation de la question de débat (**module 2**)
- Collecte de documents (**module 4**)

POURSUIVRE AVEC D'AUTRES MODULES

Enchaîner avec **le module 6** vous permettra d'identifier les coalitions et oppositions dans les prises de position des parties prenantes sur cette question de débat. Vous pouvez également passer directement au **module 7** pour outiller les jeunes à défendre oralement les arguments collectés dans **le module 5** ou conclure en passant directement au **module 8** pour choisir et préparer une action ou un mode d'expression.



A C T I V I T É S

ACTIVITÉ 1

Appréhender collectivement un document – p. 66

ACTIVITÉ 2

Identifier et classer les arguments d'un débat – p. 67

ACTIVITÉ 3

Analyser en profondeur les arguments – p. 70



R E P È R E S

REPÈRE 1

Rédiger un argument – p. 71

REPÈRE 2

Regrouper les arguments - p. 72

REPÈRE 3

Citer correctement les propos d'une personne – p. 74

REPÈRE 4

Identifier les sophismes et arguments fallacieux – p. 75

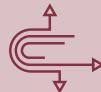


ACTIVITÉ 1

APPRÉHENDER COLLECTIVEMENT UN DOCUMENT



Durée minimale – 50 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – Un exemplaire papier d'un texte découpé en plusieurs segments ou plusieurs textes différents traitant du même sujet. Le corpus de textes dans son ensemble doit idéalement contenir des arguments de tous types, défendant différentes positions. Chaque jeune ou sous-groupe de jeunes doit recevoir au moins un texte ou segment de texte.



Description – Les jeunes lisent individuellement ou en sous-groupe le texte ou la partie de texte, et partagent ensuite leurs ressentis, leurs conclusions et leurs idées. Cette activité est une animation de lecture et propose une approche collaborative du décodage de textes.

1. PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

Créez autant de sous-groupes de jeunes que vous avez de textes à lire. Si vous en avez suffisamment, vous pouvez faire travailler les jeunes individuellement.

Avant la lecture, donnez aux jeunes deux ou trois questions, parmi celles ci-dessous, pour les aider dans leur analyse du texte. À l'issue de la lecture, chaque jeune devra être en mesure de répondre à ces questions de manière personnelle.

- Quelles (nouvelles) questions vous posez-vous au terme de cette lecture ?
- Quels aspects de cette lecture vous ont marqué ?
Positivement et négativement ?
- Qu'avez-vous retenu de ce que l'auteur·trice propose ?
- Que souhaitez-vous partager avec le groupe ?
- Qu'avez-vous appris ?
- À qui conseilleriez-vous ce texte, et pourquoi ?
- Identifiez dans le texte une pépite (ce que vous avez aimé) et un chardon (ce qui vous a déplu).

2. 1^{er} TEMPS DE LECTURE

Chaque sous-groupe prend connaissance du texte qui lui a été attribué. Au bout de 20 minutes, proposez une petite pause pour poser des questions d'éclaircissement ou de définition. Les jeunes ne doivent pas nécessairement avoir terminé leur lecture à ce stade.

Avant d'intervenir vous-même avec les réponses aux questions, laissez aux autres jeunes l'occasion de prendre la parole.

3. 2nd TEMPS DE LECTURE

Relancez ensuite la lecture pour 20 minutes supplémentaires.

Lorsque le temps est écoulé ou que les lectures sont terminées, regroupez tout le monde pour la mise en commun.

4. DISCUSSION

Tour à tour, chaque jeune (ou sous-groupe) est invité à résumer brièvement son texte et à partager son expérience de lecture. Si nécessaire, revenez aux questions de départ pour encourager la discussion. À l'issue de cette mise en commun, les jeunes doivent avoir une idée du contenu de chacun des textes.

ACTIVITÉ 2

IDENTIFIER ET CLASSEZ LES ARGUMENTS D'UN DÉBAT



Description – Cette activité a pour but d'identifier dans un corpus de documents diversifiés (textuels ou audiovisuels) les arguments relatifs à la question de débat. Elle mobilise des compétences de reformulation et de classification (selon que les arguments sont pour ou contre, mais aussi selon le type d'argument). En cumulant et regroupant les arguments trouvés dans les documents, il est ainsi possible de donner une représentation organisée et riche des arguments, des points d'accord et des points de désaccord.

Deux options

Cette activité peut être réalisée de deux manières. En travaillant directement sur la plateforme WebDeb ou en ne l'utilisant pas, si ce n'est (éventuellement) en fin d'activité.

L'utilisation de la plateforme WebDeb présente plusieurs avantages :

- rassembler directement dans un même document les contributions des divers sous-groupes, et les rendre visibles pour tous et toutes ;
- reformuler et regrouper les arguments plus facilement que sur papier ou sur tableau ;
- lier aisément les arguments avec des citations directement extraites des textes ; les auteur·trices de ces citations sont alors automatiquement relié·es les un·es aux autres dans des coalitions d'accord ou de désaccord à propos de la proposition ;
- si l'activité 4 « Encoder les conceptions initiales dans WebDeb » du module 3 a été effectuée, permettre de comparer les préconceptions des jeunes aux arguments tirés des textes ;
- garder en mémoire ce qui aura été rassemblé durant cette activité-ci de manière à en faciliter l'utilisation (et l'enrichissement) lors des modules suivants.

Néanmoins, retenir l'option WebDeb requiert :

- la prise en compte du temps nécessaire à l'apprentissage et la maîtrise de la plateforme, et en particulier les fonctionnalités mobilisées pour cette activité ;
- au moins un smartphone ou un PC par sous-groupe et une connexion internet.

Il est possible de combiner les deux options, en faisant travailler dans un premier temps les sous-groupes sur papier puis en effectuant la mise en commun sur WebDeb. Cette option est idéale si vous ne disposez pas du matériel électronique suffisant pour tout le groupe.



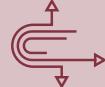
WebDeb - Exemple d'un débat analysé sur WebDeb :
Faut-il implanter la 5G ?
<https://webdeb.be/viz/debate/182848?pane=1&pov=0>



OPTION 1 Avec WebDeb



Durée minimale – 150 minutes



Disposition – Par sous-groupe de 2 ou 3.



Matériel – Au moins un smartphone ou un PC par sous-groupe de jeunes, ainsi qu'un projecteur ou un TBI relié à l'ordinateur de l'animateur·rice. Il est préférable que chaque jeune dispose d'un exemplaire papier du ou des textes sur lesquels il doit travailler.

1. PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

Si vous ne l'avez déjà fait lors d'une activité précédente, encodez la question de débat sur WebDeb avant le début de l'animation.

Constituez des sous-groupes de deux à trois jeunes, et attribuez à chacun de ces sous-groupes un ou plusieurs textes. Ces textes peuvent être ceux que les jeunes ont collectés lors du module 4.

2. EXPLICATION DE L'ACTIVITÉ

Expliquez l'objectif de l'activité (collecter des arguments et des citations pour/contre la question de débat) en insistant sur son aspect collaboratif, puisque l'idée est que chacun·e apporte des éléments qui permettront de constituer un panorama des argumentaires déployés par une diversité de personnes sur une question.

Précisez la procédure de travail en invitant chaque groupe à lire le texte et, chaque fois qu'un argument est identifié, à le formuler et l'encoder, puis à encoder la citation où cet argument est présent, avant de passer à l'argument suivant.

Précisez ce qu'est un argument et comment citer correctement les propos d'une personne.



Repères

Rédiger un argument et Citer les propos d'une personne correctement

3. ENCODAGE DES ARGUMENTS ET CITATIONS

Si vous ne l'avez pas fait lors d'une précédente activité, invitez les jeunes à s'inscrire par binôme sur la plateforme et, éventuellement, à rejoindre votre espace pédagogique privé.

Indiquez-leur le chemin vers la page web liée à la question de débat. Utilisez pour ce faire la barre de recherche en haut à droite de n'importe quelle page de la plateforme.

Présentez ensuite succinctement comment encoder un argument et lier à celui-ci une citation. Faites cela en encodant vous-même un argument et une citation.

Encodage d'un argument

La page « Débats » de WebDeb se présente en deux colonnes. Cliquez sur le + pour ajouter un argument en faveur de la question de débat, sur + pour un argument en défaveur, ou sur l'un des + dans une catégorie déjà existante. Dans le menu déroulant qui s'ouvre alors, sélectionnez « Ajouter un argument ». Choisissez alors si votre argument commencera par « Il est vrai que » ou « Il faut », puis tapez la suite de votre argument. Cliquez sur « Enregistrer ».

Encodage d'une citation

Présentez ensuite la procédure pour encoder une citation (propos directement extraits des textes) et la lier à un argument. Pour réaliser ce lien, faites passer la souris sur les trois points à droite de l'argument, puis cliquez sur le + qui apparaît, et ensuite sur « ajouter une citation ».

Dans la fenêtre qui apparaît alors, sélectionnez « ajouter une nouvelle citation » puis remplissez les différents champs du formulaire qui comporte sept étapes. À noter que vous pouvez donner la consigne de n'effectuer que les quatre premières étapes (même si les étapes 5 et 6 présentent l'intérêt d'apprendre aux jeunes à ajuster la citation quand elle est sortie de son contexte).

Les contributions des sous-groupes apparaissent au fur et à mesure sur l'écran collectif (un projecteur ou un écran commun pour tout le groupe).



WebDeb

Plus d'informations sur le formulaire citation dans la rubrique « Aide » sur la plateforme WebDeb (<https://webdeb.be/help>) ou en survolant les infobulles directement sur le formulaire d'encodage.

4. MISE EN COMMUN DES ARGUMENTS

Avec votre aide, le groupe propose des regroupements d'arguments qui se répètent, en choisissant la formulation finale. Encodez ou faites encoder les modifications, et déplacez éventuellement les citations liées à ces arguments reformulés.

Si le groupe travaille sur plusieurs débats différents ou des débats avec réponses multiples, cette étape peut être réalisée en parallèle par les différents sous-groupes ayant travaillé sur le même débat (avec une personne responsable d'encoder les modifications) ou être gérée à l'échelle du groupe, en traitant successivement les différents débats.

5. REGROUPEMENT DES ARGUMENTS EN CATEGORIES

Pour aller plus loin dans la clarification du débat, demandez aux jeunes de regrouper les arguments en catégories. Les catégories regroupent les arguments relatifs à une même thématique. Utilisez l'outil « Catégories » pour ajouter les catégories dans le débat au fur et à mesure que les jeunes en proposent. Le travail de classement des arguments dans chaque catégorie est réalisé en commun.

Encodage d'une catégorie

Cliquez sur le + ou le + pour ajouter une catégorie d'arguments. Les catégories sont transversales aux colonnes et aux différentes réponses, dans le cas d'un débat autorisant plusieurs réponses (débats commençant pas « Comment » ou « Quels »). Choisissez le titre de votre catégorie.

Classement des arguments dans les catégories

Glissez ensuite les arguments dans les catégories à l'aide de la fonction « Déplacer les arguments et citations », accessible tout en bas de la page.



Repères

Regrouper les arguments



OPTION 2 Sans WebDeb



Durée minimale – 100 minutes.



Disposition – Par sous-groupe de 2 ou 3.



Matériel – Un support commun (tableau, poster, écran TBI) et un texte par jeune ou sous-groupe.

1. PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

Constituez des sous-groupes de deux à trois jeunes, et attribuez à chacun de ces sous-groupes un ou plusieurs textes. Ces textes peuvent être ceux que les jeunes ont collectés lors du module 4, mais vous pouvez aussi en proposer vous-même.

2. DÉROULÉ DE L'ACTIVITÉ

Chaque sous-groupe doit relever les arguments pour/contre la question de débat. Il rédigera ces arguments sur une feuille séparée en deux colonnes, l'une étant réservée aux arguments « pour » et l'autre aux arguments « contre ». Si les textes ne sont pas connus des jeunes, laissez-leur le temps de les lire entièrement avant de commencer.



Repères

Rédiger un argument

3. MISE EN COMMUN DES ARGUMENTS

Prenez ensuite un moment pour faire une mise en commun des arguments. Commencez avec les arguments d'un premier sous-groupe. À l'aide du tableau, d'un système de projection, d'une grande feuille blanche, ou de WebDeb (voir ci-dessus), notez ou faites noter les arguments qui sont proposés par les jeunes.

Pour chaque argument mis en avant, les autres sous-groupes qui ont relevé un argument similaire se manifestent. On choisit alors ensemble la formulation la plus pertinente. Demandez ensuite si des jeunes ont trouvé des arguments qui contredisent directement l'argument qui vient d'être avancé.

4. REGROUPEMENT EN CATÉGORIES

Pour aller plus loin dans la clarification du débat, demandez aux jeunes de regrouper les arguments en catégories. Les catégories sont écrites au tableau ou sur l'affiche, dans l'une ou l'autre des colonnes, et un code couleur permet ensuite de relier chacun des arguments à ces catégories.



Repères

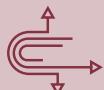
Regrouper les arguments



ANALYSER EN PROFONDEUR LES ARGUMENTS



Durée minimale – 50 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – Le tableau final des arguments réalisé durant l'activité 2 du module 5.



Description – Sur la base du recensement d'arguments effectué lors de l'activité 2 du module 5, le travail consiste ici à évaluer la collecte des arguments puis à analyser leur qualité.

1. RECHERCHE D'AUTRES ARGUMENTS

Procédez avec l'ensemble des jeunes à l'analyse de la collecte d'arguments :

- Les deux colonnes semblent-elles équilibrées ? Si non, de quelle manière sont-elles en déséquilibre ? Est-ce qu'il doit y avoir le même nombre d'arguments des deux côtés ?
- Y a-t-il des arguments qui vous semblent importants mais qui n'apparaissent pas dans une des deux colonnes ?
- Est-ce que tous les arguments des acteur·trices important·es du débat semblent présents ?

2. ANALYSE DES ARGUMENTS

Lancez ensuite une série de questions destinées à analyser les arguments collectés :

- Quel argument vous semble le plus/moins convaincant ? Pourquoi ? Comment rendre cet argument plus convaincant, si c'est possible ?
- Comment contredire un argument précis ? (Sélectionnez un argument dans la liste)
- Comment renforcer un argument précis ? (Sélectionnez un argument dans la liste)
- Quel argument n'aviez-vous pas imaginé avant de commencer ? Cet argument est-il convaincant ?
- Les arguments trouvés dans les textes diffèrent-ils de ceux énoncés lors du module 2 (expression des préconceptions) ?
- Avez-vous repéré des arguments fallacieux ? Des erreurs factuelles dans un argument ?



Repères

Identifier les sophismes et arguments fallacieux

1

RÉDIGER UN ARGUMENT

Selon le Robert, un argument est un « raisonnement destiné à prouver ou réfuter une proposition ». Ce terme est issu du latin *argumentum*, qui se traduit notamment par « preuve ». Il s'agit donc d'une affirmation qui justifie ou invalide la thèse mise en débat.

TYPES D'ARGUMENT

Ces affirmations prennent souvent deux formes.

Descriptive ou explicative

Ces affirmations prétendent décrire le réel et dire la vérité sur ce réel. Même si de tels énoncés sont rarement présentés de cette manière, ils pourraient être introduits par « il est vrai que » ou « il est faux que ».

○ *Exemple : Dans le débat sur la 5G, la thèse « il ne faut pas installer la 5G » peut être soutenue par l'énoncé : « (il est vrai que) la 5G va favoriser la consommation de produits futiles ».*

Prescriptive

Ces énoncés affirment un principe, une finalité, un objectif. Ils commencent souvent par « il faut » ou « il ne faut pas » (ou des débuts de phrase similaires).

○ *Exemple : Dans le débat sur le port du foulard dans les administrations, la thèse « il faut interdire aux fonctionnaires de porter le voile » peut être soutenue par l'énoncé « il faut respecter la séparation entre Églises et État ».*

- de proposer deux arguments dans la même colonne (pour ou contre) : l'un tranché, l'autre nuancé ;
- de proposer la formulation plus tranchée et de montrer que certaines citations reprennent cet argument tranché tandis que d'autres le reprennent avec davantage de prudence ou de précision.

FORMULATION DES ARGUMENTS

Il est souvent intéressant de **reformuler les arguments** avec ses propres mots plutôt que de recopier le contenu de la citation qui contient l'argumentation. Cet exercice de reformulation ne permet pas seulement de vérifier que le jeune a une bonne compréhension du texte de référence. Il permet aussi :

- de mettre en évidence l'essentiel de l'argumentaire, en dépouillant la citation d'origine de certains éléments anecdotiques ou de nuances rhétoriques ;
- et à l'opposé d'insérer certains éléments contextuels indispensables.

En étant ainsi reformulés, les arguments peuvent parfois manquer de nuance. Mais cette simplification de l'énoncé permet de regrouper sous un même argument des citations diversifiées, dont certaines seront très proches de la reformulation synthétique tandis que d'autres seront plus nuancées ou plus précises.

Dans les activités proposées, les arguments doivent être rangés dans la colonne « pour » ou dans la colonne « contre ». Cela n'implique cependant pas d'ôter aux arguments toute nuance, surtout quand tous les argumentaires trouvés dans les textes sont nuancés. Quand de tels argumentaires nuancés cohabitent avec des argumentaires plus tranchés, il est alors possible :



REGROUER LES ARGUMENTS

Les arguments dans un texte ou un débat sont la plupart du temps regroupables en catégories, en types d'arguments. Réaliser cet exercice permet de mettre en avant des angles de réflexion qui ne sont pas aisément identifiables de prime abord.

Il est possible de regrouper les arguments d'un débat de multiples manières. Il faudra sélectionner le type de catégories en fonction des arguments à analyser, de la thématique du débat lui-même, ainsi que de la familiarité de l'analyste avec les différentes possibilités.

Le principal avantage de ce regroupement en catégories est de créer des « méta-arguments » qui clarifient l'analyse. En effet, on peut noter que les arguments d'un certain type sont davantage en faveur de la proposition, alors que ceux d'un autre type sont plutôt en défaveur. Dans le cadre d'une prise de décision, cela peut aider à faire un choix.

Les catégories d'arguments ne sont pas de même nature quand le débat porte sur des propositions d'action (débat du type « faut-il ? ») ou quand il porte sur des affirmations (débat de type « est-il vrai ? »). Ci-dessous, quelques propositions de catégories pour ces deux types de débat.

DANS UN DÉBAT DU TYPE «FAUT-IL ?»

Pour les débats discutant de la pertinence d'une proposition d'action ou comparant la pertinence de plusieurs solutions à un problème, nous proposons ci-dessous quatre catégorisations. Vous pouvez les imposer a priori au groupe, mais sans doute est-il pédagogiquement plus riche de regarder les premières catégories proposées par les jeunes, et de partir de là pour élaborer la réflexion.

La méthode la plus intuitive pour catégoriser les arguments est la catégorisation thématique. Son utilisation est simple : il suffit de déterminer le thème d'un premier argument, puis d'un second, etc. Les thématiques peuvent être très précises si le débat l'est également, ou très vaste si le débat a un large spectre. Un argument peut ainsi appartenir à la catégorie « finance » ou « budget », ou plus précisément « budget communal » si la catégorie doit être ciblée.

Quand le débat porte sur une proposition (Faut-il... ?) ou sur des propositions concurrentes (Comment... ? ou Quelles solutions... ?), les arguments peuvent être classés selon qu'ils ont pour but d'attaquer ou défendre :

- La pertinence de la proposition. Ces arguments soutiennent ou contestent les objectifs de la proposition, les buts officiellement poursuivis, ou mettent en lumière un programme cachés. Exemple : dans un débat pour ou contre la 5G, un groupe d'argument peut indiquer que la plupart des organisations qui souhaitent la 5G ont des intérêts économiques, et que leur soutien est donc intéressé.

- L'efficacité de la proposition. Ces arguments soutiennent ou contestent la manière dont la proposition permettra d'atteindre les objectifs annoncés. Exemple : dans un débat sur le confinement du à la Covid-19, plusieurs arguments peuvent démontrer que le confinement est la méthode la plus efficace pour empêcher la circulation du virus.

- La faisabilité de la proposition. Ces arguments portent sur la praticabilité de la proposition, par exemple son coût ou les moyens techniques disponibles. On peut placer aussi dans cette catégorie des références à des mises en oeuvre de cette proposition dans d'autres contextes. Exemple : dans un débat sur l'élargissement du Ring de Bruxelles, une série d'arguments ciblent le coût du projet, le temps de réalisation trop long, ou la complexité de gérer le trafic pendant les travaux.

- Les amendements ou alternatives à la proposition. Les arguments du type « amendment » sont à verser dans la colonne « pour » : ceux qui les avancent sont plutôt favorables à la proposition mais souhaitent la modifier à la marge ou énoncent certaines conditions qu'il importe de remplir pour que la proposition soit bénéfique. Les arguments du type « alternatives » sont à verser dans la colonne « contre » : ils proposent d'autres solutions. Exemple : dans un débat sur l'augmentation du nombre de parking pour aider les navetteur·trices bruxellois·es, des arguments de type « alternatives » proposent de plutôt augmenter l'efficacité du train, de rendre les bus gratuits et plus fréquents, ou encore de rémunérer le covoiturage.

Ces quatre catégories peuvent être subdivisées sur la base des thématiques. Par exemple en distinguant faisabilité financière et faisabilité technique.

Certains débats, par exemple les débats philosophiques, présentent des arguments relevant de valeurs plutôt que de thématiques. On peut alors regrouper sous une même étiquette les arguments relatifs à l'honnêteté, la tradition, la famille, ...

Dans un débat qui vise à trouver une solution, ou peser le pour et le contre de propositions, il peut être intéressant de se pencher sur les conséquences que représentent les arguments. Lors de l'analyse d'un débat sur un aménagement de voirie, par exemple, les arguments présenteront des conséquences positives et négatives à la décision. On peut ainsi regrouper les arguments selon le type de conséquences amenées par la décision.

DANS UN DÉBAT «EST-IL VRAI?»

Pour les débats discutant de la véracité d'une affirmation ou comparant plusieurs réponses quant aux causes ou effets d'un phénomène ou d'une action, les catégories présentées ci-dessus ne sont pas pertinentes. Nous proposons dès lors une catégorisation utilisable dans les débats de ce type.

Les arguments peuvent être classés selon qu'ils portent sur :

La précision de la thèse

Ces arguments portent sur l'exactitude des concepts utilisés et les liens logiques établis entre eux (par exemple, la thèse ne confond-elle pas corrélation et causalité ?).

- *Question de débat :*
« *Est-il vrai que l'activité physique au grand air cause des cancers de la peau ?* »
- *Exemple d'argument qui remet en question la précision de la thèse :*
« *Si les cancers de la peau augmentent avec l'activité physique au grand air, ce n'est pas à cause de cette activité mais parce que ceux qui pratiquent cette activité se protègent trop peu du soleil.* »

La qualité des preuves

Ces arguments portent sur la solidité des preuves venant étayer l'affirmation (par exemple, y-a-t-il à l'appui de la thèse des preuves fondées sur une méthodologie rigoureuse, un échantillon représentatif, ... ?)

- *Question de débat :*
« *Est-il vrai que la Terre est plate ?* »
- *Exemple d'argument qui remet en question la qualité des preuves :*
« *L'article publié en 2009 qui prétend démontrer que la Terre est plate a été critiqué par la communauté scientifique, car la méthode de recherche était de mauvaise qualité.* »

La condition de véracité

Ces arguments portent sur la mention ou l'absence de mention des conditions qui doivent être réunies pour que la thèse soit vérifiée (par exemple, est-il précisé que la thèse n'est vraie qu'à telle époque ou dans tel territoire, ou lorsque certaines conditions préalables sont remplies ?).

- *Question de débat :*
« *Est-il vrai qu'il vaut toujours mieux acheter une maison qu'en louer une ?* »
- *Exemple d'argument qui remet en question la condition de véracité de la thèse :*
« *Dans certains cas, par exemple pour des expériences professionnelles de quelques années, acheter une maison représente une charge financière trop importante.* »

Des amendements ou contre-propositions

Ces arguments proposent une reformulation mineure de l'affirmation (amendements à placer dans la colonne « pour ») ou une affirmation alternative nettement différente de l'affirmation initiale (contre-propositions à placer dans la colonne « contre »). L'amendement consiste par exemple à préciser le contexte dans lequel la thèse se vérifie, à modifier un des concepts ou à ajouter un adverbe indiquant qu'il s'agit d'une hypothèse plus que d'une certitude.

Exemples:

- *Question de débat :*
« *Est-il vrai que l'activité physique au grand air cause des cancers de la peau ?* »
- *Amendement :*
« *L'activité physique au grand air cause des cancers de la peau quand on ne se protège pas du soleil.* »
- *Contre-proposition :*
« *L'activité physique au grand air n'est pas la cause des cancers de la peau.* »

3

CITER CORRECTEMENT LES PROPOS D'UNE PERSONNE

Une citation est un extrait tiré d'un texte, d'une vidéo, d'un discours voire même d'un support graphique. Pour l'utiliser à bon escient dans le cadre d'un débat, il faut pouvoir la situer dans son contexte et, éventuellement, en adapter la formulation.

SITUER LE CONTEXTE D'UNE CITATION

Tout extrait a un contexte, qu'il importe de situer en présentant la citation. Ce contexte comprend l'auteur•trice ou locuteur•trice de la citation, la date, mais également le public, le lieu et l'environnement dans lequel la citation a été présentée à l'origine. Les premières étapes du formulaire WebDeb permettent d'identifier ces éléments.

Reformuler une citation. Dès le moment où une citation est sortie du texte dans lequel elle s'insère, il peut être nécessaire de la modifier.

- Soit en supprimant certains éléments jugés superflus dans le débat dans lequel on la situe (mais ces suppressions doivent être faites avec circonspection et ne peuvent avoir pour conséquence de trahir la pensée de l'auteur•trice du texte).
- Soit en ajoutant certains éléments nécessaires à la compréhension. Il arrive en effet souvent que la citation renvoie explicitement (par l'usage de pronoms) ou implicitement à des passages antérieurs du texte. Il s'agit alors de remplacer ces pronoms par ce qu'ils signifient et d'ajouter d'autres éléments implicites que le lecteur•trice de la citation ne pourra deviner – au contraire du lecteur•trice du texte.

Dans tous les cas, ces suppressions, remplacements et ajouts doivent être identifiables (et le sont par la mise entre crochets de trois points de suspension (dans le cas de suppressions) ou des éléments manquants.

Exemple de suppression :

Citation originale :

« Lors du dernier sommet du G20, durant lequel j'ai d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer Angela Merkel et Emmanuel Macron, j'ai confirmé la position du gouvernement belge sur la question climatique »

Citation contextualisée :

« Lors du dernier sommet du G20 [...], j'ai confirmé la position du gouvernement belge sur la question climatique »

Exemple d'ajouts :

Citation originale :

« Après avoir vu les résultats du vote au parlement, il m'a confié qu'il était fort déçu du résultat. »

Citation contextualisée :

« Après avoir vu les résultats du vote au parlement [de la proposition de loi sur l'aménagement d'un nouvel espace vert à Bruxelles], [le ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale] m'a confié qu'il était fort déçu du résultat. »

4

IDENTIFIER LES SOPHISMES ET ARGUMENTS FALLACIEUX

Un argument qui justifie une opinion n'est pas nécessairement correct. Des erreurs peuvent être commises, par exemple lorsque la base factuelle sur laquelle l'argument repose est incorrecte. Une opinion construite sur de tels arguments est alors difficile à tenir. Exemple : « Je déteste les vaccins [opinion] parce que la vaccination rend les enfants autistes [argument] »

L'argument qui propose que les vaccins causent l'autisme a été invalidé à de nombreuses reprises, ce qui rend l'opinion difficilement défendable, même si l'argument est utilisé de bonne foi. Il faudra alors corriger la base factuelle de l'argument, et au besoin revoir son opinion.

Dans ces cas où la personne fait une erreur de bonne foi, on ne parlera pas de manipulation du discours. Malheureusement la personne n'est pas toujours de bonne foi, et mobilise parfois des arguments incorrects, trompeurs ou orientés pour faire valoir son point de vue, en toute connaissance de cause.

On définit un sophisme, ou argument fallacieux, comme un raisonnement apparemment logique, qui repose sur des prémisses apparemment valides, et qui arrive à une conclusion qui semble correcte, mais ne l'est pas.

Attention, un sophisme peut tout à fait contenir un raisonnement correct, ou des bases factuelles correctes, et tout de même arriver à des conclusions erronées. C'est ce mélange de vrai et de faux qui rend les sophismes aussi problématiques.

La liste ci-dessous reprend les sophismes et arguments fallacieux les plus courants, regroupés en quatre catégories. Cette liste est loin d'être exhaustive, mais comprend suffisamment d'éléments pour repérer la plupart des arguments fallacieux. Les exemples utilisés sont volontairement caricaturaux pour accroître leur caractère exemplatif.

LES ERREURS LOGIQUES

Les erreurs logiques se produisent quand le raisonnement qui porte la conclusion est incorrect. Dans la plupart de cas, l'argument maintient une apparence de logique mais contient au moins une faille majeure. Ces arguments sont parfois difficiles à repérer, il est même possible de les utiliser sans s'en apercevoir tant certains de ces raisonnements semblent évidents.

Pour contrer une erreur logique dans un argument, il faut rétablir la logique. Ce n'est pas toujours simple, car cela nécessite de repenser des bases de raisonnement que vos partenaires de débat n'ont peut-être pas envie d'entendre : qui aime se faire dire que l'on raisonne incorrectement ?

Les généralisations abusives

Les généralisations abusives se produisent quand on présente les caractéristiques d'un échantillon comme vraie pour la population entière. Ces arguments sont très présents dans les discours des extrémistes de tous types.

Exemples :

- « *Usain Bolt court très vite, et il est jamaïcain. Donc tous les jamaïcains courent vite.* »
- « *Raoul Hedebow, membre du PTB, porte des chemises. Tous les membres du PTB portent des chemises.* »

Ces exemples sont relativement innocents, mais on voit bien comment cet argument peut servir des conclusions moins inoffensives.

Le non-sequitur

Un argument non-sequitur est un argument qui présente une conclusion qui ne correspond pas au raisonnement. Attention : la conclusion est parfois correcte, mais le raisonnement ne l'est pas.

Exemples :

- « *Si je suis à Bruxelles, je suis en Belgique. Je suis en Belgique, donc je suis à Bruxelles* »
- « *Si je suis à Bruxelles, je suis en Belgique. Je ne suis pas à Bruxelles, donc je ne suis pas en Belgique* »

La première proposition est vraie dans ces deux cas. Pourtant, la conclusion est tout à fait ratée.

Le raisonnement panglossien

Le raisonnement panglossien est un raisonnement à l'envers. On réfléchit dans le mauvais sens, et on remonte vers une conclusion présentée comme évidente alors qu'elle n'en est qu'une parmi d'autres.

Exemples :

- « *Les bananes tiennent parfaitement dans la main humaine, et s'épluchent très facilement. Il est clair qu'elles ont été créées spécifiquement pour que les humains les mangent.* »
- « *Personne n'a de preuve concrète que des extraterrestres sont arrivés sur Terre. C'est la preuve que leur technologie est extrêmement avancée.* »

Contrer cet argument nécessite idéalement de remettre le raisonnement dans l'ordre. Ce n'est pas une procédure facile, a fortiori pendant un débat. Il est souvent plus simple de proposer une autre solution, absurde, sur le même mode : « Personne n'a de preuve que les extra-terrestres sont arrivés sur Terre, c'est donc la preuve que les ours les ont tous mangés. »

L'erreur de causalité

Dans un argument qui contient une erreur de causalité, on attribue la mauvaise cause à une conséquence avérée. Cet argument est souvent utilisé en lien avec d'autres arguments, car sa force explicative est très faible s'il est mobilisé seul. Cependant, dans les cas où la cause véritable n'est pas clairement établie il est parfois difficile de le contrer.

Exemples :

- « *J'avais mal à la tête, et quand j'ai mangé une pomme mon mal de tête est passé. C'est la pomme que j'ai mangée qui a soulagé ma douleur.* »
- « *L'économie allait très bien avant les élections, puis elle s'est effondrée. Ce sont les nouveaux élus qui ont causé cet effondrement.* »

On répondra à ce type d'argument en déterminant la véritable cause du phénomène, ou simplement en montrant que d'autres causes sont possibles et tout aussi valides que celle proposée par nos adversaires dans le débat.

L'argument de la pente savonneuse

Cet argument est l'un des favoris des personnalités politiques de tous poils. Il consiste à présenter une position comme dangereuse car elle déclenche des conséquences exagérément désastreuses.

Exemples :

- « *Autoriser le mariage entre personnes du même sexe, c'est ouvrir la porte à la zoophilie et la pédophilie* »
- « *Interdire la peine de mort aujourd'hui signifie que les criminels seront impunis demain.* »

Rien ne justifie la relation entre les deux propositions, mais l'aspect effrayant de la seconde partie de l'argument rend parfois difficile de le rejeter tout de go. Pour répondre à un argument de la pente savonneuse, il est possible de donner des contre exemples : « Le mariage homosexuel est autorisé depuis 2001 aux Pays-Bas et ces dérives n'ont pas lieu ».

LES CONFUSIONS

Les confusions se produisent quand l'argumentateur•trice tente de perturber la réflexion de son auditoire, de compliquer son raisonnement erroné pour qu'on ne puisse pas le contredire. Ces arguments sont parfois simples à contrer si la confusion est évidente. Si l'argumentateur•trice est de mauvaise foi et mobilise ces arguments volontairement, il est souvent difficile de rétablir la vérité.

Le raisonnement circulaire

Un argument est dit circulaire quand il contient sa propre conclusion comme prémissse. Autrement dit, on utilise la conclusion du raisonnement pour justifier ce même raisonnement.

Exemples :

- « *Dieu existe parce que la Bible le dit. La Bible ne peut pas mentir, elle est un message divin.* »
- « *Avez-vous arrêté de frauder le fisc ?* »

Dans le premier cas, indépendamment de la véracité de la conclusion, cet argument est invalide car il est impossible à démontrer. Si Dieu existe, alors la Bible est effectivement correcte et ne ment pas. S'il n'existe pas, peu importe ce qu'en dit la Bible car elle n'est pas valide. Cet argument n'avance pas le débat.

Dans le second cas, qui constitue presque une attaque (voir le point 4. « Les attaques » ci-dessous) la question présente la fraude fiscale comme acquise, alors que c'est le point que l'on est en train de discuter. Répondre « oui » ou « non » à la question, c'est déjà admettre qu'il y a eu fraude.

Le renversement de la charge de la preuve

Lorsque l'on raisonne, argumente ou discute, c'est toujours celui qui amène un nouvel élément qui doit le démontrer. Un renversement de la charge de la preuve fait l'inverse : on demande à son adversaire de débat de prouver que la proposition est fausse plutôt que de prouver soi-même qu'elle est vraie.

Exemples :

- « *Les licornes existent, personne n'a jamais prouvé qu'elles n'existent pas.* »
- « *Les politiques sont tous des cannibales, et vous ne pouvez pas prouver l'inverse* »

On comprend bien qu'on peut donc faire n'importe quelle proposition, aussi irréaliste soit-elle, et la présenter comme vraie jusque preuve de l'inverse. On peut contrer cet argument en retournant l'argument contre la personne qui l'a utilisé, ou encore en proposant une thèse encore plus farfelue et en demandant de la prouver fausse.

L'analogie douteuse

L'analogie douteuse consiste à rapprocher une proposition de son adversaire de débat d'une autre proposition admise comme intenable, et/ou à comparer des poires et des oranges.

Exemples :

- « *Vous êtes pour une augmentation du salaire minimum, c'est une mesure communiste* »
- « *Les mesures libérales sont dangereuses, il suffit de regarder la crise de 2008.* »

L'analogie dans ces deux cas est exagérée, simpliste. Poussée plus loin, ce type d'argumentation peut devenir une attaque (voir le point « Les attaques » ci-dessous).

L'épouvantail rhétorique, ou « homme de paille »

On parle d'épouvantail rhétorique lorsque l'un·e des argumentateur·rices contredit une position que personne n'a prise. En attribuant une proposition caricaturale à son adversaire de débat, on peut facilement la démonter et gagner du crédit, quand bien même la proposition n'est pas vraiment celle qui est tenue.

Exemples :

- « *Les féministes disent qu'il n'y a aucune différence entre les hommes et les femmes. C'est ridicule, il y a des différences biologiques évidentes* »
- « *Les universitaires détestent la Belgique, c'est pour cette raison qu'ils critiquent notre proposition de loi.* »

Il suffit en principe de préciser sa position pour contrer cet argument. Cependant, il s'agit souvent d'un argument utilisé en toute connaissance de cause, il faudra donc être convaincant pour ne pas perdre son auditoire.

Le mille-feuille argumentatif

Le mille-feuille argumentatif est particulièrement présent dans les discours complotistes. Il s'agit d'un argument qui contient en fait une myriade de propositions, qui sont donc complexes à déconstruire car elles sont très nombreuses. Dans le mille-feuille, certains arguments sont souvent corrects alors que les autres ne le sont pas, ce qui donne à l'ensemble un vernis de vérité. De plus, la masse d'arguments du mille-feuille fait paraître la proposition comme évidente tant il y en a.

Exemples :

- « *L'Homme n'a jamais marché sur la Lune : cela aurait couté trop cher, nous avons des témoignages qui prouvent que nous n'y sommes jamais allés, les ombres sur les photos sont louches, le drapeau flotte alors qu'il n'y a pas d'air sur la Lune, nous n'y sommes*

pas retournés depuis et en plus ce sont les américains, connus pour leurs films très réalistes, qui ont inventé cette histoire. »

Par où commencer ? Certains arguments sont plus ou moins corrects : le coût exorbitant de l'entreprise lunaire, les américains sont effectivement les rois du cinéma et il n'y a pas d'air sur la Lune. D'autres sont absurdes : les ombres sur la Lune ne sont pas louche, elles sont dues aux spots éclairant la zone, le drapeau flotte car il est maintenu par une tige en métal, et aucun témoignage crédible n'existe pour démontrer que nous n'avons jamais marché sur la Lune. Il faudra pourtant démontrer chacune des propositions pour pouvoir contrer l'argument.

LES APPELS

Les appels sont des arguments qui mobilisent une force extérieure à l'argumentation pour justifier une proposition. Ils ne sont pas toujours problématiques s'ils sont justifiés par d'autres éléments, mais ne sont jamais valides sans un ou plusieurs autres arguments.

L'argument d'autorité

Cet argument est particulièrement visible sur certains plateaux télévisés, mais pas seulement. Il consiste à utiliser son prestige, son statut ou son image pour faire valoir des arguments qui ne sont pas validés par ailleurs. Plusieurs mots-clés et tournures de phrases sont des signaux clairs qu'un tel argument risque d'apparaître. De manière générale le discours d'un·e expert·e trop catégorique, qui n'admet jamais son incertitude ou qui refuse de décrire comment il ou elle atteint une conviction, doit être surveillé.

L'argument n'est valide que s'il est effectivement confirmé par des éléments de preuve. Le statut seul n'est jamais suffisant pour faire valoir une proposition.

Exemples :

- « *Quand on a mon expérience, on sait bien que...* »
- « *En tant que chercheur universitaire...* »
- « *Je suis expert depuis plus de 20 ans et...* »

Dans tous ces cas, on omettra directement le début de l'argument pour regarder son contenu. Attention, le statut d'expert·e permet parfois de faire des suppositions éclairées par une certaine expérience. Ces hypothèses ne sont pas pour autant valides en tant que telles, elles nécessitent également des preuves et des vérifications.

L'appel à l'ignorance

Cet argument part du constat que l'on manque d'information sur un sujet, et emploie cette ignorance pour faire avancer son point de vue. Dans certains cas, l'argumentateur·rice met en avant sa propre ignorance, et l'argument est alors relativement simple à contrer si on dispose soi-même de la bonne information. Si par contre il s'agit d'une question dont personne n'a la réponse, c'est bien plus compliqué de contrer l'argument.

Exemples :

- « *On ne sait pas exactement comment les pyramides ont été construites, c'est donc forcément les extraterrestres qui les ont construites.* »
- « *On ne sait pas ce qui a déclenché le Big Bang. C'est un signe clair que Dieu a créé le monde.* »

Un peu comme le raisonnement panglossien, il est possible que la conclusion proposée soit la bonne. Cependant l'argument mis en avant n'est pas suffisant pour tirer cette conclusion.

L'appel à la nature

Très utilisé par les adeptes des médecines alternatives et de l'écologie, l'appel à la nature part du principe que ce qui est naturel est bon, et bien souvent que ce qui ne l'est pas est mauvais. C'est bien sûr le cas dans de nombreux cas de figure, mais le caractère « naturel » d'une proposition n'est pas suffisant pour en déterminer la validité.

Exemples :

- « *C'est un traitement 100% naturel, ça ne peut pas faire de mal.* »
- « *Je refuse la chimiothérapie pour traiter mon cancer, ce n'est pas naturel, je préfère les infusions.* »

On pourra facilement renverser un appel à la nature en rappelant que de nombreux produits de la nature sont en fait dangereux voire mortels. On peut également rappeler les bénéfices de certains produits industriels, chimiques, etc, pourtant non-naturels.

L'appel aux émotions

L'appel aux émotions vise à faire vibrer la corde sensible chez son auditoire. Il peut s'agir d'appel à la colère, à la pitié, à la peur,... n'importe quelle émotion peut être sollicitée. Le risque de cet argument est qu'il occulte complètement la réflexion, il ne vise même pas à atteindre une conclusion correcte. Il est destiné à mobiliser l'auditoire sur une seule base. L'émotionnel a bel et bien un rôle à jouer dans un processus de réflexion, mais il faut bien se garder de ne jouer que sur cette corde.

Exemples :

- « *Si on ne confine pas la population aujourd'hui, nous aurons des dizaines de milliers de morts dans les rues* »
- « *C'est vrai, j'ai grillé un feu rouge, mais je me rends au chevet de mon père qui est mourant* »
- « *Notre fierté de Belges nous oblige à réagir fermement* »

Indépendamment de la véracité de la proposition, c'est bien l'approche par l'émotionnel qui pose question. Est-ce qu'une proposition doit être soutenue parce qu'elle nous fait peur ? Ou bien doit-on regarder les causes de cette peur et juger sur cette base ? C'est bien sûr la seconde méthode qui est la plus riche.

L'appel au peuple

L'appel au peuple, ou appel à la popularité, pousse une proposition en mettant en avant le nombre de gens qui la soutiennent. Il est parfois dangereux de refuser ce type d'argument sans justification, surtout dans un cadre démocratique, c'est pourquoi il est aussi utilisé lors des discours politiques. Pourtant il n'est en aucun cas suffisant pour dicter une conduite. On pourra contrer cet argument en demandant pourquoi la proposition est soutenue par tant de gens.

Exemples :

- « *Vu le nombre de gens qui regardent cette émission, elle ne peut pas être de mauvaise qualité.* »
- « *Tout le monde est d'accord pour dire que le plus gros problème des jeunes, c'est les jeux-vidéos.* »

Dans le premier cas, on comprend bien que le nombre de personnes appréciant l'émission n'est pas gage de sa qualité, seulement de sa popularité. Dans le second, on peut même se demander si « tout le monde » est effectivement d'accord avec la proposition.

L'appel à la tradition

L'appel à la tradition ne s'embarrasse pas d'arguments. Il s'agit simplement de présenter une proposition comme juste parce qu'elle a toujours été considérée comme telle, ou de considérer une pratique comme légitime parce qu'elle n'a pas été remise en question auparavant.

Exemples :

- « *La langue française existe depuis des siècles sans l'écriture inclusive, il n'y a aucune raison de commencer maintenant* »
- « *Mon père et son père avant lui étaient chasseurs, j'ai donc le droit de chasser moi aussi.* »

Contrer cet argument n'est pas toujours évident car la tradition a un impact fort. On peut tout de même rappeler que nombre de pratiques que l'on peut considérer traditionnelles ont été remises en question et arrêtées à travers l'Histoire.

LES ATTAQUES

Les attaques consistent à déstabiliser l'auditoire ou l'adversaire de débat, à détourner son attention de la question débattue, ou encore à discréditer la personne avec qui on débat pour que ses arguments paraissent invalides même s'ils sont corrects. Il y a peu de manière de contrer vraiment cet argument, sinon en rappelant à l'auditoire qu'un débat porte bien sur les arguments et pas sur les individus en train de débattre.

L'enfumage

L'enfumage est une méthode qui consiste à ensevelir l'auditoire sous un jargon technique ou des informations pointues mais pas nécessairement pertinentes dans le débat. On fait alors passer son adversaire de débat comme moins capable que soi-même, et on prend donc l'ascendant.

Certain•es expert•es se rendent coupable de ce sophisme un peu par accident, car les informations qu'ils ou elles présentent sont compréhensibles pour eux. Dans ces cas on demandera une explication et on refusera que l'enfumage devienne un argument d'autorité.

Exemples :

- « *Vous êtes certainement au courant d'un cas similaire qui a eu lieu le 4 juin 1978 dans un petit village de Polynésie* »
- « *Je pars du principe que tout le monde est familier du fonctionnement des réactions d'oxydoréduction, que je ne rappellerai donc pas.* »

Dans le premier exemple l'argumentateur•trice prend pour exemple une anecdote lointaine dans le temps et dans l'espace, il est tout à fait possible que l'auditoire n'ait jamais entendu parler de ce cas. Dans le second on insinue que le phénomène dont on parle devrait être connu de tous. L'autre protagoniste du débat ne peut donc pas dire qu'il ne connaît pas ce type de réaction sous peine de perdre du crédit.

Le chiffon rouge, ou « hareng fumé »

La technique du chiffon rouge consiste à détourner la conversation sur un autre sujet, afin de mettre son adversaire de débat dans une position intenable. Il existe de multiples méthodes pour faire cela, il s'agit la plupart du temps d'exagérer un argument pour qu'il devienne complètement intenable.

Exemples :

- « *Refuser la mise en place de la 5G ? Pourquoi ne pas revenir à la charrue, tant qu'on y est ?* »
- « *Vous parlez du risque des déchets nucléaires pour les générations futures. Mais vous restez silencieux à propos du terrorisme et de la montée des extrêmes !* »

Dans le premier cas il est évident que l'on peut être contre la 5G sans vouloir supprimer les voitures. Mettre les deux remarques sur un pied d'égalité est absurde, mais déstabilise l'auditoire. Dans le second cas l'argumentateur•trice change complètement la question, sans répondre à ce qui a été dit auparavant. Pour contrer cet argument il faut avant tout ne pas tomber dans le piège, et revenir alors à la question de départ.

L'argument ad hominem

L'argument ad hominem, consiste à pointer une incohérence entre le discours et les actes des autres protagonistes du débat, ou entre son discours présent et son discours passé. La ligne est fine entre l'ad hominem légitime et le sophisme. Dans certains cas il est tout à fait légitime de montrer une incohérence, par exemple lorsqu'une personnalité politique exprime une conviction mais vote le lendemain contre une proposition de loi qui soutient cette conviction. A l'opposé reprocher aux jeunes qui ont participé aux Marches pour le Climat d'avoir un smartphone l'est moins. La principale différence est la question du réalisme : il est réaliste pour une personnalité politique de voter pour une proposition qu'il dit soutenir, mais il est compliqué voire impossible pour un jeune du 21ème siècle de ne pas disposer d'un smartphone. Attention, même quand pointer l'incohérence est légitime il ne faut pas rejeter tous les arguments de la cible de cet argument pour autant !

Exemples :

- « *Vous tenez de beaux discours sur l'écologie, mais vous avez une voiture et un ordinateur portable.* »
- « *Vous êtes vous-même fumeur, votre avis sur les risques de cancer lié au tabagisme ne valent rien !* »

Le déshonneur par association

Le déshonneur par association consiste à faire un lien entre le protagoniste du débat que l'on attaque et un phénomène ou un personnage dérangeant, scandaleux, etc. Hitler est un personnage particulièrement utilisé lors de ces associations, au point que le déshonneur par association à Hitler porte son nom : la *reductio ad Hitlerum*.

Exemples :

- « *Vous osez prôner le végétarisme alors que Hitler était végétarien.* »
- « *Vous êtes contre l'avortement, comme Staline.* »

Pour contrer un argument de ce type, il suffira en fait de proposer d'autres exemples valides de cette association. Hitler était pour la sécurité sociale, faut-il pour autant la démanteler chez nous ?

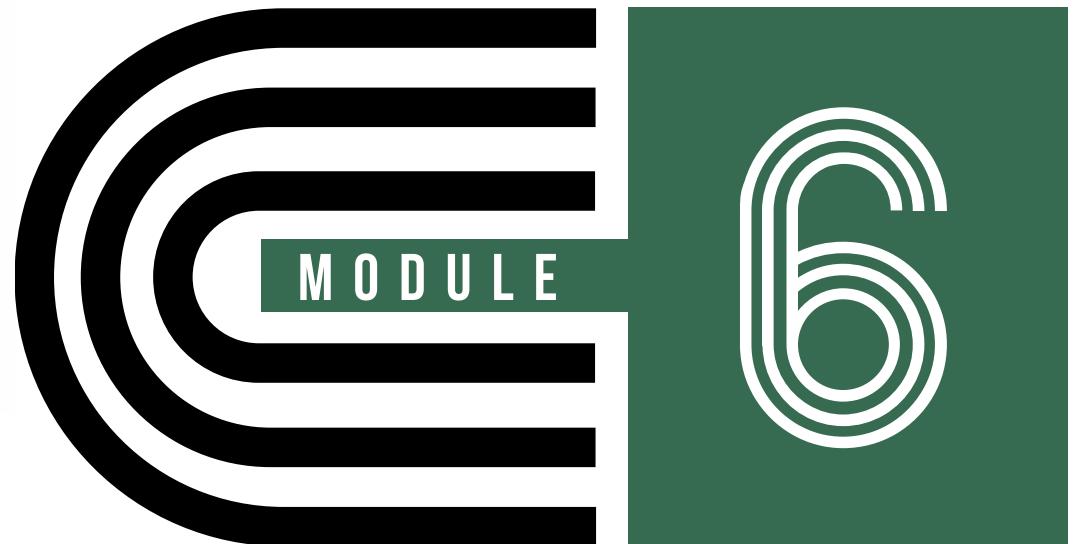
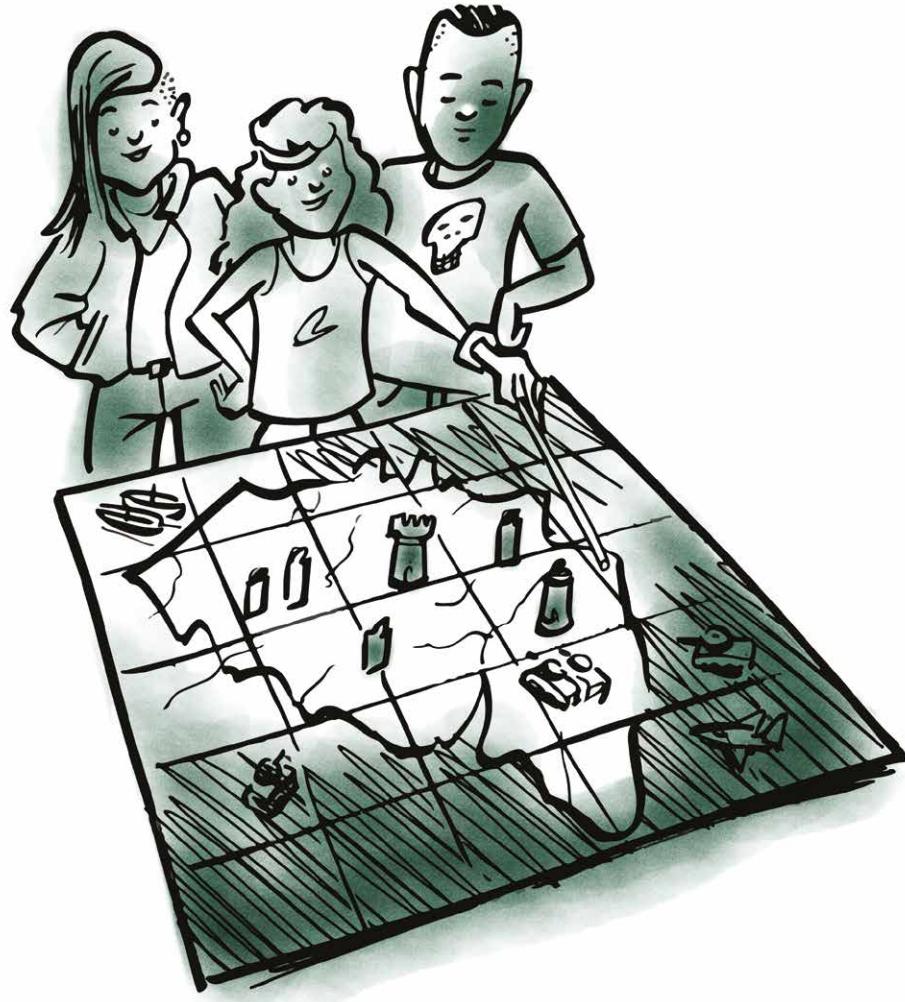
L'argument ad personam

L'argument ad personam est peut-être le plus nuisible de tous les sophismes. Il s'agit d'oublier complètement l'argumentation pour attaquer directement la personne. On discrédite directement son adversaire de débat, ce qui va l'obliger à se défendre ou même l'énerver. Dans les deux cas le débat se termine, plus aucun argument n'est échangé. Au niveau le plus basique, il s'agit simplement d'une insulte.

Exemples :

- « *Vous n'avez dit que des âneries ces 20 dernières années, pourquoi vous écouter aujourd'hui ?* »
- « *Vous êtes un fasciste, vous n'avez jamais eu une seule bonne idée.* »

On ne peut pas vraiment contrer un argument ad personam. On peut seulement le refuser, et tenter de ramener le débat sur les arguments. Il est tentant de répondre à l'identique, mais cela n'avancera pas la réflexion. Pour gagner du crédit (ou en tout cas ne pas en perdre) face à quelqu'un qui nous insulte de la sorte, on ne peut que faire remarquer qu'aucun argument n'a été avancé, seulement une insulte.

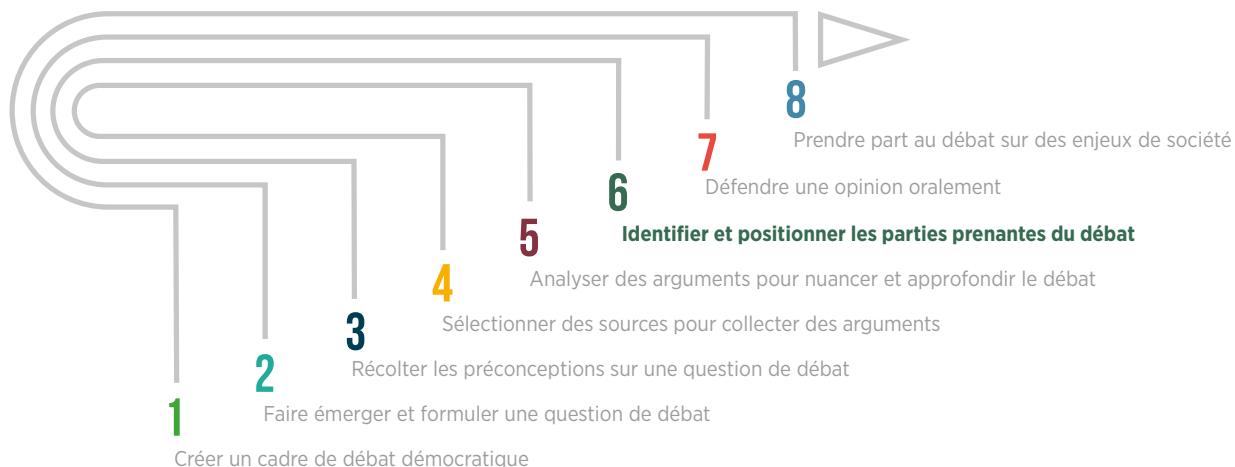


IDENTIFIER ET POSITIONNER LES PARTIES PRENANTES D'UN DÉBAT

INTRODUCTION

S'il est primordial d'apprendre à se forger une opinion fondée sur des arguments et des faits, il est également important de connaître l'avis des personnalités politiques, candidat·es, journalistes, scientifiques ou associations sur la question de débat, tout comme d'identifier les lieux et processus de décision.

Pour cela, ce module propose trois activités. La première vise à cartographier les parties prenantes dans un débat. La deuxième vise à aider les jeunes à identifier les institutions concernées par le débat et à connaître leur fonctionnement. Grâce à l'outil WebDeb, la troisième activité permet de mettre en lumière les prises de position des différentes personnes et organisations, ainsi que les coalitions. L'objectif de ces activités n'est pas d'aboutir à une cartographie exhaustive des parties prenantes considérées. Leur intérêt réside dans le processus de réflexion collective qu'elles permettent.



PRÉREQUIS à réaliser par le groupe ou vous-même

- Formulation de la question de débat (**module 2**)
- Collecte de documents (**module 4**)
- Analyse des arguments relatifs au débat (**module 5**)

POURSUIVRE AVEC D'AUTRES MODULES

Vous pouvez ensuite enchaîner avec le **module 7** pour défendre et argumenter les positions des parties prenantes oralement. L'analyse des arguments des parties prenantes et l'identification des lieux et procédures de décision permettra également de choisir en meilleure connaissance de cause les modalités d'expression dans le débat public, qui font l'objet du **module 8**.



A C T I V I T É S

ACTIVITÉ 1

Cartographier les parties prenantes à la question de débat – p. 84

ACTIVITÉ 2

Dérypter les prises de position et coalitions sur WebDeb – p. 86

ACTIVITÉ 3

Comprendre le fonctionnement des institutions
concernées par le débat – p. 87



R E P È R E S

REPÈRE 1

Partie prenante et prise de position – p. 89

REPÈRE 2

Exemples de questions Duo/Carré/cash - p. 90

REPÈRE 3

Structure institutionnelle belge – p. 96

ACTIVITÉ 1

CARTOGRAPHIER LES PARTIES PRENANTES À LA QUESTION DE DÉBAT



Durée minimale – 50 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – Une grande feuille blanche ou un tableau. Un smartphone par groupe de deux jeunes.



Description – Cette activité permet de prendre le pouls des connaissances des jeunes à propos des parties prenantes à un débat public. Il s'agit d'organiser les individus impliqués dans la thématique en une cartographie claire, qui facilitera la compréhension des coalitions et oppositions entre ces personnes. La cartographie des parties prenantes consiste d'abord en un brainstorming pour constituer une liste de toutes les parties prenantes et les regrouper par catégories. S'ouvre ensuite une réflexion sur chacune d'entre elles pour déterminer leur point de vue et le pouvoir qu'elles détiennent.

1. PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

Pour commencer, notez le sujet de la question de débat au centre d'une grande feuille blanche ou d'un tableau. La cartographie des individus doit tenir sur une seule page pour être visible en une seule fois.

2. BRAINSTORMING DES PARTIES PRENANTES

Lancez un brainstorming avec les jeunes pour dresser une liste de toutes les parties prenantes susceptibles de participer ou d'être touchées par la question de débat. Il peut s'agir d'un·e ministre, de député·es particulièrement actif·ves sur un sujet, d'expert·es, de membres d'associations, de militant·es,... À ce stade, laissez libre court à l'imagination des jeunes. Écrivez les noms sur des post-it.

La liste doit être la plus complète possible. Si c'est pertinent, complétez cette liste par les auteur·trices des textes collectés au module 4, les personnalités qui apparaissent dans ces textes et les auteur·trices des citations collectées dans le module 5.



Attention : Les acteur·trices peuvent être des personnes physiques, des individus, mais aussi des personnes morales, comme des entreprises, des organisations, des partis politiques. Ce peut être aussi des populations (les habitants de tel quartier ou les élèves de l'enseignement maternel, par exemple).



Repères

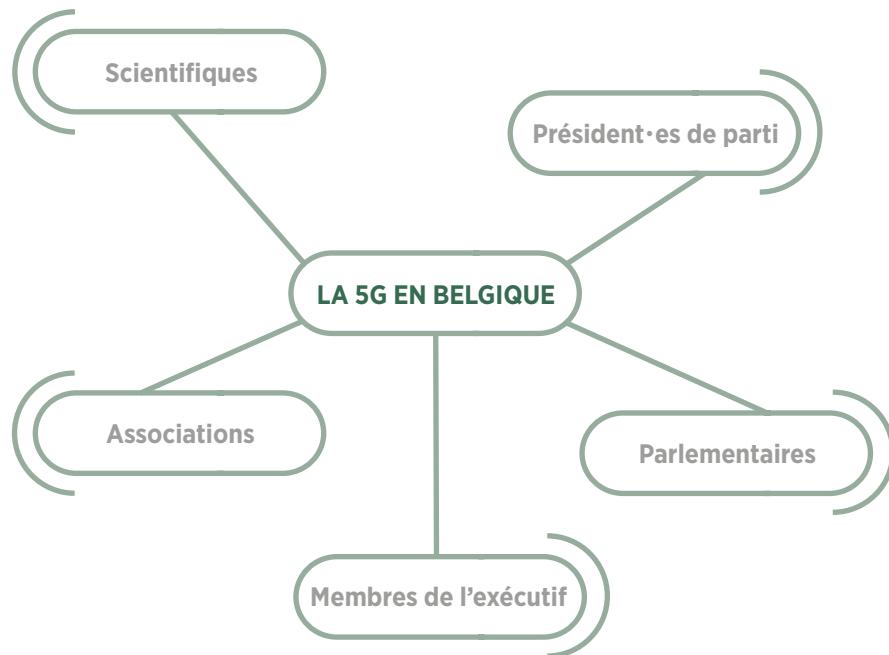
Partie prenante et prise de position



3. IDENTIFICATION DE LEURS FONCTIONS

Sur la base de cette liste, demandez aux jeunes en quelle qualité chaque personne s'exprime. Pour ce faire, réalisez une rapide recherche sur WebDeb (si l'appartenance a déjà été identifiée) ou sur internet par sous-groupe de deux : de qui s'agit-il ? quelle responsabilité a cette personne ? Nommez ces différentes fonctions ou catégories de fonctions autour de la question de débat en arborescence.

Voici quelques exemples de catégories : scientifiques ; président·es de parti ; parlementaires (fédéral, régional, communautaire) ; membres de l'exécutif (fédéral, régional, communautaire) ; membres d'associations ou de lobbies ; administrations ; acteur·trices économiques ; police et justice ; acteur·trices non organisé·es ; citoyen·nes ; etc.



4. POUVOIR ET LÉGITIMITÉ SUR LE SUJET

Réfléchissez ensuite à chacune de ces parties prenantes et qualifiez leur pouvoir et/ou leur légitimité à intervenir.

- Le pouvoir est la capacité de décision, d'action, de blocage, de lobbying ou de mobilisation des acteurs.trices. C'est aussi l'étendue du pouvoir en termes de territoire concerné.
- La légitimité est l'appréciation par les parties prenantes au débat que l'action/la parole d'une autre partie est légitime (fondée, convenable, appropriée...).

Quel est l'impact de ces critères sur les capacités d'expression et d'influence des individus ? Pour rendre compte de ce différentiel d'influence, distinguez trois niveaux d'influence (faible, moyen, fort), par exemple en jouant sur l'épaisseur du cadre entourant le nom de l'acteur·trice ou de la catégorie d'acteur·trices.

5. POSITIONNEMENT DES PARTIES PRENANTES

Pour aller plus loin, proposez ensuite, au moyen de couleurs, de représenter les relations de ces personnes avec le sujet en distinguant adhésion, opposition et neutralité/avis mitigé. Pourquoi se positionnent-ils sur la question ? Quels sont leurs intérêts à prendre part au débat ?

6. DISCUSSION

Lancez ensuite une courte réflexion sur ce que montre l'analyse des parties prenantes. Qu'est-ce que les jeunes ont découvert ? Quelles sont les conclusions qu'ils pourraient tirer de la cartographie des acteur·trices ? Qu'est-ce qu'ils ont appris au travers de cet exercice ? Leur opinion au sujet de la thématique ou à propos d'un acteur·trice a-t-elle changé ?





ACTIVITÉ 2

DÉCRYPTER LES PRISES DE POSITION ET COALITIONS SUR WEBDEB



Durée minimale – 100 minutes.



Disposition – En sous-groupes autour de tables.



Matériel – Un ordinateur ou smartphone par paire de jeunes, un projecteur ou écran commun pour le groupe.



Description – À travers une récolte de citations exprimant clairement la position des personnalités publiques sur une question, les jeunes peuvent mobiliser WebDeb pour faire apparaître clairement les coalitions d'individus pour et contre la question de débat.

1. PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

Si vous ne l'avez pas fait dans un module précédent, encodez votre question de débat sur la plateforme WebDeb. Constituez des groupes de deux et invitez chaque binôme à s'inscrire sur la plateforme et, éventuellement, à rejoindre votre espace pédagogique privé. Pour trouver les prises de position sur une thématique, il faut à la fois identifier les parties prenantes qui sont susceptibles d'avoir pris position et les documents dans lesquels elles ont exprimé ces positions.

Pour les parties prenantes, le plus simple est de vous baser sur la liste établie lors de l'activité 1 de ce module et/ou sur la liste des parties prenantes ayant formulé des arguments pour ou contre recensés dans le cadre du module 5. Mais vous pouvez aussi compléter cette documentation en demandant aux jeunes de mener une recherche sur internet, ou en fournissant un ou plusieurs textes dont vous savez qu'ils contiennent des prises de position.

2. ENCODAGE DES PRISES DE POSITION

Chargez chaque groupe d'un·e ou plusieurs acteur·trices ou textes, et demandez-leur d'encoder toutes les positions qu'ils trouvent. En prenant un exemple de prise de position exemplative, montrez comment effectuer l'encodage.

- Il faut d'abord se rendre sur la page du débat sur la plateforme WebDeb et cliquer sur l'onglet « prises de position ».
- Il faut ensuite cliquer sur « ajouter une position ». Une première barre apparaît alors, qui demande d'identifier le positionnement (pour, contre, ou l'une des trois positions intermédiaires). Si la personne ou l'organisation défend une position affirmée, le curseur doit être glissé à une des extrémités. Si son opinion est plus nuancée, il faut simplement placer le curseur sur le degré de certitude voulu. Le centre représente une position indécise.
- En cliquant ensuite sur « Continuer », un formulaire apparaît pour encoder la citation prouvant que la position a bien été exprimée.
- Remplissez le formulaire citations. Il est important d'indiquer la fonction et l'affiliation de l'auteur·trice : un·e député·e qui prend la parole en tant que député·e d'un parti représente plus que sa position personnelle de citoyen·ne. Vous pouvez donner la consigne de n'effectuer que les quatre premières étapes du formulaire (même si les étapes 5 et 6 présentent l'intérêt d'apprendre aux jeunes à adapter la citation quand elle est sortie de son contexte).



WebDeb

Fiches-tutos sur la page «aide» de WebDeb <https://webdeb.be/help>



Repères

Partie prenante et prise de position

3. ANALYSE DES COALITIONS ET OPPOSITIONS

Une fois que les jeunes ont encodé plusieurs citations présentant des positions, vous pouvez analyser ensemble les coalitions et oppositions. Pour interpréter ces informations, invitez les jeunes à émettre des hypothèses sur les raisons qui poussent tel ou telle acteur·trice à défendre telle ou telle position : par intérêt ? par idéologie ? par acceptation des arguments scientifiques ou techniques ?

Il importe de questionner les hypothèses avancées par les jeunes : quand vous doutez de la pertinence d'une de ces hypothèses, demandez aux jeunes de parcourir internet et WebDeb pour collecter d'autres informations à propos de cet acteur·trice (et notamment d'autres prises de position ou d'autres affiliations présentes ou passées). Soulignez aussi que les membres d'une coalition peuvent partager une même position mais la tenir pour des raisons différentes.

Point d'attention : WebDeb permet de grouper automatiquement les acteur·trices selon divers critères. Si les citations ont été bien encodées, les groupements par fonction et organisation seront riches en informations.



ACTIVITÉ 3

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS CONCERNÉES PAR LE DÉBAT



Durée minimale – 50 minutes.



Matériel – Une série de questions sur les institutions belges (fournies dans les repères) et de questions précises sur la thématique (que vous devrez élaborer).



Disposition – En sous-groupes autour de tables.



Description – À travers une animation de questions-réponses sur le modèle des jeux télévisés, les jeunes découvrent le fonctionnement des principales institutions belges et de celles qui concernent plus précisément la question de débat. Cette activité vise à ancrer chez les jeunes les connaissances de base nécessaires à la compréhension du processus politique en Belgique. Les spécificités propres à la thématique du débat étudié n'apparaissent pas dans notre liste de questions, mais vous pouvez tout-à-fait inventer des questions supplémentaires, ou utiliser les questions ouvertes proposées à la fin de l'animation.

1. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Cette activité repose sur le principe de questions du jeu télévisé français « Tout le monde veut prendre sa place ». Constituez 4 ou 5 équipes dans votre groupe. Chaque équipe va devoir répondre chacune à son tour à une question sur les acteur·trices et institutions de la question de débat.

Trois options s'offrent à elle :

- **Option Duo :** 2 propositions de réponse (vrai/faux). Bonne réponse = + 1 point
- **Option Carré :** 4 propositions de réponse. Bonne réponse= + 3 points
- **Option Cash :** pas de propositions de réponse ; c'est l'équipe qui donne la réponse directement = + 5 points

L'équipe a 10 secondes pour faire son choix parmi les 3 options. Une fois la question posée, l'équipe a 20 secondes pour donner sa réponse.

2. QUESTIONS DUO/CARRÉ/CASH

Dans les repères vous trouverez des exemples de questions. Vous pouvez compléter ou remplacer ces questions par d'autres plus directement en prise avec le thème du débat.



Repères

[Exemples de questions Duo/Carré/cash](#)

3. QUESTIONS OUVERTES

En plus de cet exercice très général, vous pouvez également proposer aux jeunes des questions ouvertes, plus difficiles, en ouvrant aux jeunes la possibilité de rechercher l'information en ligne. Ces questions sont idéales pour explorer davantage la thématique du débat analysé par les jeunes.

Rassemblez les jeunes en sous-groupes de 2 à 4. Chaque équipe doit disposer d'au moins un smartphone ou un ordinateur. Pour chaque question, que vous aurez préparée à l'avance, les jeunes disposent de quelques minutes pour effectuer une recherche en ligne. Dès qu'une équipe pense avoir la réponse, elle se manifeste (en levant la main ou de n'importe quelle autre manière choisie au préalable). Si la réponse donnée est correcte, on peut passer à la suivante. Si elle ne l'est pas, les autres équipes disposent d'un droit de réponse.

Exemples de questions :

- Quelles sont les compétences des régions/communautés/provinces/communes/ État fédéral ? (Posez la question pour un des niveaux de pouvoir à la fois).
- Quel(s) niveau(x) de pouvoir est ou sont compétent(s) pour le débat analysé ?
- Qui est le, la ou les ministres de tutelle pour le débat analysé ?
- À qui puis-je m'adresser si j'ai des questions à propos d'une loi sur la thématique du débat analysé ?
- J'ai fait une pétition sur *choisissez un sujet*. À qui dois-je l'adresser ?
- En tant que citoyen·ne, comment faire pour proposer une loi/un décret sur cette thématique ?



Repères

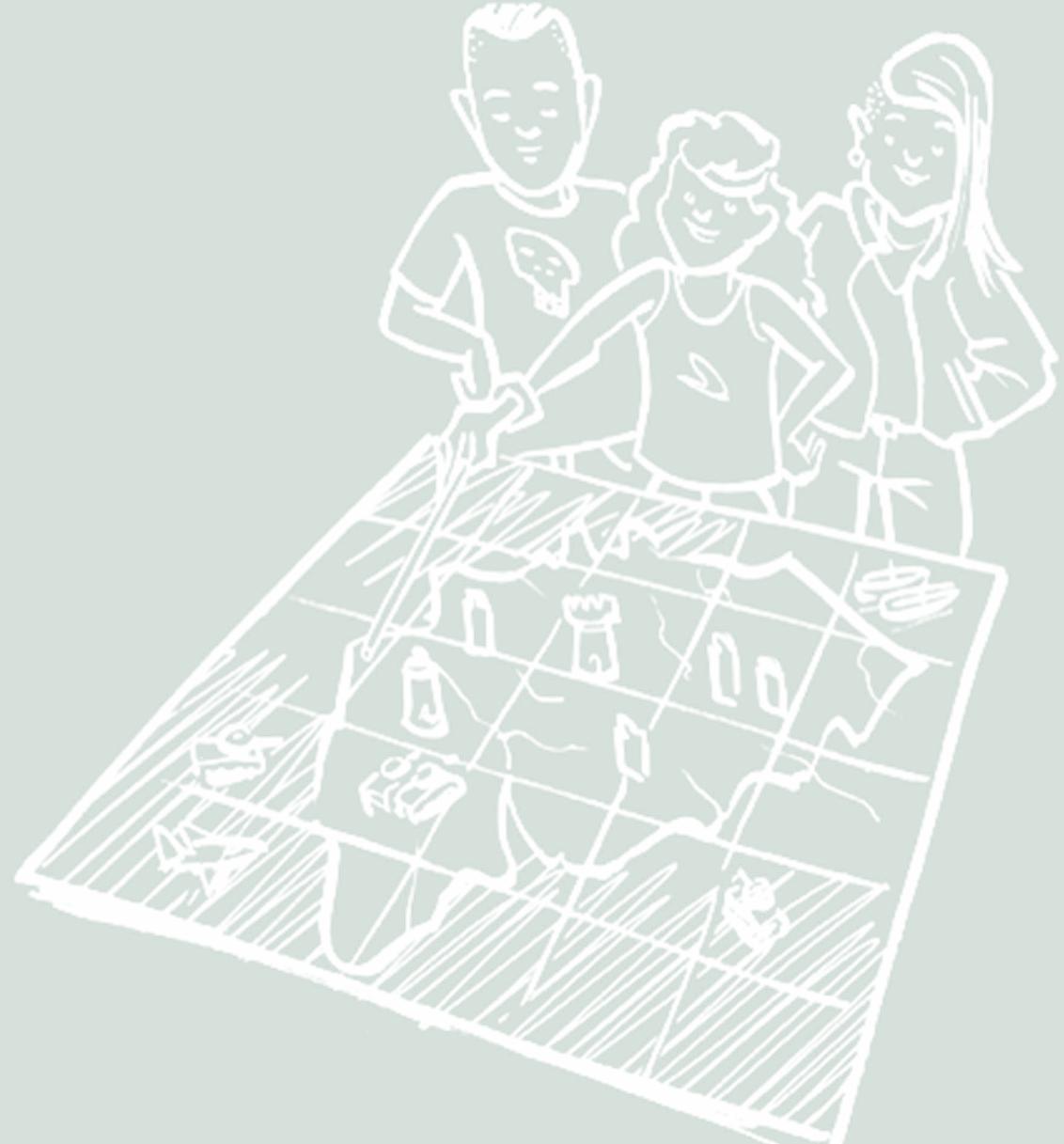
Structure institutionnelle belge

PARTIE PRENANTE ET PRISE DE POSITION

Une **partie prenante** à un débat, c'est un individu ou une organisation qui s'est manifesté·e par rapport à la question. Il peut s'agir de quelqu'un qui a étudié le sujet et propose des arguments en faveur ou en défaveur de la question, d'un organisme qui propose des pistes de solution, ainsi que toute autre personne ou collectif qui a pris position ou est concerné·e par la question.

Prendre position consiste à dire ce qu'il faut faire ou pas, ou à déclarer que telle thèse est exacte ou erronée. Proposer un argument ne suffit pas à déclarer que quelqu'un adopte une position définie, car on peut donner un argument en faveur d'une proposition ou d'une thèse tout en étant contre cette même proposition ou cette thèse. Identifier les prises de position suppose donc de se limiter aux positions explicites. Il arrive cependant qu'il soit difficile de trouver une phrase explicite alors que quelqu'un défend pourtant clairement une position. Il est par exemple possible qu'une carte blanche signée par un opposant notoire à un projet et ne comportant que des arguments contre ne contienne aucune phrase dénonçant explicitement ce projet. Dans de tels cas, il est

possible d'inférer que cette personne prend position contre le projet. Mais il importe de faire de telles inférences avec beaucoup de prudence. A noter que ce type de prise de position insuffisamment explicite ne pourra être encodé dans WebDeb car cette plateforme exige qu'une citation soit associée à toute prise de position.



EXEMPLES DE QUESTIONS DUO/CARRÉ/CASH

Ces questions sont reprises du jeu Douzquinz proposé par le CIDJ (Fédération des Centres d'Information et de Documentation pour jeunes ASBL) :
<http://www.douzquinz.be/cidj/>

CASH

Quel est le régime politique de la Belgique ?
 C'est une monarchie constitutionnelle et parlementaire.

CARRÉ

Quel est le régime politique de la Belgique ?
 a. République constitutionnelle et parlementaire;
 b. Régime présidentiel;
 c. Monarchie constitutionnelle et parlementaire;
 d. Régime despotique

DUO

Vrai ou Faux ?
 La Belgique est une monarchie constitutionnelle et parlementaire. **Vrai**



CASH

Quels sont les 3 pouvoirs en Belgique ?
 Le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

CARRÉ

Quels sont les trois pouvoirs en Belgique ?
 a. Le judiciaire, le législateur et l'exécuteur ;
 b. La Terre, l'Eau et le Feu;
 c. Les cours de justice, le gouvernement et la police;
 d. Le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

DUO

Vrai ou faux ?
 En Belgique, il y a deux pouvoirs : l'exécutif et le législatif.
Faux



CASH

Combien y-a-t-il de Régions en Belgique ? **3**

CARRÉ

Combien y-a-t-il de Régions en Belgique ?
 a. 2;
 b. 3;
 c. 4;
 d. Une multitude.

DUO

Vrai ou faux ?
 Il y a 4 Régions en Belgique. **Faux**



CASH

Combien la Belgique compte-t-elle de provinces ? **10**

CARRÉ

Combien la Belgique compte-t-elle de provinces ?
 a. 3
 b. 4
 c. 9
 d. 10

DUO

Vrai ou faux ?
 Il y a 3 provinces en Belgique. **Faux**



CASH

Combien la Belgique compte-t-elle de communes ?
581.

CARRÉ

Combien la Belgique compte-t-elle de communes ?

- a. 189;
- b. 581;
- c. 1189;
- d. 1589.

DUO

Vrai ou faux ?

La Belgique compte un peu moins de 600 communes. Vrai.

**CASH**

Qui nomme le Premier ministre ?

Le Roi, après discussions entre les partis qui se basent sur les résultats électoraux.

CARRÉ

Qui nomme le Premier ministre ?

- a. Le Roi, après discussions entre les partis qui se basent sur les résultats électoraux.;
- b. L'ancien Premier ministre;
- c. Les parlementaires
- d. Les personnes en âge de voter.

DUO

Vrai ou faux ?

C'est le Vice Premier ministre qui nomme le Premier ministre. Faux

CASH

Quels sont les pouvoirs du roi en pratique ?

Il représente la Belgique et nomme le Premier ministre après la décision des élus. Le roi sanctionne et promulgue les lois, il nomme le/la formateur-trice du gouvernement sur base des élections, et entérine les nominations des magistrats et autres représentant-es du pouvoir judiciaire et commande les forces armées.

CARRÉ

Quels sont les pouvoirs du roi en pratique ?

- a. Il n'en a aucun, ses pouvoirs sont tous symboliques ;
- b. Il représente la Belgique et nomme le Premier ministre;
- c. Le roi sanctionne et promulgue les lois, il forme le gouvernement, valide la nomination des magistrats et autres représentant-es du pouvoir judiciaire et commande les forces armées;
- d. La réponse b et c.

DUO

Vrai ou faux ?

Le roi sanctionne et promulgue les lois, nomme le/la formateur-trice du gouvernement sur base des élections, entérine les nominations des magistrats et autres représentant-es du pouvoir judiciaire et commande les forces armées. Vrai

**CASH**

Quel pouvoir s'occupe de créer et voter des lois ?
Le pouvoir législatif.

CARRÉ

Quel pouvoir s'occupe de la création et du vote des lois ?

- a. Le 4ème pouvoir (les médias);
- b. Le pouvoir législatif;
- c. Le pouvoir exécutif;
- d. Le pouvoir judiciaire.

DUO

Vrai ou faux ?

C'est le pouvoir exécutif qui vote les lois. Faux

**CASH**

Quel pouvoir veille à appliquer et faire respecter les lois ?
Le pouvoir exécutif.

CARRÉ

Quel pouvoir veille à appliquer et faire respecter les lois ?

- a. Le pouvoir totalitaire;
- b. Le pouvoir législatif;
- c. Le pouvoir exécutif;
- d. Le pouvoir judiciaire.

DUO

Vrai ou faux ?

C'est le pouvoir législatif qui applique et fait respecter les lois. Faux

CASH

Quel pouvoir veille au respect des lois et règle les conflits entre les personnes ?

Le pouvoir judiciaire.

CARRÉ

Quel pouvoir veille au respect des lois et règle les conflits entre les personnes ?

- a. Le pouvoir totalitaire;
- b. Le pouvoir judiciaire;
- c. Le pouvoir exécutif;
- d. Le pouvoir judiciaire.

DUO

Vrai ou faux ?

C'est le pouvoir judiciaire qui veille au respect des lois et règle les conflits entre les personnes. Vrai



CASH

Qui représente le pouvoir législatif au niveau de l'État fédéral belge ?

Le parlement composé du Sénat et de la Chambre des Représentants.

CARRÉ

Qui représente le pouvoir législatif au niveau de l'État fédéral belge ?

- a. Le Parlement;
- b. Le Sénat;
- c. La Chambre des Représentants;
- d. Le gouvernement

DUO

Vrai ou faux ?

Le Roi et le Gouvernement représentent le pouvoir législatif au niveau de l'État fédéral belge. Faux



CASH

Qui est le chef de l'État dans une monarchie?

Le Roi.

CARRÉ

Qui est le chef de l'état dans une monarchie?

- a. Le Premier ministre de l'État fédéral
- b. Le conseil des ministres
- c. Le Roi;
- d. Le président.

DUO

Vrai ou faux ?

Dans une monarchie, c'est le président de la Région Wallonne qui est le chef de l'État. Faux

CASH

Qui représente le pouvoir législatif au niveau des Provinces ?
Le conseil provincial.

CARRÉ

Qui représente le pouvoir législatif au niveau des Provinces ?

- a. Un truc qui se termine par -al;
- b. Le parlement des Communautés française, germanophone et flamande;
- c. Le collège provincial;
- d. Le conseil provincial.

DUO

Vrai ou faux ?

Les parlements de la Région wallonne, de la Région flamande et de la Région de Bruxelles-Capitale représentent le pouvoir législatif au niveau des Provinces. Faux



CASH

Qui représente le pouvoir législatif au niveau des communes? Le Conseil communal.

CARRÉ

Qui représente le pouvoir législatif au niveau des communes ?

- a. Le Conseil communal;
- b. La Légion d'honneur;
- c. Le Collège provincial;
- d. Le Conseil provincial.

DUO

Vrai ou faux ?

Le Parlement, composé du Sénat et de la Chambre des Représentants, représente le pouvoir législatif au niveau des communes. Faux



CASH

Quel pouvoir est le plus important ?

Aucun, c'est l'équilibre des trois pouvoirs qui est important

CARRÉ

Quel pouvoir est le plus important ?

- a. le pouvoir législatif ;
- b. le pouvoir exécutif ;
- c. le pouvoir judiciaire ;
- d. aucun, ils sont tous les trois importants

DUO

Vrai ou Faux ?

Le pouvoir législatif est le plus important des trois pouvoirs. Faux.



CASH

Qu'est-ce qu'un État fédéral ?

Un État composé de plusieurs entités autonomes dotées de leur propre gouvernement.

CARRÉ

Qu'est-ce qu'un État fédéral ?

- a. Un État divisé en provinces;
- b. Un État où l'on parle au moins 2 langues;
- c. Un État de plus de 5 millions d'habitants;
- d. Un État composé de plusieurs entités autonomes dotées de leur propre gouvernement.

DUO

Vrai ou faux ?

La Belgique est un État fédéré. Faux

CASH

Quelles sont les compétences des Communautés ?

La culture, l'enseignement, l'emploi des langues, l'aide aux personnes.

CARRÉ

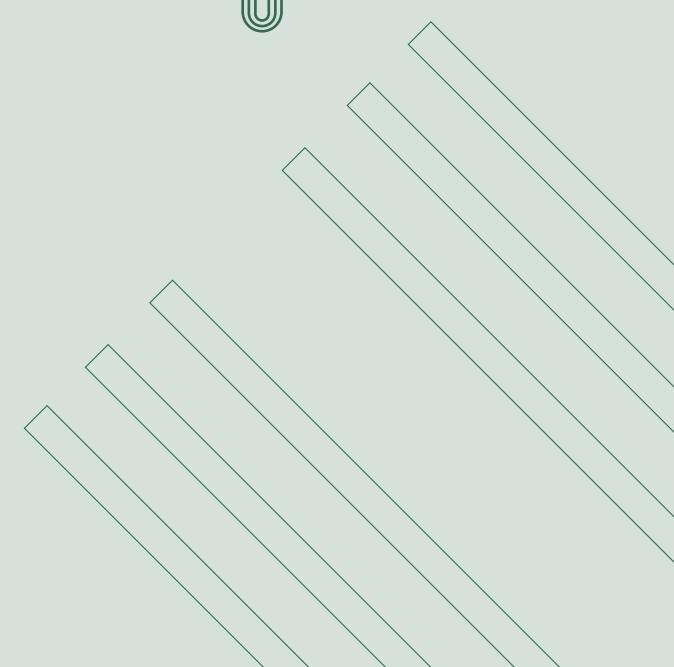
Quelles sont les compétences des Communautés ?

- a. La culture, l'enseignement, l'emploi des langues, l'aide aux personnes;
- b. L'économie, l'emploi, le logement, l'agriculture, l'énergie, l'eau, l'environnement et le transport;
- c. L'état civil et le registre de population, les CPAS, le maintien de l'ordre public et les travaux d'intérêts communaux;
- d. Aucune, ce sont toutes des incapables!

DUO

Vrai ou faux ?

Les Communautés s'occupent de la santé publique, de l'armée, des finances, tout ce qui est de l'intérêt de tous les Belges. Faux



CASH

Quelles sont les compétences des communes ?

L'état civil et le registre de population, les CPAS, le maintien de l'ordre public et les travaux d'intérêts communaux.

CARRÉ

Quelles sont les compétences des communes ?

- a. La culture, l'enseignement, l'emploi des langues, l'aide aux personnes;
- b. L'économie, l'emploi, le logement, l'agriculture, l'énergie, l'eau, l'environnement et le transport;
- c. L'état civil et le registre de population, les CPAS, le maintien de l'ordre public et les travaux d'intérêts communaux;
- d. Les infrastructures sociales et culturelles, les routes et cours d'eau, les secours lors de catastrophes importantes et les travaux d'intérêt provinciaux.

DUO

Vrai ou faux ?

Les communes ont pour charge de maintenir l'ordre public (armée, police), les travaux publics d'intérêt communal et l'enseignement. **Faux**



CASH

Combien y-a-t-il de Communauté(s) en Belgique ? 3

CARRÉ

Combien y-a-t-il de Communautés en Belgique ?

- a. 2;
- b. 3;
- c. 4;
- d. Une multitude.

DUO

Vrai ou faux ?

Il y a 2 Communautés en Belgique. **Faux**



CASH

Quel parcours doit faire une loi fédérale avant d'être votée ?

Un·e député·e ou sénateur·trice dépose une proposition de loi, ou le Gouvernement un projet de loi. La loi est présentée devant une commission parlementaire qui en discute, puis devant le Parlement qui vote. Si elle est votée, le Roi la sanctionne et la promulgue.

CARRÉ

Quel parcours doit faire une loi fédérale avant d'être votée ?

- a. Un ministre propose une loi, le gouvernement vote, si elle est votée le Premier Ministre la promulgue ;
- b. un citoyen ou un député propose une loi. Le Parlement fédéral fait des modifications et la présente au Roi, qui choisit si elle est validée ou non ;
- c. Un·e député·e, un·e sénateur·trice ou un·e ministre propose une loi, qui est discutée puis votée au Parlement fédéral. Si elle est votée le Roi la promulgue ;
- d. les député·es ou sénateur·trices proposent une loi au Roi. Si celui-ci l'accepte, elle doit être votée par le Gouvernement, puis promulguée par le Chancelier.

DUO

Vrai ou faux ?

Une loi est proposée par le gouvernement, discutée par les député·es au Parlement, et le Roi choisit ensuite si elle est promulguée. **Faux**.



CASH

Quel moyen est à la disposition des ministres pour faire respecter une norme de droit ?

Un arrêté ministériel

CARRÉ

Quel moyen est à la disposition des ministres pour faire respecter une norme de droit ?

- a. faire appel à la police ;
- b. créer une nouvelle loi ;
- c. créer un arrêté ministériel ;
- d. les ministres n'ont pas de moyens pour faire cela

DUO

Vrai ou faux ?

Les ministres ont la possibilité de promulguer des arrêtés ministériels pour faire respecter des lois. **Vrai**



CASH

Comment le Roi peut-il refuser de promulguer une loi ?
Il ne peut pas, bien que dans un cas le Roi a en quelque sorte abdiqué temporairement pour ne pas signer la loi autorisant l'avortement. Celle-ci a été promulguée tout de même.

CARRÉ

Comment le Roi peut-il refuser de promulguer une loi?

- a. en ne la signant pas, ce qui empêche de la promulguer;
- b. en demandant au Gouvernement de refuser la loi ;
- c. il n'en a pas le droit, il est obligé de la promulguer si elle a passé les étapes précédentes ;
- d. en faisant appel à son droit de véto, qui l'autorise à refuser des lois.

DUO

Vrai ou faux ?

Le Roi peut refuser de signer une loi. **Faux**



CASH

Quelle est la différence entre une loi et un décret ?
Les lois sont fédérales, alors que les décrets sont votés par les Régions et Communautés. Ils jouent le même rôle.

CARRÉ

Quelle est la différence entre une loi et un décret ?

- a. Les lois sont fédérales, alors que les décrets sont votés par les Régions et Communautés. Ils jouent le même rôle ;
- b. Les lois sont votées par les parlements, les décrets sont votés par les gouvernements ;
- c. Les lois peuvent contredire ou annuler des décrets, mais pas l'inverse ;
- d. c'est exactement la même chose, on peut utiliser les deux termes sans problème.

DUO

Vrai ou faux ?

La seule différence entre un décret et une loi, c'est l'endroit où elle a été signée : dans les Régions ou au niveau fédéral. **Vrai**



CASH

Connaissez-vous le nom du Premier Ministre actuel ?
Alexander De Croo

CARRÉ

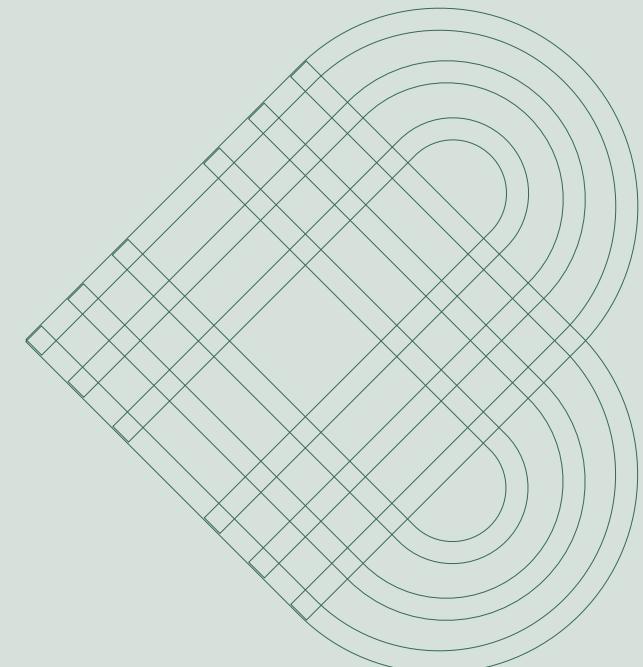
Qui est le ou la Première Ministre actuelle?

- a. Frank Vandenbroucke
- b. Sophie Wilmes
- c. Alexander De Croo
- d. Paul Magnette

DUO

Vrai ou faux ?

Le Premier Ministre actuel est Franck Vandenbroucke. **Faux**





STRUCTURE INSTITUTIONNELLE BELGE

L'objectif de cette partie est d'expliquer le fonctionnement des institutions et de faire état de la complexité de la chose politique.

LA BELGIQUE

Une monarchie constitutionnelle

On dit que la Belgique est une « Monarchie constitutionnelle ». C'est donc bel et bien un Royaume, avec un Roi — Philippe depuis 2013 — mais aussi et surtout une constitution. La constitution, c'est le texte fondamental qui fixe à la fois une série de droits et devoirs aux individus, mais qui organise aussi tout le fonctionnement de l'État et de ses différentes institutions.

Une démocratie représentative

Alors bien sûr, en Belgique, ce n'est pas le roi qui décide d'augmenter les impôts ou d'interdire quelque chose.

La Belgique c'est une démocratie représentative. La démocratie, cela signifie que le pouvoir appartient au peuple. Mais pas question de réunir tous les Belges en un lieu chaque fois qu'il faut prendre une décision!

C'est pourquoi on organise régulièrement des élections. Tout·e électeur·trice de plus de 18 ans choisit ainsi à intervalles réguliers des représentant·es : des député·es dans les parlements, des conseiller·ères dans les communes et les provinces. Ce sont elles et eux qui, en assemblée, prendront les décisions au nom de la collectivité qui les concerne : l'État, la région, la commune,...

Les 3 types de pouvoirs

Une caractéristique importante d'une démocratie représentative, c'est la séparation des pouvoirs. On distingue en fait 3 types de pouvoirs : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.

Le pouvoir législatif, c'est celui qui légifère, c'est à dire, celui qui fait les lois. À l'échelle de l'État, c'est le rôle du parlement. Ce sont des assemblées où l'on retrouve les élu·es : des député·es. C'est donc à elles et eux qu'il revient de créer une nouvelle loi, d'en changer ou en supprimer une ancienne.

À côté du pouvoir législatif, on retrouve le pouvoir exécutif, c'est celui qui exécute les lois. C'est le rôle du gouvernement. Il est composé de ministres qui ne sont pas élu·es directement, mais obtiennent la confiance du parlement (qui peut d'ailleurs également la retirer). C'est un mécanisme de contrôle : l'action du gouvernement est contrôlée par le parlement. Mais quel est son rôle ?

Le rôle du gouvernement, c'est de prendre les mesures concrètes pour appliquer une politique : c'est en général le gouvernement qui décidera de la construction d'un musée, de créer une nouvelle route, d'augmenter ou de diminuer les impôts et les taxes. C'est aussi le gouvernement qui exerce le pouvoir au jour le jour. Il a la tutelle sur les différentes administrations : l'administration des finances, de l'enseignement, les affaires étrangères...

Le pouvoir judiciaire enfin, ce sont les cours et tribunaux. En plus de régler les différends entre les individus, ils se chargent de veiller au respect de la loi et sanctionnent ceux et celles qui ne la respecteraient pas. Ils peuvent par exemple condamner des personnes à des amendes ou des peines de prison.

Le principe d'une majorité : au parlement

Alors dans tout ça, comment fait-on pour créer ou modifier une politique publique ? En général cela implique de créer une nouvelle loi ou d'en modifier une ancienne.

Pour cela, il faut qu'une majorité des membres du parlement le décide, en votant. S'il y a 150 élu·es, comme à la chambre des représentants, il en faudra donc 76 (la moitié, plus un) pour qu'un nouveau texte de loi soit accepté.

Une majorité d'élu·es doit donc se mettre d'accord sur un texte commun. Évidemment, chacun pourrait avoir un avis légèrement différent sur un texte... Et on pourrait très bien avoir 150 avis différents !

Mais, dans les faits, les élu·es se regroupent au sein de groupes politiques. Les élu·es sont ainsi en général membres d'un parti politique et se présentent ensemble sur une même liste aux élections. Les **partis politiques**, ce ne sont rien d'autre que des associations de personnes qui partagent des mêmes idées. Le PS, le MR, le CDH, Ecolo, Groen, l'Open VLD, la NVA, le SPA, etc., sont des partis politiques. Ils rédigent ainsi des programmes, avec les mesures qu'ils souhaiteraient prendre à l'avenir, leurs préférences politiques... qu'ils défendent devant les électeur·trices.

En Belgique, les listes reçoivent ainsi un nombre de sièges proportionnellement à leur score électoral: plus une liste obtient de voix, plus elle obtient de sièges. Mais dans les faits, en Belgique, c'est pratiquement impossible qu'un seul parti ait une majorité absolue au sein des parlements. Ce n'est donc pas possible de gouverner seul.

Prenons un exemple : aux dernières élections, on se retrouve donc avec le parti A, 1er parti, qui fait 35 %. Le parti B a quant à lui 25 %, le parti C en a 20 %, le D en fait 15 % et le E 5%.

Même s'il est premier parti, le Parti A, avec 35% ne parvient pas à atteindre la majorité. Comment faire alors pour qu'il y ait un accord sur un texte ? Les parlementaires des différents partis vont alors négocier. On pourrait imaginer que ce soit fait pour chaque nouveau texte : pour un texte sur le droit animal, on aurait un accord entre les partis A et C, et pour baisser les impôts, entre A et B par exemple.

C'est possible, et ça peut arriver, mais cette logique de faire des majorités pour chaque texte de loi a des limites. Comment créer un gouvernement et faire appliquer ces lois ? Comment donner une cohérence aux mesures que l'on prend, pour qu'elles ne soient pas contradictoires d'un jour à l'autre ?

Le principe d'une majorité : la formation d'un gouvernement de coalition

Pour résoudre ces problèmes et pour pouvoir créer un gouvernement, il faut que des partis politiques se rassemblent et se mettent d'accord pour former une majorité. Ils vont négocier entre eux un programme avec une série de mesures, de projets, qu'ils vont se charger de faire appliquer pendant la durée de la législature (c'est-à-dire jusqu'aux prochaines élections)... ou jusqu'au moment où un des partis décide de ne plus faire partie de la majorité, parce qu'ils ne sont plus d'accord par exemple.

S'il y a par exemple un accord entre le parti A et le parti C, ils vont présenter leur programme de gouvernement et le nom d'une série de ministres devant le parlement. Ces deux partis représentent ensemble 55% des députés. Les député·es vont alors voter pour donner — ou refuser de donner — la confiance au gouvernement. On peut donc s'attendre ici à ce que 55% des député·es au moins donnent leur confiance au gouvernement. Une fois cela fait, et la prestation de serment effectuée, le gouvernement est en place.

Une fois en place, le gouvernement devient un lieu de négociation. C'est là que les partis de la coalition se mettent d'accord au jour le jour pour mettre en place leurs politiques. Ils rédigent des projets de loi qu'ils soumettent alors au parlement. Les partis se répartissent les postes de ministres entre eux et dirigent les administrations.

Et les citoyen·nes dans tout ça ?

Alors tout ça peut sembler éloigné des citoyen·nes. Comment peut-on influencer la politique ?

Le moyen principal, on l'a vu, ce sont les élections. Tout Belge — pour autant qu'il ait l'âge requis — peut se présenter aux élections et choisir ses représentants. En général, les élu·es veulent se représenter aux élections suivantes, ils et elles ont donc tout intérêt de plaire à leurs électeur·trices. Si leur action ne plaît pas, les électeur·trices peuvent choisir de voter pour quelqu'un d'autre ou pour un autre parti.

Puis, à côté de ça, il y a toute une série de moyens qui existe pour faire pression sur le monde politique: les pétitions, les manifestations, les grèves, etc.

Il existe ainsi une série d'organisations qui rassemblent des citoyen·nes ou parfois des entreprises qui cherchent à faire passer un message ou défendre des intérêts. C'est le cas des syndicats (qui sont des groupes de travailleur·euses), des associations de défense de l'environnement, des associations d'entreprises, des organisations patronales...

Toutes des organisations et des personnes qui vont communiquer, chercher à rencontrer des élu·es... pour tenter d'influencer les décisions politiques.

Le fédéralisme : pourquoi ?

Vous le savez, la Belgique est un pays compliqué... fédéral. Pourquoi et qu'est-ce que ça signifie ?

Au cours de l'histoire, néerlandophones et francophones ont eu des vécus parfois différents. Les besoins n'étaient pas les mêmes entre les parties du pays. Les opinions politiques également. Flamands, Wallons, Bruxellois, germanophones ont progressivement voulu plus d'autonomie et des politiques spécifiques pour leur population ou leur région. Par exemple, Flamands et Wallons voulaient organiser leur enseignement et s'occuper de leur industrie, mais de manière spécifique à leurs besoins.

Étape par étape, cela a abouti au fédéralisme que nous connaissons aujourd'hui. À côté de l'État fédéral, on a créé des entités fédérées : des Communautés dès les années 1970 et des Régions dans les années 1980. Chacune de ces entités s'occupant de certaines matières et de manière indépendante. Chaque communauté gère ainsi l'enseignement comme elle le souhaite. Chaque région gère ses propres bus, ses routes, ses cours d'eau...

Le fédéralisme : les régions

On a donc trois régions :

- la Région flamande, au nord du Pays;
- la Région wallonne, au sud
- et la Région de Bruxelles-Capitale, qui regroupe
19 communes.

Ces régions sont autonomes pour toute une série de matières : c'est le cas des transports, de la politique économique, de l'emploi, de l'agriculture, de la politique de l'eau, de l'environnement ou encore de l'aménagement du territoire. Ce sont toutes des matières qui touchent de près ou de loin le territoire. C'est la caractéristique des compétences des régions.

Elles ont chacune leur propre parlement et leur gouvernement. Les élus des différents parlements votent des lois qu'on appelle des décrets (ou des ordonnances pour la Région de Bruxelles-Capitale). Et les gouvernements exécutent ces décrets en prenant des arrêtés.

Ainsi, chaque région peut mener sa politique comme bon lui semble.

Le fédéralisme : les communautés

À côté des régions, on retrouve trois communautés :

- la Communauté flamande, en Flandre et à Bruxelles
- la Communauté française, qui s'est renommée « Fédération Wallonie-Bruxelles », à Bruxelles et dans une grande partie de la Wallonie
- et la Communauté germanophone, à l'extrême-est de la Wallonie.

Les communautés gèrent les matières qui ont trait aux individus. C'est le cas de l'enseignement, de la culture ou des médias par exemple.

Tout comme les régions, chaque communauté dispose également de son propre parlement et de son gouvernement.

Petite parenthèse : la Région flamande a fusionné ses institutions avec la communauté flamande : il n'y a qu'un parlement flamand et qu'un gouvernement flamand, pour la région et la communauté.

Le fédéralisme : pas de hiérarchie de pouvoir

Au final en Belgique, on a :

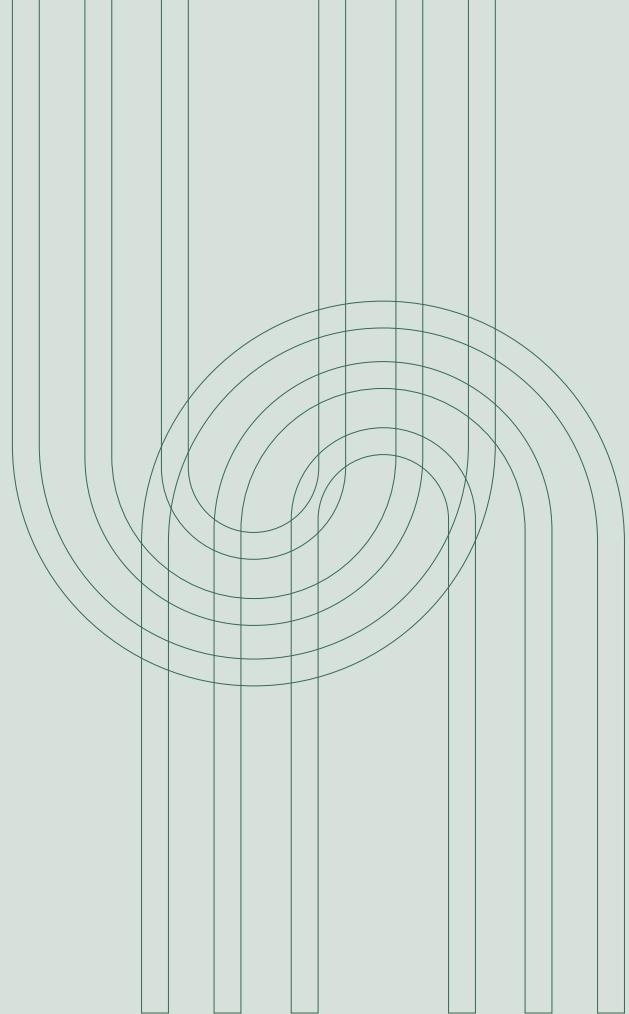
- 1 État fédéral, qui s'occupe sur tout le pays de la sécurité, l'armée, la justice, les chemins de fer, la sécurité sociale dont les pensions...
- 3 régions, qui se chargent elles d'organiser les territoires, de gérer les routes, l'économie, l'agriculture...
- 3 communautés, qui gèrent l'enseignement, la culture, l'aide aux personnes, la politique sportive, la jeunesse...

Chacune de ces entités gère des compétences spécifiques dans son propre territoire. Et pas question d'en sortir! L'État fédéral ne peut donc pas dicter leur conduite aux régions ou aux communautés et inversement. Chacun est donc autonome.

Un mot sur les provinces et des communes

Et les provinces et les communes dans tout ça ?

Les 10 provinces et les 581 communes (janvier 2019) sont tout simplement des niveaux de pouvoirs plus petits qui s'occupent de la gestion d'éléments locaux qui touchent un peu à tout : les déchets, les routes communales, l'aménagement des quartiers, etc. Elles peuvent faire tout ce qui ne leur est pas interdit. Mais à la différence des régions et des communautés, elles ne sont pas complètement autonomes, mais sous tutelle des régions qui contrôlent leur action. Leurs moyens sont aussi plus limités.



Bruxelles comporte pas mal de spécificités, car deux communautés y sont présentes : c'est une région bilingue. Les institutions sont donc adaptées à cet état de fait.

Les institutions : le parlement

La région dispose donc de son propre parlement. Il compte 89 élus, renouvelés tous les 5 ans. Ici, en plus de se regrouper par partis, ils sont regroupés selon le fait qu'ils soient francophones ou néerlandophones.

Ainsi, 72 sièges sont réservés aux francophones et 17 aux néerlandophones. Cette répartition est fixe et permet de garantir un équilibre entre les deux communautés.

Ils votent des ordonnances (c'est le nom des lois produites par cette institution).

Les institutions : le gouvernement

Le gouvernement, quant à lui, est composé de 5 ministres, choisis au sein du Parlement à la suite d'un accord de majorité : le ou la Ministre-Président·e, qui en est le chef d'orchestre et 4 autres ministres dont 2 francophones et 2 néerlandophones. Chaque ministre est responsable d'une ou plusieurs compétences : il y a un·e ministre des transports, un·e ministre du logement, etc. Toutefois, les décisions importantes sont prises avec tous·tes les ministres. Tous sont en effet responsables ensemble devant le parlement : pour pouvoir travailler, le gouvernement a donc besoin de la confiance du parlement, et donc d'un vote d'une majorité de celui-ci.

Le parcours d'une politique publique

Alors au final, quel est le parcours d'une politique publique ?

Prenons un exemple fictif : on souhaite améliorer l'isolation des toits des habitations à Bruxelles pour économiser de l'énergie.

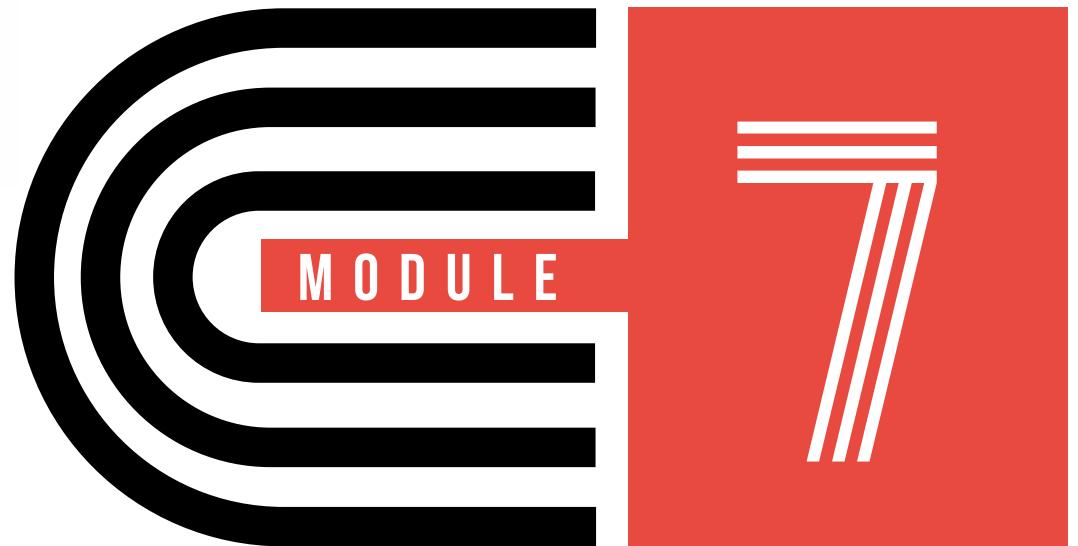
L'initiative peut venir soit des parlementaires eux-mêmes : un·e ou plusieurs député·es rédigent alors une « proposition d'ordonnance ». Soit, et c'est le plus souvent ainsi, l'initiative vient du gouvernement : celui-ci rédige alors un « projet d'ordonnance ». Point de détail : les ordonnances n'existent que dans la région de Bruxelles-Capitale. Dans les autres régions on parle de décrets, et au niveau fédéral de lois.

Le texte passe d'abord par un travail en commission : un petit groupe d'élus, spécialisé sur la thématique — dans notre cas, le logement — analyse et modifie éventuellement le texte. S'il est voté, il est proposé à la discussion pour la séance plénière : cette fois, c'est l'ensemble des parlementaires qui est impliqué. On discute à nouveau de son contenu, on propose des modifications et intervient alors un vote final : si le texte est accepté, il est publié au Moniteur belge et il devient « obligatoire ». Tout le monde est alors tenu de le respecter.

Imaginons donc que le parlement vient de voter une ordonnance qui prévoit l'octroi de primes à tout individu qui rénove son habitation.

Il revient alors au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour appliquer l'ordonnance. Il va devoir organiser la distribution de ces primes, en confiant sa gestion à son administration par exemple. C'est elle qui devra collecter les demandes des particuliers et distribuer les primes.



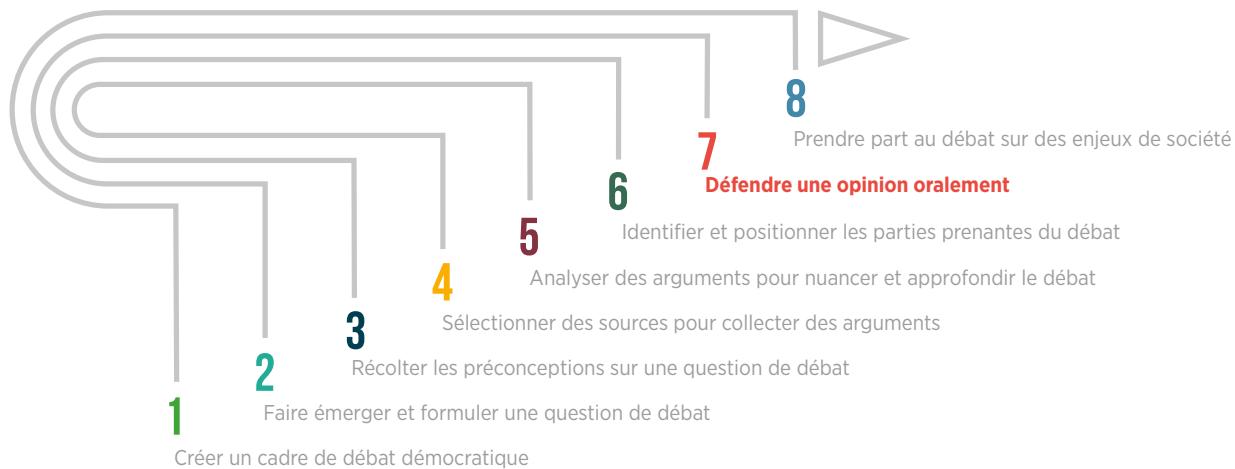


DÉFENDRE UNE OPINION ORALEMENT

INTRODUCTION

Ce module a pour objectif d'aider les jeunes à prendre la parole en public, à exercer leur argumentation orale, et à découvrir comment répondre à un argumentaire.

Pour cela, ce module propose cinq activités. La première regroupe une série d'outils destinés à faciliter la prise de parole et la présentation d'une opinion en public. La seconde encourage l'écoute et la discussion, au travers du débat. Les activités 3 et 4 proposent deux exercices de joutes verbales ; les jeunes s'y entraînent à donner leur avis, sont confrontés à des arguments qu'ils désapprouvent et apprennent à y répondre. Enfin, l'activité 5 propose d'élargir le débat en l'ouvrant à des parties prenantes.



PRÉREQUIS à réaliser par le groupe ou vous-même

- Cadre du débat (**module 1**)
- Formulation de la question de débat (**module 2**)
- Analyse des arguments relatifs au débat (**module 5**)
 - spécifiquement pour l'activité 3
- Identification des parties prenantes (**module 6**)
 - spécifiquement pour l'activité 3



A C T I V I T É S

ACTIVITÉ 1

Exercer la prise de parole – p. 104

ACTIVITÉ 2

Proposer et écouter des arguments – p. 106

ACTIVITÉ 3

Défendre son opinion dans un débat contradictoire – p. 107

ACTIVITÉ 4

Défendre l'opinion d'une partie prenante au débat – p. 109

ACTIVITÉ 5

Préparer et animer un débat avec des parties prenantes – p. 110



R E P È R E S

REPÈRE 1

Les rôles dans le débat – p. 111

REPÈRE 2

Quelques clés pour une bonne modération – p. 112

REPÈRE 3

Les trois piliers de l'argumentation – p. 113



ACTIVITÉ 1

EXERCER LA PRISE DE PAROLE



Durée minimale – 10 à 15 minutes par outil.



Disposition – Variable selon l'outil.



Matériel – Aucun.



Description – Les outils d'expression sont une série de petites activités qui permettent de libérer la parole, de pousser les participant·es à s'exprimer et à donner un avis personnel. Il s'agit de jeux de parole courts, certains permettant de favoriser l'expression d'un avis dans le groupe sans crainte de jugement, tandis que d'autres permettent davantage d'explorer les possibilités d'argumentation.



OUTIL 1 : MOI, À TA PLACE

Les jeunes se répartissent en groupe de 4 à 6, qui se réunissent en cercle. L'un·e des participant·es propose une situation problématique, réelle ou fictive, et demande leur avis aux autres jeunes. Ceux-ci proposent une seule solution à la fois, à tour de rôle dans le cercle, en commençant par « Moi, à ta place, ... ». Si une personne n'a pas d'idée, elle peut simplement dire « je passe ».

Exemple :

- Jeune 1 :
« J'ai un peu de mal à m'endormir le soir ».
- Jeune 2 :
« Moi, à ta place, j'irais faire un tour à l'extérieur 20 minutes avant de dormir ».
- Jeune 3 :
« Moi, à ta place, j'écouterais un peu de musique calme avant de me coucher ».

Et ainsi de suite jusqu'à ce que chacun ait pris la parole. On peut renouveler l'exercice autant de fois qu'on le souhaite, jusqu'à ce que les jeunes se sentent plus à l'aise avec la prise de parole personnelle.

OUTIL 2 : UN PAS EN AVANT

Les participant·es se mettent debout en ligne à l'une des extrémités du local. Enoncez une série de proposition simples, dont la réponse est personnelle. Si un jeune veut répondre « oui », il fait un pas en avant. Les questions doivent être simples et sans enjeu au début de l'exercice, mais peuvent se compliquer au fur et à mesure.

Exemple :

- Je préfère manger sucré que salé.
- J'ai peur des araignées.
- Je pratique une religion.
- Je trouve que voter est important.
- Je suis engagé·e dans une association militante.
- J'ai déjà été témoin/victime de harcèlement.
- Je viens à l'école en vélo ou transport en commun.
- J'aime porter des vêtements de marque.

L'activité peut être reproduite autant de fois qu'on le souhaite. Les propositions peuvent être soumises par les participant·es avant de commencer l'exercice.

OUTIL 3 : « OUI, ET EN PLUS »

Cet outil consiste à rebondir sur ce qui a été dit précédemment afin de faire progresser une idée. Les participant·es se mettent en cercle. Demandez à une personne du groupe de faire une proposition, sur n'importe quel sujet (on préférera tout de même des sujets sans polémique pour les premières mises en place). Le jeune suivant rebondit sur ce qui a été proposé en commençant sa phrase par « oui, et en plus, ... » ou « ah non, par contre, ... ». L'objectif n'est pas d'arriver à une proposition cohérente à la fin de l'activité, il s'agit uniquement de pousser les jeunes à utiliser ce qui a été dit par la personne précédente.

Exemple :

- Jeune 1 :
« Je trouve que l'on devrait rendre les repas chauds à la cantine obligatoires. »
- Jeune 2 :
« Oui, et en plus ils devraient être gratuits. »
- Jeune 3 :
« Ah non, par contre on devrait pouvoir payer en rendant des services à l'école »
- Jeune 4 :
« Oui, et en plus ces services pourraient donner des avantages supplémentaires comme un accès au local informatique »
- Jeune 5 :
« Oui, et en plus les services pourraient être comptabilisés pour un prix du jeune le plus serviable en fin d'année. »

Cette animation doit rester courte, un ou deux tours de cercle maximum. On peut par contre la recommencer plusieurs fois avec des propositions différentes.

OUTIL 4 : « JUSTE UNE MINUTE »

L'animation « juste une minute » vise à faire parler les jeunes, sur n'importe quel sujet. Son objectif est de décomplexer la prise de parole en public.

Commencez par donner une thématique en un ou deux mots au premier jeune (idéalement un·e volontaire). Le thème n'a aucune importance (les arbres, le sport, les chaussures, la lune, ...). Le jeune doit ensuite parler pendant 60 secondes du thème qui lui est attribué, en faisant le moins de pauses de réflexion possible, en évitant les « euh » et autres interruptions de langage et les répétitions.

A la fin de chaque prise de parole, demandez quel est le ressenti des jeunes sur cette prise de parole. Avez-vous été attentif·ve ou n'avez-vous pas suivi ? Pourquoi ? Est-ce un exercice facile ? Quelles sont les principales difficultés rencontrées ? Comment faire pour améliorer la performance ?



Repères

Les trois piliers de l'argumentation

Ensuite, un·e autre jeune prend sa place et on lui donne un nouveau thème. On continue ainsi jusqu'à ce que chacun·e ait pris la parole.





ACTIVITÉ 2

PROPOSER ET ÉCOUTER DES ARGUMENTS



Durée minimale – 30 minutes.



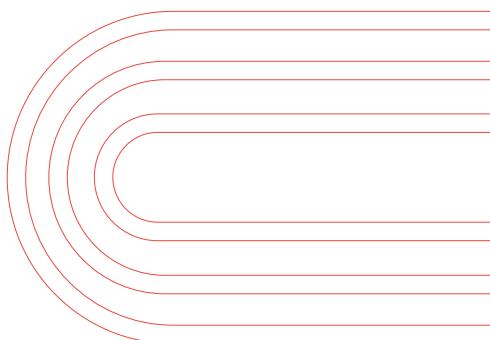
Disposition – Un large cercle de chaises au centre duquel on dispose cinq à sept chaises supplémentaires.



Matériel – Pas de matériel particulier.



Description – Cette activité (inspirée du « jeu du bocal » ou « cercle Samoan ») encourage l’écoute des autres participant·es au débat, et pousse à contre-argumenter. C’est une activité toute indiquée avec des groupes où la prise de parole n’est pas un problème, mais où la prise en compte des autres points de vue est plus complexe. Cette activité encourage l’écoute et la discussion.



1. PRÉPARATION DE L’ACTIVITÉ

Installez les jeunes sur des chaises disposées en large cercle. Au milieu du cercle se trouvent cinq à sept chaises (selon la taille du groupe) disposées en cercle également. Les chaises centrales regardent vers l’intérieur.

Vous aurez la charge de la modération pour la durée de l’exercice.

2. CONSTITUTION DU PREMIER CERCLE INTÉRIEUR

Rappelez la thématique débattue et précisez les règles ci-dessous.

La première personne qui souhaite donner son avis s’assied sur une des chaises centrales et parle. Dès que quelqu’un d’autre souhaite intervenir, cette personne se lève et s’assied sur une des chaises libres au centre. De nouveaux jeunes peuvent intégrer le cercle central tant que toutes les chaises ne sont pas prises.

Il doit toujours rester une chaise libre au centre, ce qui permet à une personne de pouvoir rejoindre le cercle à tout moment.

3. CHANGEMENT DE PLACES

Quand la dernière chaise libre est prise, une des personnes assises au centre doit se lever et reprendre sa place dans le cercle extérieur, de façon autogérée.

On pourra instaurer comme règle explicite (si nécessaire), que la personne assise dans le cercle depuis le plus longtemps est celle qui le quitte en premier. Si personne ne souhaite se lever, vous devrez jouer l’arbitre. Si quelqu’un au centre n’a plus pris la parole pendant un moment, il ou elle devra céder sa place.

Attention, les jeunes assis à l’extérieur ne peuvent pas prendre la parole, ni réagir sur ce qui est dit ! Il faut impérativement prendre place au centre pour intervenir.

4. APPROFONDISSEMENT DU DÉBAT

Quand l’activité prend fin par manque de discussion, il est possible de continuer en approfondissant ce qui a déjà été dit avec l’ensemble du groupe.



Repères

Quelques clés pour une bonne modération



ACTIVITÉ 3

DÉFENDRE SON OPINION DANS UN DÉBAT CONTRADICTOIRE



Durée minimale – 50 minutes.



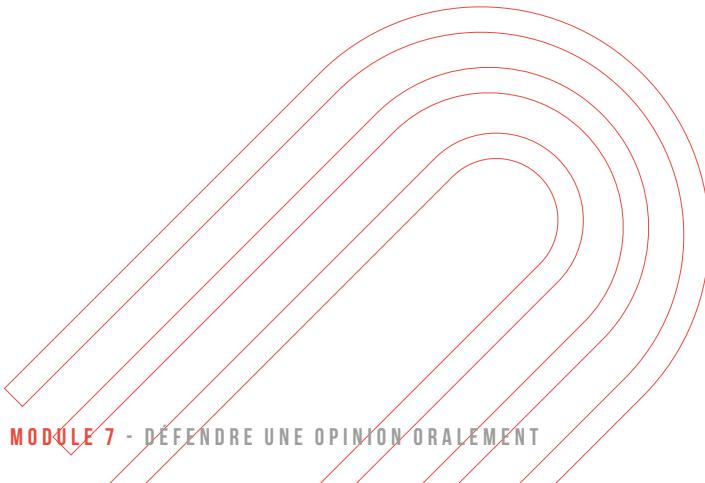
Disposition – Autour de tables disposées en cercle.



Matériel – De quoi écrire pour chaque jeune.



Description – Les jeunes échangent des arguments et s'entraînent à donner leur avis, sont confrontés à des arguments qu'ils ou elles désapprouvent et apprennent à y répondre.



1. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Demandez qui veut se porter volontaire pour être :

- Modérateur·trice. Son rôle est de distribuer la parole et de vérifier que le temps de parole est respecté.
- Greffier·ère. Son rôle est de synthétiser sommairement les arguments après chaque discussion.
- Secrétaire de séance (il en faut deux, un·e pour chaque équipe). Chaque secrétaire est chargé·e de noter les arguments mobilisés par l'un des camps (pour ou contre). Ces notes permettront de réaliser une synthèse écrite après l'activité.

Ensuite, divisez le groupe en deux équipes (pour/contre) en fonction des affinités des jeunes avec la problématique

Pour ce faire, demandez simplement aux jeunes de se positionner sur une ligne imaginaire pour/contre la question de débat et formez les équipes en fonction.

Vous pouvez aussi divisez votre groupe en quatre sous-groupes avec deux équipes pour et deux équipes contre si votre groupe compte plus de 15 jeunes. Dans ce cas, vous devrez organiser une seconde joute, éventuellement à la place de l'étape « réactions à chaud ».



Repères

Les rôles dans le débat

2. PRÉPARATION DES ARGUMENTS

Les jeunes disposent de 15 minutes pour préparer leurs arguments. Passez dans le groupe « pour » et le groupe « contre » pour les stimuler et les aider à s'attribuer un ordre de parole (qui dira quel argument et quand).

3. JOUTE

Chaque groupe se place d'un côté du local. C'est l'équipe « pour » qui commence. Le jeune numéro 1 de la position « pour » commence. Le jeune 1 de la position « contre » répond. Puis, c'est au tour du jeune 2 de la position « pour », etc. Les jeunes doivent donc respecter leur ordre de prise de parole et réagir aux arguments de la partie adverse.

Chaque jeune peut prendre la parole pendant une minute maximum.

4. RÉACTIONS À CHAUD

Après 15 minutes, ou lorsque le débat s'essouffle, invitez les jeunes à réagir, à chaud, sur leur joute. Donnez également quelques observations et remarques, toujours bienveillantes, encourageantes, pour ne pas réduire l'engagement.

5. RÉFLEXION INDIVIDUELLE

Après la joute, chacun•e dispose d'un moment de réflexion. Les jeunes décrivent oralement ou sur papier :

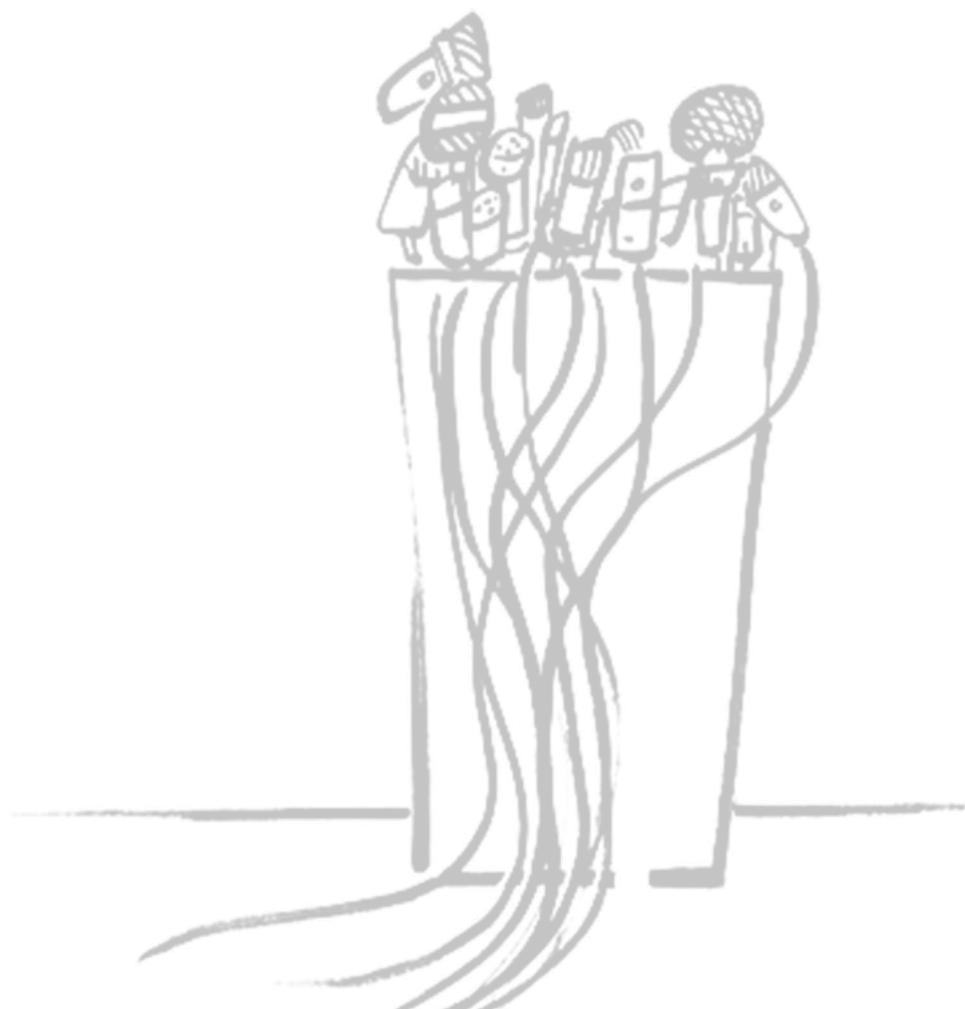
- Un argument qu'ils trouvent particulièrement efficace.
- Un argument qu'ils trouvent inefficace
- Leur position par rapport à la question. A-t-elle changé ? Si oui pourquoi ?



Repères

Les trois piliers de l'argumentation

Variante : les sous-groupes défendent le point de vue opposé au leur. Cette variante est particulièrement intéressante à mobiliser si le débat est très animé et que les jeunes sont en désaccord net.





ACTIVITÉ 4

DÉFENDRE L'OPINION D'UNE PARTIE PRENANTE AU DÉBAT



Durée minimale – 50 minutes.



Disposition – Autour de tables disposées en cercle.



Matériel – Liste des arguments collectés dans le module 5 et des parties prenantes identifiées dans le module 6. Si vous n'avez pas réalisé ces modules avec votre groupe de jeunes, des fiches explicatives par partie prenante avec une description du rôle, leur intérêt dans le débat, les valeurs défendues et des exemples d'arguments, sont nécessaires.



Description – Les jeunes envisagent le point de vue d'acteur•trices politiques et associatifs, ou d'institutions.

1. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Demandez qui veut se porter volontaire pour être :

- Modérateur•trice. Son rôle est de distribuer la parole et de vérifier que le temps de parole est respecté.
- Greffier•ère. Son rôle est de synthétiser sommairement les arguments après chaque discussion.
- Secrétaires de séance (il en faut un•e pour chaque équipe). Chaque secrétaire est chargé•e de noter les arguments mobilisés par l'un des camps. Ces notes permettront de réaliser une synthèse écrite après l'activité.

Divisez ensuite le groupe en sous-groupes de 4 ou 5 jeunes. Chacun de ces sous-groupes

représente un groupe qui a un intérêt ou une position à défendre dans le débat (voir le module 6 sur les parties prenantes) : des industries, des militant•es, des associations, des citoyen•nes, des acteur•trices politiques, des ONG, ... Ces rôles seront différents selon les thématiques débattues.



Repères

Les rôles dans le débat

2. PRÉPARATION DES ARGUMENTS DES PARTIES PRENANTES

Sur la base des arguments collectés dans le module 5 et des informations relatives aux parties prenantes collectées dans le module 6 (ou sur base des fiches que vous aurez préalablement préparées), les jeunes disposent de 20 minutes pour préparer leur rôle et la position qui y est associée.

3. PREMIÈRE PHASE DE DÉBAT

Tour à tour, un•e jeune représentant « son groupe d'intérêt » avance un argument pour défendre la position associée à son rôle. La parole alterne entre les différents sous-groupes, avec l'aide du ou de la modératrice. Après 15 minutes, ou lorsque le débat s'essouffle, on arrête cette première phase.

4. RECHERCHE D'AUTRES ARGUMENTS

Donnez aux sous-groupes 10 minutes pour préparer des arguments supplémentaires et contrer les arguments des autres sous-groupes.

5. SECONDE PHASE DE DÉBAT

La joute reprend pour 10 minutes supplémentaires, selon les mêmes modalités.

6. RÉFLEXION INDIVIDUELLE

Après la joute, chacun•e dispose d'un moment de réflexion. Les jeunes décrivent oralement ou sur papier :

- Un argument qu'ils trouvent particulièrement efficace.
- Un argument qu'ils trouvent inefficace
- Que pensent-ils du rôle qu'ils ont dû représenter ?
Sont-ils en accord avec la position défendue ?
- Ont-ils l'impression que leur rôle a été plus ou moins facile à défendre que les autres rôles ?



Repères

Les trois piliers de l'argumentation



ACTIVITÉ 5

PRÉPARER UN DÉBAT AVEC DES PARTIES PRENANTES



Durée minimale – Indéterminée.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – Pas de matériel particulier.



Description – Cette activité vise à fixer les grandes lignes d'un débat à mener avec les parties prenantes que le groupe souhaite rencontrer afin de mieux comprendre leurs arguments et leurs motivations à défendre telle ou telle position dans le débat.

1. CHOIX DES INVITÉ·ES

Une première phase de cette activité se passe en grand groupe. Il s'agit de définir qui le groupe choisit d'inviter (un·e ou plusieurs acteur·trices ? laquelle ou lesquels ?).

Effectuez un premier tour des propositions de noms (de personnes ou d'organisations).

Organisez ensuite une discussion pour établir une hiérarchie des préférences.

Dans le cas où l'option est d'inviter plusieurs intervenant·es, discutez des combinaisons les plus pertinentes.

Comme vous n'êtes pas certain·e de pouvoir convaincre les invité·es, pensez à un plan B.

2. ÉLABORATION DES QUESTIONS

Sur la base de cette liste et de ce que le groupe sait des positions de ces parties prenantes, faites travailler les jeunes par sous-groupe de 4 ou 5 pendant une dizaine de minutes avec pour mission de formuler des questions.

Collectez ces questions et discutez en groupe de leur pertinence, de leur regroupement. Accueillez éventuellement d'autres suggestions.

Limitez cette discussion à une quinzaine de minutes. Il ne s'agit pas en effet d'aboutir à une liste définitive, mais de donner une base qui sera affinée par l'un des groupes de travail.

3. GROUPES DE TRAVAIL POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Terminez cette activité en identifiant les différentes tâches, en composant pour chacune d'elle un groupe de travail et en établissant un calendrier. Les groupes de travail ont chacun une tâche spécifique.

Par exemple :

- a. Fixer la date, réserver le lieu et inviter les parties prenantes.
- b. Affiner les questions, préparer la présentation des parties prenantes et l'animation du débat.
- c. Préparer tous les « à-côtés » : communication et invitation (au cas où il est prévu d'ouvrir le débat à un public externe), accueil des intervenant·es, mise en place et décoration du local, enregistrement du débat et prise de note.

1

LES RÔLES DANS LE DÉBAT

Contrairement à ce que les débats télévisés ou les prestations contradictoires des acteur•trices politiques nous portent à croire, il est possible d'éviter qu'un débat soit une lutte, un conflit, et qu'il soit plutôt un échange ouvert d'idées, d'opinions et d'arguments. On évite ainsi de se positionner contre notre interlocuteur ou interlocutrice, et ce même si nos idées sont très différentes, nos opinions opposées et nos arguments contradictoires.

L'objectif d'un tel débat est d'enrichir les connaissances et/ou de parvenir à une décision, qu'elle soit consensuelle ou votée. Se lancer dans un débat en visant la victoire à travers la domination de notre interlocuteur ou interlocutrice est certes gratifiant (et parfois efficace en politique) mais ne fait finalement pas avancer la réflexion : personne n'en sort plus chargé•e de savoirs, c'est même bien souvent l'inverse qui se produit.

Tout•e participant•e à un débat doit garder à l'esprit cet objectif ! Cependant les thématiques des débats ont parfois des enjeux importants, ce qui rend parfois difficile de garder la tête froide. Plusieurs individus ont donc généralement un rôle à jouer lorsque l'on organise un débat :

- Celui ou celle qui introduit la séance de débat. Cette personne pose le cadre du débat et présente les participant•es et le thème avec objectivité. Elle donne un contexte à la conversation qui va avoir lieu, précise les balises géographiques, temporelles ou idéologiques du débat. C'est également la personne qui rappellera les règles de l'échange : qui prend la parole, et comment ? Quelle durée pour chaque intervention ? Quel rôle pour l'éventuel jury ? Son dernier rôle est de faire la présentation des participant•es au débat, en rappelant qui est qui et, le cas échéant, quels groupes les participant•es représentent.
- Le/la modérateur•trice. Cette personne est chargée de faire respecter les règles du débat. Si tout se passe bien, son rôle est très restreint et se limite à distribuer la parole et à s'assurer que le temps de parole est respecté pour chaque intervention. Dans la plupart des cas, cependant, le ou la modérateur•trice devra par moment rappeler les règles du débat. Celles-ci sont variables selon les contextes, bien sûr, mais il est important que chacun•e joue selon les mêmes règles, ce dont le ou la modérateur•rice doit s'assurer. Attention, il s'agit d'une responsabilité importante dont il faut s'acquitter avec objectivité ! Un•e modérateur•trice qui n'est pas neutre influence beaucoup trop le débat, comme en témoignent certains débats « à charge » que l'on peut voir à la télévision.
- Le ou la secrétaire du débat. Cette personne est chargé•e d'enregistrer ce qui est dit pendant la session dont il ou elle a la charge. Son objectif est de récupérer toutes les informations qui sont transmises, les arguments qui sont mobilisés et les opinions qui sont avancées pendant le débat, afin d'en garder une trace. Cette fois encore, la neutralité est primordiale, il n'est pas question de prendre note des arguments d'un côté seulement.

- Les participant•es au débat. Ce sont tous les individus qui vont prendre la parole pour donner leur avis ou proposer des arguments. Ils et elles ne doivent pas être objectifs, ni neutres, mais ils doivent être de bonne foi pour que le débat avance. L'exercice le plus complexe pour les participant•es à un débat n'est pas nécessairement de prendre la parole clairement, mais bien de faire preuve d'écoute et d'empathie envers leurs interlocuteur•trices. Des conflits sont parfois inévitables, ce qui n'est pas un problème pourvu que le débat ne tourne pas à la dispute. Le mot-clé de la participation à un débat est respect.



Sources

Réfléchir sur la justice dans une perspective citoyenne, ed. Fondation Roi Baudouin, 2001, 120 pages, p.104.

http://portail-eip.org/Fr/Liens/Articles/justice_Tozzi.pdf

2

QUELQUES CLÉS POUR UNE BONNE MODÉRATION

DONNER LA PAROLE À TOUT LE MONDE

Un·e bon·ne modérateur·rice s'assure non seulement que tout qui souhaite parler ait l'occasion de le faire, mais également que celles et ceux qui ne prennent pas spontanément la parole soient sollicité·es. Certaines personnes ont plus de mal à se manifester, et leur demander clairement un avis peut s'avérer intéressant pour le groupe entier.

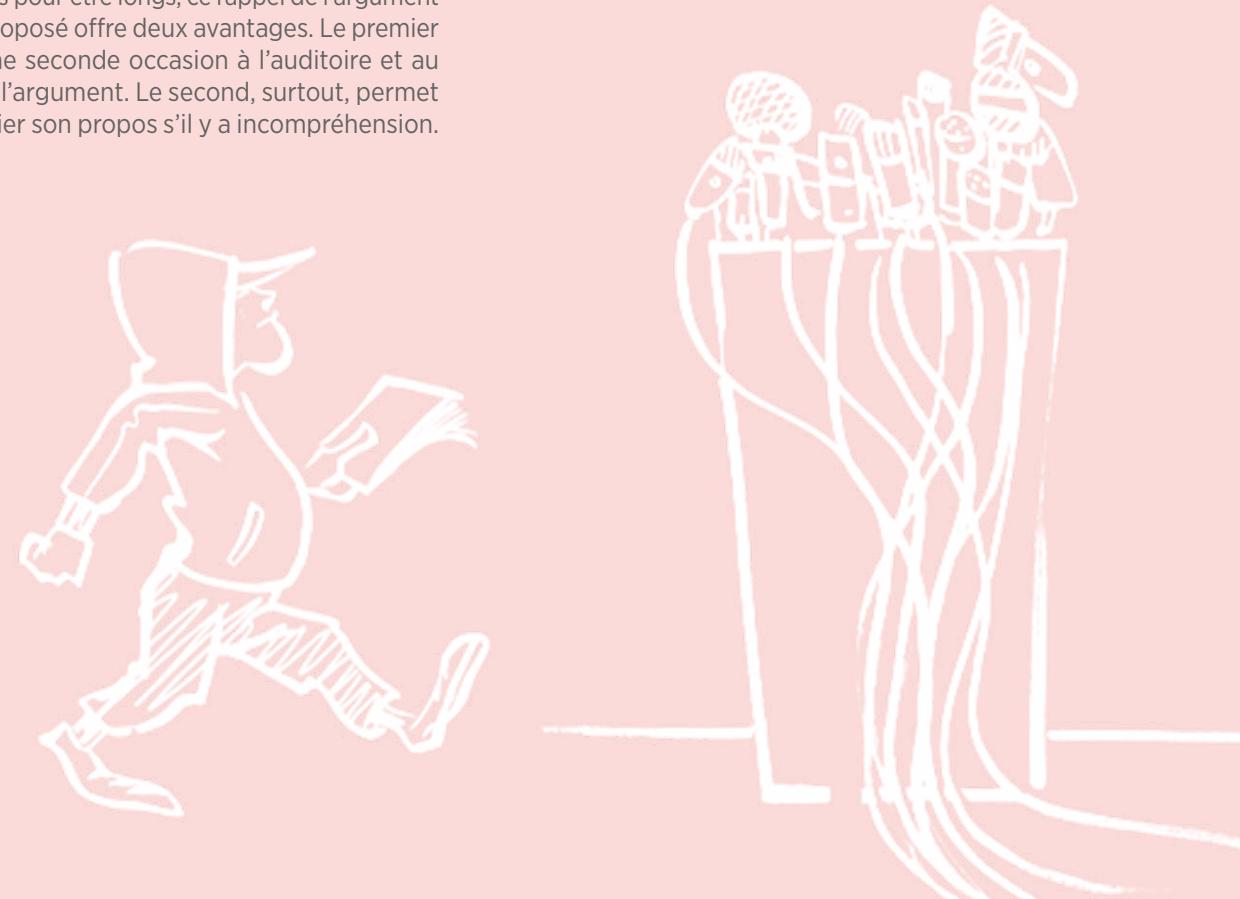
Le ou la modérateur·trice doit également par moments empêcher un·e participant·e qui parle beaucoup de prendre la parole une fois de plus. Cet exercice est très difficile, et nécessite une certaine fermeté. Il ou elle pourra simplement rappeler que le ou la participant·e a déjà pris la parole, et que d'autres ont également des choses à partager. Si le débat est très riche, mais que seule une fraction des participant·es se manifeste, c'est à la modération que reviendra la responsabilité de déterminer quand il est le plus intéressant de pousser la parole vers celles et ceux qui ne la prennent pas.

RAPPELER LES RÈGLES

Dans la plupart des débats, il arrive un moment où l'un·e ou l'autre des participant·es fait un écart aux règles. Peu importe le type d'écart, il faut parfois rappeler à l'ensemble du groupe les règles qui entourent le débat. Qu'il s'agisse du temps de parole, du contenu des arguments ou des règles de bienséance qui ne sont plus respectées, il faut parfois revenir au cadre.

RÉSUMER LES PRISES DE PAROLE

Après chaque prise de parole et avant de donner l'occasion à un·e autre participant·e de parler, un·e modérateur·rice chevronné·e saura synthétiser ce qui vient d'être dit en une ou deux phrases, sans trahir les propos. C'est un exercice complexe, et pas toujours nécessaire. Toutefois, lorsque les débats sont prévus pour être longs, ce rappel de l'argument qui vient d'être proposé offre deux avantages. Le premier est de donner une seconde occasion à l'auditoire et au jeune d'entendre l'argument. Le second, surtout, permet au jeune de clarifier son propos s'il y a incompréhension.





3

LES TROIS PILIERS DE L'ARGUMENTATION

La prise de parole dans le cadre de l'argumentation repose sur trois piliers principaux. Pour convaincre efficacement, il faut que les trois piliers soient bien présents, faute de quoi l'argumentation perd de sa puissance. Lorsque l'on participe à un débat, il faut donc s'assurer de jouer à la fois sur l'ethos, le pathos et le logos. Chaque argument mobilisé correspond à au moins l'un des piliers. Attention donc de présenter des arguments de plusieurs types : cela enrichit l'argumentaire, donne une impression de diversité dans les justifications de l'opinion avancée, et complexifie la contre-argumentation.



Repères

Voyez le module 5 et ses repères pour plus d'informations sur les arguments.

Un parallèle assez clair se dessine entre ces piliers de l'argumentation et les composantes d'une bonne présentation par un·e enseignant·e ou un·e animateur·rice. Un cours intéressant n'est pas composé uniquement de la matière à étudier, il a d'autres axes qui poussent les jeunes à se sentir intéressé·es et concerné·es.

ETHOS

L'ethos, c'est l'impression que renvoie celui qui parle. Il s'agit de son allure, de sa prestance, de sa réputation, mais également de sa posture et de son capital sympathie. Il s'agit d'un pilier important, mais difficile à influencer : il s'agit parfois de jouer un rôle, de se mettre en scène lors de la prise de parole pour avoir l'air compétent·e, efficace, intelligent·e ou sympathique.

L'image qu'il faut projeter n'est pas du tout la même selon les contextes : une même posture peut renvoyer une image d'efficacité dans un contexte, mais paraît hautaine dans d'autres. Les participant·es à un débat doivent donc séduire leur audience, et il faut pour ça la connaître.

Une oratrice ou un orateur qui ne se repose que sur ce pilier risque de se retrouver déstabilisé·e face à des arguments bien préparés. Une image de professionnalisme ne remplacera pas une bonne préparation, mais elle permet de la compléter.

PATHOS

Le pathos, c'est le registre de l'émotion. Un·e bon·ne orateur·rice sait mobiliser des arguments susceptibles de faire réagir émotionnellement son public. Il ou elle est capable de jouer sur l'humour, la peur, l'envie, la joie, l'espoir, etc. afin de convaincre. Attention à ne pas rester coincé dans le pathos, les arguments de ce type sont convaincants, mais pas toujours riches. De plus, ils se prêtent très bien à la contre-argumentation car il est possible pour un contradicteur de jouer sur une autre émotion et de contrer un argument jouant sur la peur par un autre mobilisant la fierté, par exemple.

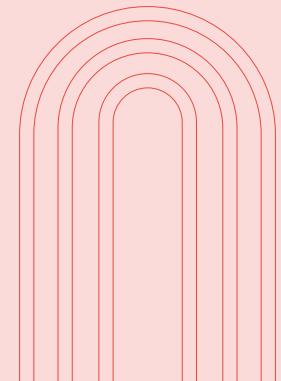
Le logos est peut-être le plus évident des trois piliers, il s'agit du pilier des arguments pertinents. orateur·rice accompli·e accomplie mobilise des arguments pertinents, des exemples à fort pouvoir évocateur, au sein d'un discours clair et précis. Le logos regroupe donc tout ce qui relève de l'argumentation logique bien présentée.

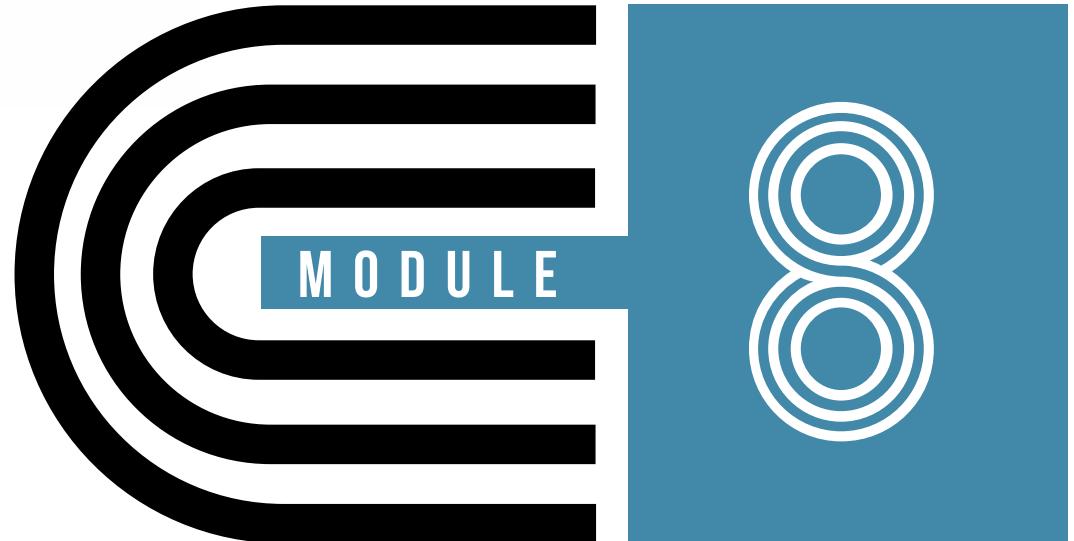
Dans un débat d'idées, il s'agit du pilier le plus important car c'est celui qui contient effectivement les idées. Néanmoins, se contenter de ce pilier peut s'avérer risqué. Le pouvoir de persuasion étant relié à l'affect et à l'image (au pathos et à l'ethos, donc) se contenter du logos donne un discours qui semble intéressant, ennuyeux ou trop compliqué.



Outils

La vidéo « Les 3 Piliers de la Persuasion : Logos - Pathos - Ethos » créée par Connor Neill pour TedX. Cette vidéo reprend en image l'explication des trois piliers : <https://www.youtube.com/watch?v=l6-QQircyEY>



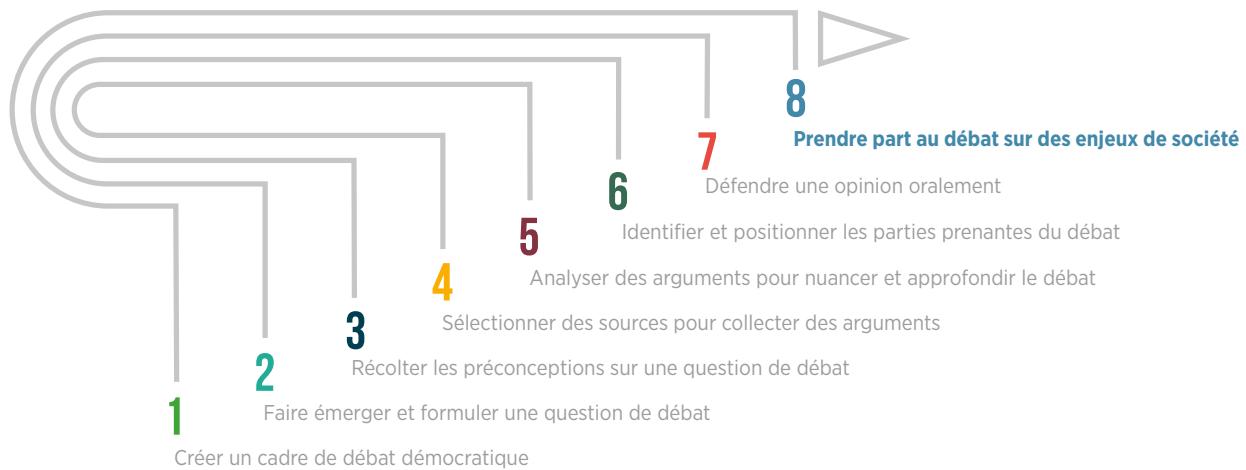


PRENDRE PART AU DÉBAT SUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

INTRODUCTION

Ce module a pour objectif de faire comprendre et expérimenter que les institutions sont « influençables », qu'il est possible de les contacter, d'interagir avec elles et de les influencer partiellement. Autrement dit comprendre qu'être citoyen·ne ne signifie pas seulement voter ; comprendre que, pour changer une situation donnée, on peut agir collectivement via certains leviers d'action et d'influence (pétitions, interpellations, cartes blanches, manifestations, débats, désobéissance civile, ...).

Pour ce faire, ce module propose deux activités. La première consiste à identifier les stratégies possibles, comparer leurs avantages et leur faisabilité. La seconde a pour objectif d'outiller les jeunes à mettre en œuvre la stratégie qui aura été retenue.



PRÉREQUIS à réaliser par le groupe ou vous-même

- Cadre du débat (**module 1**)
- Formulation de la question de débat (**module 2**)

Ce module est pensé comme la dernière étape d'un processus. La suite idéale du **module 8** consiste à diffuser les résultats de l'action, en contactant un média, en produisant un document (écrit, audio ou vidéo) récapitulant le projet, en diffusant l'action sur les réseaux sociaux, etc.



A C T I V I T É S

ACTIVITÉ 1

Choisir un ou plusieurs modes d'expression ou d'action – p. 118

ACTIVITÉ 2

Préparer l'expression ou l'action – p. 119



R E P È R E S

REPÈRE 1

Gestion par consentement – p. 120

REPÈRE 2

Modes d'expression ou d'action - p. 121



ACTIVITÉ 1

CHOISIR UN OU PLUSIEURS MODES D'EXPRESSION OU D'ACTION



Durée minimale – 30 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – Une grande feuille, un tableau.



Description – Cette activité a pour objectif de lister collectivement le plus grand nombre possible de modes d'expression et de leviers d'action. La seconde partie de l'animation consiste à sélectionner ceux qui semblent les plus réalistes et efficaces.

1. EXPLICATION DE L'ACTIVITÉ

Commencez par expliquer le principe de l'animation : les jeunes devront proposer autant de stratégies d'expression ou d'action que possible. Pour stimuler leur créativité, vous pouvez les aider au moyen de différents critères :

- **Expression ou action individuelle versus collective.** On parle d'action individuelle quand l'action peut être réalisée sans aide ou coordination, par des individus isolés. L'action est collective quand elle requiert d'office un groupe de plusieurs personnes pour être réussie. Par exemple, par rapport à la thématique du réchauffement climatique, une action individuelle est la grève d'école initiée par Greta Thunberg. Quand elle a été rejointe par d'autres jeunes, son action est devenue collective.
- **Expression ou action locale/régionale/internationale.**

- **Expression ou action avec/contre/sans les institutions.** Les actions « Avec » utilisent les structures existantes pour faire progresser le débat ; les actions « Contre » s'opposent, interpellent ou contestent les institutions ; les actions « Sans » se suffisent à elles-mêmes et ne tiennent pas compte de ce qui est fait au niveau institutionnel. Par rapport à l'accueil des migrant·es, une action « Avec » est celle menée au niveau communal par le CNCD- 11.11.11. avec la campagne « Communes hospitalières » ; une stratégie « Contre » consiste en une série d'affiches et de cartes blanches dénonçant la politique de criminalisation des migrant·es ; une action « Sans » est la diffusion d'une série de vidéos expliquant la situation des familles migrantes.

2. BRAINSTORMING

Chacun·e est invité·e à formuler des possibilités d'action par rapport à la thématique traitée. Cette phase peut s'effectuer sous forme de 2 tours de cercle.



Repères

Modes d'expression ou d'action

3. CHOIX DES MODES D'EXPRESSION OU D'ACTION

Vous pouvez procéder de plusieurs manières pour sélectionner le ou les modes d'expression.

Gardez à l'esprit que votre soutien et suivi seront nécessaires durant la mise en place. Le nombre de sous-groupes (si différents modes d'expression ou d'action sont plébiscités) ne doit donc pas être trop élevé mais suffisamment important pour que chaque jeune puisse réellement avoir une mission à remplir. Vous pouvez par exemple fonctionner avec la méthode de gestion par consentement pour choisir le ou les modes d'expression ou d'action.



Repères

Gestion par consentement

4. RÉPARTITION DES JEUNES EN GROUPES DE TRAVAIL

Achevez cette activité en identifiant clairement la répartition des jeunes entre les différents sous-groupes. Selon leurs envies et les expressions ou actions qu'ils et elles souhaitent mettre en place, demandez aux jeunes de se regrouper en groupes de travail. Chacun de ces groupes devra mettre en place la stratégie qui a été choisie.

Vous pouvez constituer plusieurs sous-groupes pour un même mode d'expression ou d'action, par exemple pour éviter que des groupes comptent trop de membres eu égard aux tâches à effectuer, ou pour permettre l'expression d'opinions différentes.

ACTIVITÉ 2

PRÉPARER LES EXPRESSIONS OU LES ACTIONS



Durée minimale – 200 minutes.



Disposition – Pas de disposition particulière.



Matériel – Variable.



Description – La seconde animation de ce module consiste à préparer l'action ou le mode d'expression sélectionné. La mise en place de cette activité dépend largement des modes d'expression ou d'action choisis par les jeunes. Il est donc impossible de décrire précisément comment procéder pour réaliser l'action avec succès. Les points ci-dessous ne reprennent donc que des généralités. Certaines précisions sont apportées dans la rubrique « Repères » pour une liste non-exhaustive des modes d'expression ou d'action les plus communs.



1. IDENTIFICATION DES TÂCHES

Vous devrez soutenir les jeunes pour préparer leur action avec minutie. Cela signifie qu'il faut établir un programme comprenant un plan d'action regroupant les étapes à accomplir pour atteindre l'objectif. Ce programme doit indiquer les durées de chaque étape.



Attention : Lors de la mise en place de la stratégie, quelle qu'elle soit, les jeunes doivent prêter une attention particulière aux points suivants :

- a. Les modes d'action choisis sont très probablement limités par un cadre légal. Le groupe et vous-même devez donc vous renseigner sur les indications à mettre sur une affiche ou un flyer, les autorisations à demander pour une manifestation, etc. De même, revendiquer une opinion en public nécessite de se renseigner sur les limites à la liberté d'expression (voir les Repères du module 1).
- b. Des partenaires ou alliés peuvent peut-être soutenir l'action. Il est toujours intéressant de se renseigner sur les associations, organisations, etc. susceptibles d'épauler le groupe. Bien sûr, si le mode d'action choisi rentre dans la catégorie « avec » de l'activité 1 de ce module, il faut contacter les institutions et les faire participer dès le début.



Repères

Modes d'expression ou d'action

2. RÉPARTITION DES TÂCHES

Veillez à ce qu'il y ait dans chaque sous-groupe une répartition claire des tâches indiquant les responsabilités de chacun·e à chaque étape. Assurez-vous que chacun·e a une tâche à effectuer et qu'elles sont toutes réparties. Attention à la lourdeur des tâches, très variable.

3. MISE EN PLACE

Une fois que le groupe a fixé un objectif, dressé un plan et contextualisé son action, il reste à la mettre en place. Procédez avec prudence, en vérifiant bien chacune des étapes et en gardant un certain recul critique : la parole publique, une fois diffusée, est difficile voire impossible à corriger.

4. DIFFUSION

Le groupe peut ensuite diffuser les résultats de la stratégie. Rendre cette action visible pourrait encourager d'autres citoyen·nes à se mobiliser. De plus, cela permet de rendre concret l'action ou l'expression des jeunes, qui mettent en œuvre leurs droits et devoirs de citoyens dans l'espace public.

1

GESTION PAR CONSENTEMENT

La prise de décision peut parfois être appréhendée comme une prise de pouvoir et ne donne pas toujours une place à chacun·e pour s'exprimer. La technique de la gestion par consentement propose une autre forme de prise de décision. À partir d'une proposition, chaque personne du groupe peut, à tour de rôle, valider ou faire une objection à la proposition, ce qui donne lieu à des amendements. Une fois que toutes les objections ont été levées par des améliorations faites à la proposition initiale, celle-ci peut être adoptée par le groupe. Cette procédure permet de considérer une décision comme le fruit d'une élaboration collective où chacun·e est responsable de la proposition adoptée.

Voici les étapes à suivre dans un processus de gestion par consentement :

- Enoncez une proposition d'action sur base des discussions qui ont précédé. Il est conseillé de faire une proposition simple au départ, qui sera transformée au fil du processus. Une bonne proposition prend en compte des éléments avancés lors des discussions en groupe; est claire et simple à comprendre par tout le groupe; est acceptée par tous comme une base de

travail à approfondir ; n'appartient plus à celui qui l'a faite une fois qu'elle est présentée et clarifiée.

- Chacun·e s'exprime sur ce que la proposition lui évoque. C'est là qu'un maximum d'informations peut être exposé afin de nourrir l'animateur·trice pour lui permettre d'amender la proposition. Tentez d'avoir une écoute large, de saisir la température globale qui se dégage du groupe.
- Sur base de ce qui a été exprimé, réclarez, amenez ou retirez la proposition, s'il s'avère qu'elle n'est pas pertinente. En cas de retrait, le processus reprend au point 3 avec une nouvelle proposition.
- Faites un tour pour savoir si les jeunes ont des objections. Dans un premier temps, ils sont juste invités à dire si « oui », ou « non » ils ou elles ont une objection. S'il n'y a que des « non », la proposition est adoptée. S'il y a des objections elles sont écoutées et traitées une à une. La formulation d'une objection n'est pas la formulation de la solution à celle-ci. Centrez-vous sur l'obtention de la formulation de l'objection. Notez les objections au tableau et le prénom de qui les porte. Les objections ne sont pas des préférences, des avis, d'autres propositions. C'est ce que l'on considère comme des limites, qu'elles soient personnelles ou liées à la mise en œuvre du projet.
- Testez les objections. Tout d'abord en identifiant si une objection annule la proposition. Si c'est le cas, retour au point 3 avec une nouvelle proposition. Vous n'avez pas le pouvoir de dire si l'objection est raisonnable ou non. Vous pouvez seulement poser des questions afin d'aider celui ou celle qui porte l'objection à le déterminer.

Une objection est raisonnable si :

- Elle invite à une bonification de la proposition par l'intelligence collective du groupe.
- Elle élimine la proposition, en la rendant impossible à réaliser.
- Elle est argumentée de manière claire.

- Elle n'est pas une manière détournée, consciemment ou non, d'exprimer une préférence ou une autre proposition.

Pour arriver à formuler une objection, on peut se poser les questions :

- Quels sont mes arguments ?
- Est-ce une préférence ?
- Qu'est ce qui va m'empêcher d'être efficace et actif dans la mise en place de la proposition ?
- Si on adopte la proposition, est-ce que ça va faire du tort au groupe, au projet ?
- Quel est le problème ?
- Puis-je vivre avec cette proposition ?

- Traitez les objections une par une. Les objections posées au centre deviennent celles du groupe. La discussion est libre, chacun peut apporter des solutions dans le but de lever l'objection traitée. Assurez-vous régulièrement de voir si l'objection se lève auprès de la personne qui l'a émise. Si une solution lève l'objection d'une personne, celle-ci en informe le groupe. Après un tour de levée d'objections, assurez-vous que de nouvelles ne sont pas apparues. Lorsqu'il n'y a plus d'objection, il y a consentement mutuel. La proposition est adoptée. Pour marquer le fait que la décision a été prise par consentement mutuel, proposez au groupe de se féliciter.



Sources

La gestion par consentement, par l'Université du Nous : <https://drive.jardiniersdunous.org/s/XzEqeLTWSnXYkdG>

2

MODES D'EXPRESSION OU D'ACTION

LES PRISES DE POSITION PUBLIQUES

Un·e citoyen·ne peut prendre publiquement position par rapport à une problématique de multiples manières. On parle traditionnellement des cartes blanches et lettres ouvertes publiées dans les journaux ou les magazines, mais également des clips vidéo et audio diffusés sur les réseaux sociaux et les messageries instantanées.

Pour rédiger une prise de position de ce type, plusieurs étapes sont nécessaires :

1. Sélectionner un support de diffusion. Pour préparer correctement la prise de position, il faut déterminer de quelle manière elle sera diffusée. Le ton de la prise de position ne sera pas le même pour une vidéo sur Instagram, une lettre ouverte distribuée sur des flyers ou une carte blanche diffusée sur le site de la RTBF.
2. Récolter et consulter des exemples réussis, des modèles de prises de position. Les actions de ce type sont très fréquentes, et les exemples sont aisés à trouver. Avant de déterminer comment coucher une opinion

sur papier, ou l'animer en vidéo, il faut s'informer de la bonne manière de faire, du bon ton à employer.

3. Préparer les grandes lignes du discours. Il s'agit de choisir la thèse qui sera défendue et les arguments qui seront mobilisés. Cette étape est cruciale, il faut donc sélectionner avec soins les arguments mobilisés. Il est souvent préférable de laisser tomber quelques arguments et de se concentrer sur ceux que l'on considère les meilleurs, plutôt que de noyer le discours dans un millefeuille argumentatif. En cas de désaccord lors d'une rédaction collective il faudra trouver des compromis ou un consensus.
4. Préparer une contextualisation de la problématique. Toute prise de position doit commencer par un rappel du contexte historique, géographique, politique, ... de la question de débat par rapport à laquelle on se positionne. Si la prise de position est une lettre ouverte, il faut identifier clairement à qui elle est adressée.
5. Rédiger la carte blanche ou le script du clip, et la retravailler jusqu'à satisfaction. On peut ensuite tourner et diffuser la vidéo, ou envoyer la carte blanche au partenaire médiatique choisi.



Outils

Ces différentes ressources pourront vous être utiles dans la préparation de votre prise de position publique :

- Présentation, exemples de plans et outils pour écrire une lettre ouverte (fonctionne aussi pour une carte blanche)
<https://www.learnquebec.ca/crire-une-lettre-ouverte1>
- Explication détaillée du processus de création d'une affiche. L'exemple concerne le harcèlement, mais les conseils sont valides pour n'importe quelle autre thématique.
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2015/13/1/annexe_affiche_v.def_487131.pdf

- Logiciel en ligne et gratuit de création de vidéo : https://www.canva.com/fr_fr/creer/video/
- Une séquence d'activité pour créer des vidéos avec les jeunes : <http://ww2.ac-poitiers.fr/dane/spip.php?article689>
- Tournez Jeunesse, un carnet de bord pour créer des vidéos avec des jeunes (payant) : <https://tournezjeunesse.be/>

LES INTERPELLATIONS POLITIQUES

Les interpellations reprennent les mêmes caractéristiques que les cartes blanches et les lettres ouvertes. Ces dernières sont par ailleurs parfois des interpellations politiques. La principale différence est qu'une interpellation n'est pas nécessairement ouverte, mais adressée directement à son destinataire. Pour en rédiger, trois étapes sont à ajouter aux étapes propres à la rédaction d'une carte blanche :

1. Il faut identifier clairement un·e destinataire. L'interpellation doit s'adresser à une personne précise (il peut s'agir d'une personne morale) qui doit avoir un pouvoir d'action par rapport à la problématique. Cela nécessite un certain travail pour identifier les acteur·trices les plus pertinent·es et ne pas interroger une personne qui n'a pas de leviers d'action.
2. Il est préférable d'identifier une ou plusieurs failles dans les actions, le raisonnement ou le discours de l'acteur·trice interpellé·e, et proposer des solutions. Une interpellation peut se contenter de pointer un problème, mais elle perd alors de sa force car elle ne propose pas de pistes de solutions.
3. L'interpellation est une invitation au dialogue et à l'action. Terminer celle-ci par une invitation à un débat ou une discussion collective est toujours une bonne idée.

Attention, une interpellation politique n'est pas une pétition, elle n'a donc aucune valeur si le destinataire n'en tient pas compte. On n'emploie pas une interpellation pour poser des exigences, mais bien pour présenter un problème, en proposer des causes et montrer des pistes de solutions.

Les suggestions : une initiative spécifiquement bruxelloise

Une suggestion citoyenne est une proposition thématique, signée par au moins 1.000 résident·es bruxellois·es de minimum 16 ans, qui permet de lancer un débat au Parlement entre citoyen·nes tiré·es au sort et parlementaires, au sein d'une commission délibérative.

Deux premières propositions de débat vont faire l'objet en 2021 des premières commissions délibératives au Parlement bruxellois : le premier thème proposé émane de parlementaires et porte sur le déploiement de la 5G en Région bruxelloise, le second a été porté par des citoyen·nes et touche à la remise en logement des personnes sans-abri ou mal logées.

En mars 2021, 10.000 Bruxellois tirés au sort ont donc reçu une invitation à manifester leur intérêt à participer à cette première édition d'une expérience tout à fait nouvelle. Plus d'infos : <https://democratie.brussels/>



Outils

Ces différentes ressources pourront vous être utiles dans la préparation de votre interpellation politique :

- Guide pas à pas pour écrire une interpellation politique :
<http://www.ecolesolidaire.org/project/r%C3%A9aliser-une-interpellation-politique>
- Infor Jeunes Bruxelles a concocté un guide de l'engagement assez complet qui regroupe une partie des informations trouvées ici, complétées par des pistes d'actions concrètes :
<https://ijbxl.be/citoyennete/comprendre-participer-sengager-pour-le-monde-de-demain/>

LES PRISES DE POSITIONS ARTISTIQUES

L'art a été utilisé de tous temps pour faire valoir un point de vue. Les beaux-arts peuvent être engagés ou militants, mais certaines formes artistiques moins reconnues sont encore plus parlantes. Banksy, par exemple, a réalisé des dizaines d'œuvres de street art pour sensibiliser à diverses questions.

Les formes sont bien trop variées pour proposer un guide. Ces formes d'expression visent la créativité, il est donc préférable de laisser parler celle-ci lors d'une prise de position à travers l'art. On peut imaginer des prises de position artistiques à travers la danse, les arts graphiques ou plastiques, la chanson ou la musique, la poésie, le street art,... L'imagination est la seule limite. Dans tous les cas, attention aux autorisations nécessaires pour une performance dans l'espace public !

Il faudra également s'assurer que le message est compréhensible pour un observateur qui n'est pas familier de la problématique, et donc rédiger un court manifeste expliquant l'action.



Outils

Cette ressource pourra vous être utile dans préparation de votre prise de position artistique :

- Une série d'exemples célèbres d'engagement par l'art :
<https://europe-arts.fr/art-engage/>

LES PÉTITIONS

Le CRISP (Centre de Recherche et d'Information Sociopolitiques) définit la pétition comme l'expression d'une opinion, d'une plainte ou d'une requête, transmise par écrit par une ou plusieurs personnes à une autorité. Dans la plupart des cas, notamment la première liste décrite dans les outils ci-dessous, n'importe qui peut introduire une pétition, la diffuser et la signer. Ces pétitions « libres » ne font cependant pas toujours autant d'effet que les systèmes de pétitions officielles que les différents

parlements belges sont en train de mettre en place. La Chambre des représentants du Parlement fédéral a par exemple démarré une plateforme permettant à un·e citoyen·ne qui s'identifie par voie électronique (via la carte d'identité, itsme,...) de déposer une pétition en ligne. Peu importe sa nationalité et son lieu de résidence. Pour signer ce type de pétition, il faut être âgé d'au moins 16 ans et résider en Belgique.

Une pétition adressée à la Chambre doit porter sur un sujet qui fait partie des compétences du Parlement fédéral. Par exemple : le marché du travail, la sécurité sociale , les finances (épargne, fiscalité,...), la justice, les affaires intérieures (la police, politique des étrangers,...), les relations internationales, la Défense nationale, l'énergie nucléaire, etc.

La Chambre dispose du pouvoir législatif et s'occupe d'adopter des lois. Il s'agit de demander l'adoption ou la révision d'une loi dans un de ces domaines ou de changer une politique. En vertu du principe de la séparation des pouvoirs, la Chambre ne peut pas traiter une pétition relative à une demande d'intervention dans un dossier individuel, administratif ou juridique.

Il ne s'agit donc pas de régler dans l'immédiat un problème personnel. L'idée est de demander un changement durable dont tout le monde (ou une certaine catégorie de personnes) pourra bénéficier.

Si la demande concerne une compétence qui dépend d'un autre niveau de pouvoir (régional, communautaire, européen, communal, ...), il faut l'adresser directement à cette entité.

Le Parlement bruxellois lance lui aussi sa nouvelle plateforme pour augmenter la participation des citoyen·nes à la vie politique : <https://democratie.brussels>. Ce nouveau site permet de déposer des pétitions, de signer ces propositions pour les soutenir et d'en suivre la progression. Cela doit bien sûr concerner une compétence régionale : emploi, santé, culture, environnement, mobilité, formation, logement, etc.

Les pétitions visent à regrouper la voix de citoyen·nes concerné·es par une situation, et à présenter ces voix collectivement à un pouvoir public. L'objectif d'une pétition est de montrer le soutien populaire et citoyen derrière une cause, un projet de loi (ou l'absence d'un projet de loi), ou plus généralement revendiquer un changement. Il faut donc être bien conscient·e de la demande, et de la faisabilité de celle-ci.

Une pétition qui a suffisamment de succès peut avoir un véritable impact. En effet, au niveau bruxellois une pétition regroupant 1.000 signatures donne le droit à son porteur ou porteuse de participer à une séance plénière du Parlement bruxellois pour débattre de la pétition. Au niveau fédéral il en faudra 25.000, réparties dans les trois régions. Cela semble beaucoup, mais ce n'est pas impossible.

Pour créer une pétition, il faut en règle générale :

1. La rédiger. Tout comme la prise de position publique, la pétition doit contenir un manifeste qui prend le plus souvent la forme d'une lettre à son destinataire. Pour rédiger ce manifeste, utilisez les étapes décrites pour l'interpellation politique.
2. Déterminer une date limite pour l'envoi de la pétition. Celle-ci peut être liée aux contraintes de l'organisation, mais idéalement elle devra correspondre avec un évènement lié à la thématique de la pétition. Si une rencontre à propos de ce thème doit avoir lieu, que la date est symbolique, ou qu'une séance plénière autour de la question est prévue dans un Parlement, par exemple, remettre la pétition à ce moment-là est symboliquement important.
3. La diffuser. De nos jours la majorité des pétitions se signent en ligne, via les réseaux sociaux ou un envoi d'emails. Il est toujours intéressant de récolter aussi des signatures en installant un stand dans l'espace public ou en interpellant les gens dans la rue. Une pétition en ligne propose la plupart du temps un lien de partage ou un QR code qui permet à n'importe qui de signer rapidement à l'aide d'un smartphone. Pour démarrer

la pétition et lui faire prendre de l'ampleur, organiser ce type de micro-événement est souvent intéressant.

4. La porter devant son destinataire. Présenter la pétition à son destinataire en est l'objectif final. Selon le destinataire, les canaux pour la présenter sont différents. L'envoyer en ligne, via une plateforme spécifique ou par un email, est en soi suffisant. Remettre un exemplaire imprimé des signatures en main propre a un plus grand impact symbolique, mais ce n'est pas toujours possible. Idéalement, la remise en main propre doit être organisée avec l'accord du destinataire, surgir sur le pas de la porte d'un·e acteur·trice politique n'est pas une bonne idée.



Outils

Ces différentes ressources pourront vous être utiles dans la préparation de votre pétition :

- Pour apprendre à créer, puis diffuser une pétition librement : www.petitionenligne.be, www.openpetition.eu, ou encore www.mesopinions.com.
- Pour une pétition à remettre à la Région bruxelloise : <https://democratie.brussels/pages/initiatives?locale=fr>
- Pour une pétition au Parlement de la Région Wallonne : <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=petition>
- Pour une pétition ou une proposition au parlement ou gouvernement flamand : <https://www.vlaanderen.be/uw-overheid/working-en-structuur/hoe-werkt-de-vlaamse-overheid/doe-een-voorstel-aan-de-overheid>
- Pour une pétition à remettre à la Chambre des représentants (il faut être un·e citoyen·ne belge de 16 ans ou plus.) : <https://dekamer.mijnopinie.belgium.be>.
- Pour une pétition adressée à l'Union Européenne (il faut être un·e citoyen·ne européen·ne) : https://ec.europa.eu/info/about-european-commission/get-involved/petition-eu_fr

Les évènements regroupent les manifestations, les grèves, sit-in, flash-mobs, concerts engagés, etc. Plusieurs possibilités s'offrent donc aux jeunes s'ils choisissent de s'investir à travers un évènement de ce type. Quel que soit le choix du groupe, il faudra déterminer si l'objectif est de participer à un évènement ou d'en organiser un. Dans ce second cas il faut tenir compte de la charge de travail que cela représente. Pour organiser un évènement, il faut réaliser au moins les étapes suivantes :

1. Préparer le manifeste de l'action. Celui-ci doit clairement indiquer les revendications du groupe, par écrit ou vidéo. Il est primordial que chaque participant·e à l'évènement soit conscient·e de l'action qu'il ou elle soutient ce faisant. Ce manifeste sera également nécessaire lorsque les organisateur·trices demanderont les autorisations nécessaires à leur action.
2. Déterminer le contexte de l'action. Les jeunes doivent choisir où l'action aura lieu, pendant combien de temps, et avec quel·les participant·es et invité·es. S'il s'agit d'un évènement mobile, une marche ou autre évènement de ce type, le groupe doit dessiner un itinéraire.
3. Prévenir les autorités et demander les autorisations requises. La plupart des évènements de ce type, s'ils sont organisés dans l'espace public et pas en privé, nécessitent des autorisations. L'animateur·trice et le groupe devront se renseigner sur les formulaires à remplir et les administrations à contacter.
4. Inviter des participant·es supplémentaires. Ceci peut se faire en les invitant personnellement, ou en diffusant l'information qu'un évènement va avoir lieu.



Outils

Ces différentes ressources pourront vous être utiles dans la préparation de votre évènement :

- Organiser un évènement public à Bruxelles :
<https://www.bruxelles.be/organiser-un-evenement-public-bruxelles>
- Organiser une manifestation à Bruxelles :
<https://www.bruxelles.be/manifestations-revendicatives>

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Les actions de sensibilisation regroupent toutes les stratégies qui consistent à informer d'autres citoyen·nes d'une problématique. Le format des actions de sensibilisation peut être très varié, de même que la durée, la portée et l'intensité de l'action. Il faudra donc commencer la mise en place d'une stratégie de sensibilisation en posant certaines balises. Pour une démarche de sensibilisation efficace, il faut passer au moins par les étapes suivantes :

1. Choisir un format. On peut faire de la sensibilisation sous forme de carte blanche, de flyers distribués, de campagne d'affichage, de diffusion d'une vidéo, d'organisation d'une journée de sensibilisation organisée dans l'école, la maison de jeunes ou ailleurs... Avant de commencer il faut déterminer le temps et la force de travail dont on dispose, et sélectionner un format pour l'action.
2. Déterminer la cible de l'action. Une action de sensibilisation doit toujours viser une cible, plus ou moins précise. Le discours tenu et la mise en place seront très différentes si on essaye de sensibiliser les habitant·es de Bruxelles ou les jeunes de l'école, la maison de jeunes, le quartier....
3. Préparer du contenu. Pour une action de sensibilisation efficace, il faut préparer un contenu adapté au format et au public choisi plus haut. En préparant ce contenu, il faut s'assurer que l'aspect problématique du thème auquel on sensibilise soit bien mis en avant. Si possible, l'action contiendra également des idées de solutions, ou des pistes de réflexion pour améliorer la situation.



Outils

Cette ressource pourra vous être utile dans la préparation de votre action de sensibilisation :

- Exemple et explications d'organisation d'un évènement de sensibilisation. L'exemple concerne le climat, mais il reste valide pour d'autres thématiques.
<https://www.animafac.net/fiches-pratiques/organiser-un-evenement-de-sensibilisation-a-l-environnement/>

LE BÉNÉVOLAT ET LE VOLONTARIAT

Le bénévolat et le volontariat sont deux manières d'œuvrer à une solution personnellement, seul ou en collectif, afin d'apporter une solution à un problème. Pour devenir volontaire ou bénévole, il faut trouver une structure capable d'accueillir l'action. Après une première prise de contact et une analyse de leurs méthodes, animations et actions précédentes, on peut alors s'engager.

Avant de commencer à travailler bénévolement, il faut signer une convention de bénévolat qui reprendra les détails de l'action à mener. Ce contrat est important car sans lui il est impossible de se faire rembourser d'éventuels frais (transport, impressions, etc.) et il permet également de s'assurer que l'on est couvert par une assurance lors de l'action. Dans certains cas, un contrat n'est pas indispensable. Il n'est pas nécessaire d'en signer un avant de faire une collecte de nourriture pour l'opération Arc-en-Ciel, par exemple. Il faut tout de même s'assurer du statut de l'organisation qui mène l'action, et de qui sont ses responsables. Même sans contrat, il ne faut pas hésiter à poser la question des assurances.



Outils

Ces différentes ressources pourront vous être utiles dans la préparation de votre action de bénévolat ou volontariat :

- Trouver de l'information sur le volontariat, et trouver une association ou organisation susceptible d'accueillir des bénévoles : www.levolontariat.be
- Le site de la région Wallonne, qui propose des pistes pour s'engager bénévolement : www.wallonie.be/fr/vivre-en-wallonie/travail/benevolat-volontariat

LA PARTICIPATION CITOYENNE OU POLITIQUE

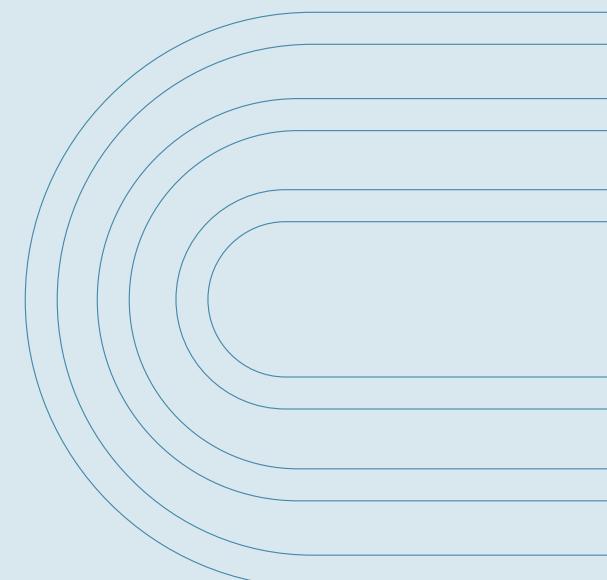
La participation citoyenne et/ou politique regroupe toutes les stratégies d'action qui consistent à s'impliquer dans la vie politique pour changer les choses. Dans certains cas, cette méthode est très efficace, mais elle est également coûteuse en temps. Si la politique ne représente qu'un outil pour régler une seule problématique, il faut peut-être passer par une autre stratégie. Si, par contre, la gestion de la vie collective apparaît intéressante pour plusieurs raisons, s'engager dans une structure politique est sans doute une bonne idée.

- Au niveau communal, les Conseils des jeunes sont des groupes d'échange et de réflexion qui permettent à des jeunes de 12 à 18 ans de devenir acteur•trices de la vie sociale et culturelle de la commune. Pour s'inscrire à un conseil communal, il faut s'adresser à la commune ou consulter leur site internet.
- Au niveau communautaire, le Forum des Jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles permet aux francophones de 16 à 30 ans de participer à des groupes de travail, des projets citoyens et des journées thématiques pour réfléchir collectivement à des solutions aux préoccupations des jeunes belges francophones. Le site forumdesjeunes.be regroupe toutes les informations.

En plus de ces conseils, chaque parti politique belge dispose d'une organisation de jeunesse permettant aux 15-35 ans (en moyenne) de s'engager politiquement. L'idée est de permettre à des jeunes de faire remonter des préoccupations jusqu'au parti, et ainsi de faire valoir la voix des jeunes dans un monde politique souvent réservé aux plus âgés. Au-delà de cet aspect, ces organisations de jeunesse visent à former des citoyen•nes responsables, actifs, critiques et solidaires (ces fameux CRACS) à travers l'information, la critique et la réflexion. Leurs actions permettent également de se familiariser avec le processus politique. Conférences, groupes de travail, animations ponctuelles, participation à des manifestations et cafés-débats, tous les moyens sont bons pour ces organisations.

Avant de s'engager dans une de ces organisations politiques, il faut s'assurer que les valeurs qu'elles présentent correspondent à celles que l'on souhaite défendre. Pour ce faire, il n'y a pas d'autres solutions que de consulter leur documentation, disponible sur leur site internet, ou d'organiser une rencontre. Pour les trouver :

- Les Jeunes MR : jeunesmr.be
- Défi Jeunes : defijeunes.be
- Ecolo J : ecoloj.be
- Jeunes cdH : jeunescdh.be
- Mouvement des Jeunes Socialistes : jeunes-socialistes.be
- Comac (l'organisation de jeunesse du PTB) : comac-etudiants.be





RESSOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

MODULE 1 : CRÉER UN CADRE DE DÉBAT DÉMOCRATIQUE

- Fondation Amnesty International France, Livret Pédagogique - Les discours toxiques, Paris, 2019, 103p.
- Fondation Amnesty International France, Guide "Agir contre les discours toxiques", Paris, 2019, 94p.
- Fondation Amnesty International France, Éduquer à la lutte contre les discours toxiques, 2020. <https://www.amnesty.fr/education-chez-soi-eduquer-a-la-lutte-contre-les-discours-toxiques>
- SuperTilt, Se former à la facilitation graphique - Travailler son écriture, youtube.com, 19/11/2019, 21 min. https://www.youtube.com/watch?v=un-1_np5LTM
- SuperTilt, 20 usages de la facilitation graphique, youtube.com, 24/04/2018, 8 min. <https://www.youtube.com/watch?v=P1wjsz9-zpw>
- Enseignement.be, Intérêt pédagogique des cartes heuristiques, Bruxelles. \$ <http://www.enseignement.be/index.php?page=27887>
- Le Bihan F., Les 7 règles de base pour réaliser une carte heuristique, École Française de l'Heuristique. <https://www.efh.fr/ressources/les-7-regles-de-la-carte-heuristique/>
- Rédaction RTBF, Liberté d'expression: quelles sont les limites? Que dit la loi? Bruxelles, 06/01/2015. https://www.rtbf.be/info/societe/detail_liberte-d-expression-que-sont-les-limites-que-dit-la-loi?id=8722028
- Annoncer la Couleur, Fiche Transversale 1 – Le débat démocratique : cadre, règles et gestion, Bruxelles, 2020, 4p. <https://questionsvives.be/wp-content/uploads/2020/09/00-Debat-democratique.pdf>
- Annoncer la Couleur, Fiche Transversale 2 – Gestion des émotions, Bruxelles, 2020, 3p. <https://questionsvives.be/wp-content/uploads/2020/09/00-Gestion-emotions.pdf>

MODULE 2 : FORMULER UNE QUESTION DE DÉBAT

- Philocité, DVDP - La discussion à visée Démocratique et Philosophique de Michel Tozzi, Liège, 11/2017, 9p. https://www.philocite.eu/blog/wp-content/uploads/2017/11/PhiloCite_Presentation_DVDP_Tozzi.pdf

MODULE 3 : IDENTIFIER LES CONCEPTIONS INITIALES À PROPOS D'UN DÉBAT

- Yapaka.be, 112 images de photolangage :
<https://www.yapaka.be/page/photolangage>
- Anne BresC, vu sur Pinterest :
<https://www.pinterest.fr/AnneBresC/photolangage/>
- CNCD 11.11.11, Débat mouvant sur la pauvreté, Bruxelles, 16p.
https://www.cncd.be/IMG/pdf/web-debat-mouvant-pauvrete-cncd-11.11.11-forum-bruxelles-pauvrete_contre_les_inegalites.pdf
- Philocité, L'art d'argumenter : https://www.philocite.eu/blog/wp-content/uploads/2017/11/PhiloCite_Lart_dargumenter_1.pdf
- Philocité, Formation argumentation : https://www.philocite.eu/basewp/wp-content/uploads/2014/02/Formation_Argumentation_FCC_2017_02_06.pdf

MODULE 4 : SÉLECTIONNER DES SOURCES POUR COLLECTER DES ARGUMENTS

- Marion C, Delemazure C., Francise A., Leturcq A., Loncke F., Moulart L., Verroken M., Objectif Français pour se qualifier - 5, Mont-Saint-Guibert , Van In, 2018
- Marion C, Delemazure C., Francise A., Leturcq A., Loncke F., Moulart L., Verroken M., Objectif Français pour se qualifier - 6, Mont-Saint-Guibert , Van In, 2018
- Cary Bazalgette, Primary Media Education: a Curriculum Statement, British Film Institute, 1989, 106 p.
- Média Animation asbl, Éducation aux médias et jeux vidéo, présentation du 4 octobre 2019 pour Digital Wallonia, Mons, 21p.
<https://content.digitalwallonia.be/post/20191011140343/Pr%C3%A9sentation-Kiss-your-Teacher-4-octobre-19.pdf>

- Centre de ressources en communication et éducation aux médias en Communauté Française de Belgique, Media Animation ASBL propose des outils pédagogiques, publications et ressources pour s'outiller et outiller les jeunes à l'éducation aux médias : <https://media-animation.be/>
- Hygiène Mentale, Education aux Médias et à l'Information, épisodes 1-4, youtube.com 20min. https://www.youtube.com/watch?v=__DVwG9oiuU
- Le Conseil Supérieur de l'Education aux Médias (CSEM) : <http://www.csem.be/>

MODULE 5 : ANALYSER DES ARGUMENTS POUR APPROFONDIR ET NUANCER LE DÉBAT

- Schopenhauer A., L'art d'avoir toujours raison, Paris, Librio, 2018, 80p.
- Marion C, Delemazure C., Francise A., Leturcq A., Loncke F., Moulart L., Verroken M., Objectif Français pour se qualifier - 5, Mont-Saint-Guibert, Van In, 2018
- Marion C, Delemazure C., Francise A., Leturcq A., Loncke F., Moulart L., Verroken M., Objectif Français pour se qualifier - 6, Mont-Saint-Guibert, Van In, 2018
- Lelivrescolaire.fr, Argumentation - Fiche 1 : Thème, thèse, argument, exemple, 2020 : <https://www.lelivrescolaire.fr/page/6555615>
- Interlettre.com, L'argumentation, 2020 :
<https://www.interlettre.com/l-argumentation>
- Le Cortex, Petit recueil de 25 moisisures argumentatives pour concours de mauvaise foi, cortecs.org, 2018 :
<https://cortecs.org/language-argumentation/moisissures-argumentatives/>
- Richard Monvoisin, Sophismes – une petite collection, cortecs.org, 2013 :
<https://cortecs.org/la-zetetique/sophismes-une-petite-collection/>
- Hygiène Mentale, Ep03 L'Autodéfense Intellectuelle (des outils pour la recherche d'information, youtube.com, 2015 :
<https://www.youtube.com/watch?v=2XPtzAQxMPw>

- Hygiène Mentale, Ep12 Les Arguments Fallacieux, youtube.com, 2016 : <https://www.youtube.com/watch?v=R9McgUw6kso>
- Breton P., Convaincre sans manipuler : Apprendre à argumenter, Paris, La découverte, 2015, 159 p.

MODULE 6 : IDENTIFIER ET POSITIONNER LES PARTIES PRENANTES DU DÉBAT

- Jeu Douzquinz proposé par le CIDJ (Fédération des Centres d'Information et de Documentation pour jeunes ASBL) : <http://www.douzquinz.be/cidj/>

MODULE 7 : DÉFENDRE SON OPINION DANS DES DÉBATS CONTRADICTOIRES

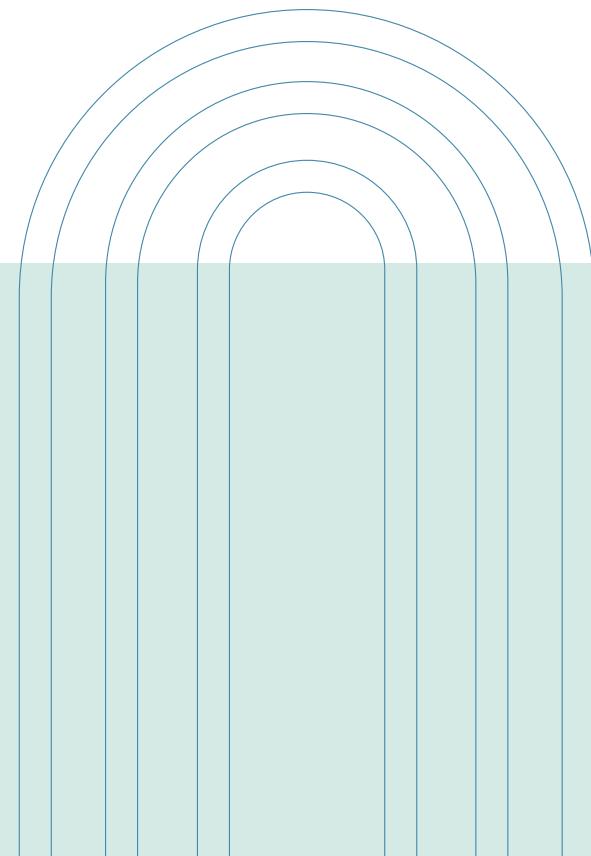
- Connor Neill, Les 3 Piliers de la Persuasion : Logos - Pathos - Ethos, TedX, 11/05/2015, 5 min. <https://www.youtube.com/watch?v=l6-QQircyEY>
- Le Mag, Formation Prise de Parole, <http://mag.formation-prise-de-parole.fr/>
- Philocité, Manuel pour animer des discussions philosophiques : https://www.philocite.eu/basewp/wp-content/uploads/2019/01/FCC_3_2018_2019_Quatre_methodes.pdf
- Réfléchir sur la justice dans une perspective citoyenne, ed. fondation roi baudouin, 2001, 120 pages, p.104. http://portail-eip.org/fr/liens/articles/justice_tozzi.pdf

MODULE 8 : INTERVENIR COLLECTIVEMENT POUR FAIRE ENTENDRE SA VOIX

- Infor Jeunes Bruxelles, Comprendre, participer, s'engager pour le monde de demain, Bruxelles, 2020, 68p. <https://ijbxl.be/citoyennete/comprendre-participer-sengager-pour-le-monde-de-demain/>

- LEARN, Comment écrire une lettre ouverte, youtube.com, 10/05/2018, 4min <https://www.learnquebec.ca/crire-une-lettre-ouverte1>
- Prix « Non au harcèlement » Edition 2015-2016, Comment réaliser une affiche, Ministère Français de l'Éducation Nationale, Paris, 10/2015, 3p. https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2015/13/1/annexe_affiche_v.def_487131.pdf
- Une séquence d'activité pour créer des vidéos avec les jeunes : <http://ww2.ac-poitiers.fr/dane/spip.php?article689>
- Tournez Jeunesse, un carnet de bord pour créer des vidéos avec des jeunes (payant) : <https://tournezjeunesse.be/>
- Guide pas à pas pour écrire une interpellation politique : <http://www.ecolesolidaire.org/project/r%C3%A9aliser-une-interpellation-politique>
- Une série d'exemples célèbres d'engagement par l'art : <https://europe-arts.fr/art-engage/>
- Pour apprendre à créer, puis diffuser une pétition librement : www.petitionenligne.be, www.openpetition.eu, ou encore www.mesopinions.com.
- Pour une pétition à remettre à la Région bruxelloise : <https://democratie.brussels/pages/initiatives?locale=fr>
- Pour une pétition au Parlement de la Région Wallonne : <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=petition>
- Pour une pétition ou une proposition au parlement ou gouvernement flamand : <https://www.vlaanderen.be/uw-overheid/werking-en-structuur/hoe-werkt-de-vlaamse-overheid/doe-een-voorstel-aan-de-overheid>
- Pour une pétition à remettre à la Chambre des représentants (il faut être un•e citoyen•ne belge de 16 ans ou plus.) : <https://dekamer.mijnopinie.belgium.be>.
- Pour une pétition adressée à l'Union Européenne (il faut être un•e citoyen•ne européen•ne) : https://ec.europa.eu/info/about-european-commission/get-involved/petition-eu_fr

- Organiser un évènement public à Bruxelles :
<https://www.bruxelles.be/organiser-un-evenement-public-bruxelles>
- Organiser une manifestation à Bruxelles :
<https://www.bruxelles.be/manifestations-revendicatives>
- Exemple et explications d'organisation d'un évènement de sensibilisation.
L'exemple concerne le climat, mais il reste valide pour d'autres thématiques.
<https://www.animafac.net/fiches-pratiques/organiser-un-evenement-de-sensibilisation-a-l-environnement/>
- Trouver de l'information sur le volontariat, et trouver une association ou organisation susceptible d'accueillir des bénévoles : www.levolontariat.be
- Le site de la région Wallonne, qui propose des pistes pour s'engager bénévolement :
www.wallonie.be/fr/vivre-en-wallonie/travail/benevolat-volontariat



NOTES

NOTES

L'outil pédagogique Débagora a été conçu en 2021 dans le cadre de la recherche Jeunes et Enjeux Politiques, financée par Innoviris. Cet outil a été réalisé par une équipe de chercheuses et chercheurs accompagnée par un comité rassemblant des responsables et animateur-trices d'associations actives dans l'éducation à la citoyenneté.

Design: www.acg-bxl.be

